le Quotidien

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

VENDREDI
22 FÉVRIER
2018

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN, 46e ANNÉE, N° 99 | DÉPÔT 1,20 $ + TAXES

lequotidien.com

QUÉBEC PREND LE CARIBOU PAR LES CORNES

Le ministre de la Forêt annonce une large tournée de consultation en vue de l'élaboration de la nouvelle stratégie de rétablissement de l'habitat de cette espèce menacée PAGES 2 ET 3



PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

MORT INTOXIQUÉ DANS SON GARAGE

PAGE 4



ARCHIVES LA PRESSE

De la grande visite pour les Championnats canadiens

Le double champion du monde Érik Guay au Mont-Édouard comme invité d'honneur

PAGE 31



BLACKBURN

Les autres ne sont pas normaux

PAGE 6



164 courts métrages au programme de la 23e édition de REGARD

« Qualité et variété », promet l'organisation

PAGES 10 ET 11

« D'ici quelques semaines »

Les tarifs américains sur l'acier et l'aluminium pourraient être éliminés sous peu

PAGE 16

PLAT VEDETTE DU MOIS
CASSEZ LA CROÛTE, PAS VOTRE BUDGET.
POULET MAYO CANNEBERGES
10,99$
20 ANS
CoqRôti
5374547



ARCHIVES LA PRESSE

Attirer les jeunes en forêt

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

Tous les secteurs de l'économie sont frappés par la pénurie de main-d'œuvre, mais la crise est encore plus importante dans le secteur forestier. Pour attirer les jeunes en forêt, l'industrie doit mettre en place des solutions innovantes, en misant sur le potentiel de lutte aux changements climatiques et sur les technologies.

C'est le message qu'a voulu lancer Annie Beaupré, directrice adjointe de la Fédération des coopératives forestières du Québec (FQCF), lors du 2e Forum des communautés forestières présenté jeudi à Québec.

« L'industrie forestière a plus de difficulté à recruter les jeunes et à attirer la main-d'œuvre que les autres secteurs, a-t-elle énoncé, en faisant référence à une étude démontrant que l'on retrouve moins de travailleurs dans les classes d'âge de 15 à 44 ans en foresterie. Il faut repenser le modèle pour être compétitif. Il faut miser sur les aspects écologiques et technologiques pour être plus vendeur s. »

Pour combler les besoins de main-d'œuvre, l'industrie devra notamment s'adapter à la disparition de son bassin traditionnel, soit le jeune homme des régions, élevé au sein d'une famille forestière. On retrouve à peine 12 % de femme dans l'industrie, et 53 % d'entre elles travaillent comme adjointes administratives, a mentionné Annie Beaupré, qui croit que l'industrie peut faire beaucoup mieux.

Plusieurs joueurs de l'industrie ont déjà commencé à faire davantage de recrutement auprès des femmes, comme le fait Produits forestiers Résolu (PFR), avec des publicités dans les journaux ainsi que des panneaux publicitaires aux abords des routes de la région. « On a fait beaucoup de travail à l'interne pour mieux accueillir les femmes », a commenté Karl Blackburn, le porte-parole de l'entreprise, qui a embauché 1000 personnes par année au cours des trois dernières années, simplement pour le renouvellement des travailleurs qui partaient à la retraite.

Comme les besoins sont énormes, les entreprises doivent aussi miser sur les immigrants récemment installés au Québec, estime Annie Beaupré.

Et de plus en plus d'entreprises commencent à faire du recrutement international.

PFR fait partie de ces entreprises qui ont entamé le recrutement international en lançant une opération charme en France, en collaboration avec le Cégep de Saint-Félicien, pour attirer des étudiants qui souhaitent se spécialiser dans le domaine forestier. Ainsi, des programmes de formation ont pu être relancés, car un nombre suffisant d'étudiants s'étaient inscrits au programme. Certains intervenants ont d'ailleurs souligné l'importance de lancer les programmes de formation même si le nombre d'étudiants n'atteint pas le seuil minimal pour assurer la relève.

Pour valoriser le travail en forêt, la FQCF a d'ailleurs préparé un coffre à outils coopératif pour faciliter l'accueil et l'intégration des travailleurs non traditionnels.

Les impacts économiques à définir

LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

La protection du caribou forestier au Québec aura des impacts négatifs sur l'économie des communautés forestières, mais les fonctionnaires du gouvernement du Québec ne sont pas assez confortables avec les scénarios à l'étude pour présenter des chiffres à la population.

C'est ce qui ressort d'une conférence présentée par Hugo Jacqmain, directeur des relations avec les communautés autochtones au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, dans le cadre du Forum des communautés forestières tenu à Québec, jeudi, par la Fédération québécoise des municipalités.

Sa conférence portait sur l'état d'avancement des travaux menant à l'adoption d'une stratégie de rétablissement de l'habitat du caribou forestier. Le maire de Dolbeau-Mistassini, Pascal Cloutier, a poussé le fonctionnaire à confirmer qu'il y aura un coût pour la stratégie gouvernementale.

Pascal Cloutier a demandé à plusieurs reprises des précisions sur les impacts des scénarios à l'étude. « Nous n'avons pas de détails sur le scénario qui sera retenu. Nous attendons qu'il soit plus stable. Nous ne sommes pas encore assez confortables avec le scénario pour le rendre public », a insisté le fonctionnaire.

Par contre, Québec avance que ce scénario était moins contraignant que celui souhaité par les membres de l'équipe de rétablissement de l'habitat du caribou forestier.

Le maire Cloutier a de plus critiqué le travail en vase clos du gouvernement. Sur ce point, Hugo Jacqmain a précisé que le nouveau ministre a demandé aux fonctionnaires de travailler avec les partenaires.



Le directeur des relations avec les Autochtones au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, Hugo Jacqmain, n'a pas voulu s'avancer sur les impacts de la stratégie caribou sur la possibilité forestière au Québec. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS TREMBLAY

Le gouvernement du Québec maintient le cap sur trois axes. Il s'agit de modifications aux techniques de coupe, lesquelles comprennent le démantèlement des routes forestières à coût nul, en permettant de récolter un plus grand volume de bois sur une parcelle de territoire, la création d'aires protégées sans aucune intervention et le rétablissement de forêts qui ont fait l'objet de récoltes dans le passé.

Pour le dernier élément, les impacts seront particulièrement importants pour les entreprises familiales ou les scieries indépendantes. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean compte toujours six scieries dans cette catégorie. Les grandes entreprises doivent quant à elles gérer les impacts de la réduction forestière dans le nord des unités d'aménagement.

Le représentant du ministère est demeuré très prudent en ce qui concerne les tractations avec le gouvernement fédéral. Il n'a pas confirmé l'adoption par Québec du principe du 35 % de perturbation maximum, comme le souhaite Ottawa, même si toutes les présentations de son ministère font état de cette base de calcul.

ÉTAT DU MAINE

Au début de sa conférence, le fonctionnaire Hugo Jacqmain a présenté une carte de la répartition du caribou dans l'État du Maine. Le biologiste Claude Villeneuve a déjà apporté des nuances sur cette répartition du caribou. En 1850, le Canada et le Maine étaient toujours sous l'influence de la petite ère de glaciation. Il est donc difficile de comparer le milieu de vie du caribou d'aujourd'hui à celui de la fin de la petite ère de glaciation.



Le biologiste Claude Villeneuve a apporté des nuances sur la répartition du caribou dans l'État du Maine proposée par le fonctionnaire Hugo Jacqmain, qui a présenté une carte. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS TREMBLAY



Le maire de Dolbeau-Mistassini a demandé au représentant du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Hugo Jacqmain, une plus grande transparence du gouvernement pour les impacts du plan caribou. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS TREMBLAY

Le ministre en tournée caribou



LOUIS TREMBLAY
ltremblay@lequotidien.com

QUÉBEC — Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, entreprendra, avec son équipe politique et les fonctionnaires de l'équipe caribou, une tournée provinciale pour discuter des enjeux de l'adoption par Québec d'une stratégie de rétablissement de l'habitat de l'ongulé, afin de se plier aux exigences du gouvernement canadien pour protéger cette espèce.

Devant les participants du Forum forestier, organisé de la Fédération québécoise des municipalités, le ministre a mis en garde les participants contre les informations alarmistes. Il a aussi fait référence aux nouvelles publiées par *Le Quotidien* sur les impacts économiques majeurs qui découleront des stratégies développées par les fonctionnaires de l'équipe caribou.

Au cours d'une entrevue accordée au *Quotidien* au terme de son allocution, jeudi, le ministre Pierre Dufour est demeuré prudent sur les engagements de son gouvernement quant à cette politique. Il n'a pas voulu reprendre la célèbre déclaration de l'ex-premier ministre Philippe Couillard voulant qu'il n'y aurait « pas un seul emploi perdu pour un caribou ». Par contre, le député de l'Abitibi a assuré que le gouvernement caquiste allait s'assurer de bien comprendre les préoccupations dans les milieux, à l'occasion de la tournée annoncée, laquelle donnera la parole aux principaux acteurs concernés.

« Il n'y aura pas de stratégie mur à mur pendant quatre ans », a insisté le ministre. L'annonce d'une stratégie caribou en Gaspésie illustre le désir du nouveau gouvernement d'éviter d'imposer des mesures inconsidérées, tout en demeurant conscient de la nécessité de protéger l'habitat du caribou forestier.



Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Pierre Dufour, a annoncé la tenue d'une tournée pour rencontrer les acteurs concernés par le rétablissement de l'habitat du caribou forestier. — ARCHIVES LE SOLEIL

EN 2019

Il est donc assuré que Québec n'adoptera pas de stratégie caribou à la fin du mois de mars, comme en faisait état un rapport du gouvernement fédéral. « Nous allons adopter une stratégie en 2019, mais elle sera modulée », a ajouté le ministre. Il est tout de même demeuré muet sur les impacts de cette stratégie pour la possibilité forestière, qui est la base de l'économie de plusieurs communautés.

Pierre Dufour a profité de l'occasion pour réitérer que le gouvernement du Québec entendait toujours conserver sa propre stratégie caribou, ce qui n'exclut pas la norme du 35 % de perturbation maximum dans les zones de récolte pour protéger l'habitat. Sur ce point, le chef de l'équipe caribou au ministère, Francis Fortier, a confirmé que le gouvernement avait commandé une nouvelle étude auprès d'une grappe de chercheurs afin de vérifier cette hypothèse du 35 % pour la survie des hardes.

Le gouvernement adoptera sa stratégie même si le portrait des hardes ne sera complété qu'en 2020 pour tout le territoire de répartition situé au sud de la limite nordique. Le ministre affirme que cette situation n'est pas contradictoire et que le gouvernement pourra toujours apporter des modifications à sa stratégie en fonction des données des inventaires du caribou forestier.

M. Forcier a précisé que Québec allait disposer d'informations additionnelles d'ici les deux prochaines années. Des inventaires forestiers sont réalisés dans le nord des unités d'aménagements et permettront d'établir les nouvelles possibilités forestières.

RENCONTRE À OTTAWA

Le ministre Pierre Dufour doit également se rendre à Ottawa dans quelques semaines pour aborder la question du caribou. Il a insisté pour dire que contrairement à l'ancien gouvernement, celui de la Coalition Avenir Québec (CAQ) allait démontrer au gouvernement canadien qu'il agit dans ce dossier. Selon le ministre, Ottawa ne demande pas nécessairement l'adoption d'un plan rapidement, mais exige des actions qui démontrent que le gouvernement pose des gestes afin d'éviter la disparition du caribou forestier.

Pour le moment, il est impossible d'avancer que la stratégie caribou n'aura pas d'impact sur la possibilité forestière. Le gouvernement veillera à mettre en place des solutions en temps et lieu, et tout dépendra des éléments toujours inconnus, comme l'état des hardes et les nouveaux calculs des inventaires forestiers.



PHOTO COURTOISIE, SÉPAQ

Le forestier en chef propose un plan de lutte aux changements climatiques

Le forestier en chef du Québec, Louis Pelletier, a présenté au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs un avis officiel qui permettrait d'utiliser la possibilité forestière du Québec comme outil pour atteindre les cibles en matière de changements climatiques. Le forestier en chef propose d'augmenter la possibilité forestière de 50 % d'ici 30 ans par une série de divers scénarios.

L'ingénieur forestier est revenu avec le principe d'un aménagement intensif pour la production de bois dans des territoires dédiés, le tout basé sur une stratégie d'aménagement adapté en fonction de ces territoires. L'avis du forestier en chef consiste à minimiser les risques par rapport à la vulnérabilité aux éléments naturels, comme l'augmentation des peuplements de feuillus en forêt boréale.

M. Pelletier a réalisé une veille mondiale et identifié une multitude de pays qui ont placé la stratégie forestière au centre de la lutte aux changements climatiques. La Chine utilise son armée pour reboiser le nord du pays à coup de millions de plants mis en terre. Le président américain, Donald Trump, a ordonné aux industriels de récolter des bois en perdition. Le scénario présenté par le forestier en chef ouvre la porte à la fin de la politique sur l'aménagement écosystémique des forêts, car il ouvre la porte à l'aménagement intensif de certaines parties du territoire.

LOUIS TREMBLAY





PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE À LA BAIE

Un mort et trois policiers hospitalisés

PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS
pamaltais@lequotidien.com

Un homme de 69 ans de La Baie est mort jeudi après-midi dans son garage à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone. Sa femme ainsi que les trois policiers qui ont répondu à l'appel d'urgence ont été transportés à l'hôpital après avoir eux aussi été fortement intoxiqués par le gaz.

Le service de police de Saguenay a reçu un appel de détresse de la femme de la victime à 16 h 05 afin de se rendre au sur le boulevard Grande-Baie Nord à La Baie.

À leur arrivée sur place, à 16 h 19, les policiers ont retrouvé l'homme de 69 ans inerte, allongé au sol près de deux véhicules qui se trouvaient dans le garage double, dont les portes étaient fermées.

Si le décès de l'homme a été constaté sur place, des tests menés dans l'heure qui a suivi par les pompiers de Saguenay ont forcé le transport d'urgence de la femme de la victime vers un hôpital de Québec tellement elle était intoxiquée au CO_2.

« Elle a été transportée à Québec pour y être soignée dans une chambre hyperbare. Les pompiers ont ensuite fait de nouveaux relevés et quand ils les ont eus, ils ont envoyé les trois policiers à l'hôpital pour vérifier leur niveau de CO_2 dans le sang », explique le lieutenant de la police de Saguenay, Dominic Lemieux.

Cela s'est avéré être une excellente décision puisque l'un des trois agents a lui aussi pris le chemin de Québec au vu de son niveau de gaz extrêmement élevé dans le sang.

Tout comme la femme de la victime, il devra subir des traitements dans une chambre hyperbare.

« Les pompiers ont ensuite fait de nouveaux relevés et quand ils l'ont eu, ils ont envoyé les trois policiers à l'hôpital pour vérifier leur niveau de CO_2 dans le sang. »

— Dominic Lemieux

Une policière se trouvait toujours à l'hôpital de La Baie jeudi soir pour les mêmes raisons, tandis que le troisième agent – le superviseur en service – a reçu son congé en début de soirée puisqu'il n'y avait que des petites traces de CO_2 présentes dans son sang et que sa santé n'était pas menacée.

Les pompiers ont ensuite procédé à la ventilation des lieux et la scène d'enquête a été levée en soirée.

CIRCONSTANCES À DÉTERMINER

Les circonstances ayant mené au décès de l'homme de 69 ans demeuraient toujours à élucider jeudi, mais la thèse principale est que l'un des véhicules – une camionnette Ford ou une voiture Ford Mustang – ait été mis en marche dans l'espace clos du garage, menant ainsi à la mort accidentelle de la victime.

« Toutes les portes étaient fermées. Le garage était plein de gaz, mais il y en avait aussi dans la maison. Tout laisse croire que c'est le véhicule dans le garage qui fonctionnait. Est-ce qu'il l'a oublié ? A-t-il pesé sur le démarreur [à distance] sans s'en rendre compte ? Ce sont toutes des choses qu'on va devoir éclaircir au cours de l'enquête », indique le lieutenant Lemieux.

L'enquête permettra donc de déterminer la suite des événements, mais déjà, les thèses du geste criminel ou du suicide ont formellement été écartées par les policiers de Saguenay.

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion ?
redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/LeQuotidienProgres

RÉDACTION
Saguenay 418 690-8800
Alma 418 668-0920
Télécopieur 418 690-8805

ABONNEMENTS
418 545-4664
Lundi au vendredi: 7h30 - 16h30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ
418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

PETITES ANNONCES
418 549-4444
Télécopieur 418 690-8360
Lundi au vendredi 8h30 à 16h30

SOMMAIRE

bandes dessinées	19
détente	18
décès	24
économie & bourse	20
horoscope	19
météo	21
petites annonces	21
télévision	19
sports	26

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3 834 310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H5C1.
Le Quotidien est imprimé aux presses de TC Transcontinental de Québec. **Merci de recycler ce journal**.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

COGNÉE, *nom féminin*

Définition – Hache de fer à biseau étroit et à long manche, qui sert à abattre les arbres et à fendre le gros bois.
Cooccurrences – cognée du bûcheron, la cognée abat, porter la cognée, tomber sous la cognée, coup de cognée...
Proverbe – *Il ne faut jamais jeter le manche après la cognée* : il ne faut jamais se décourager.



Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5356931

L'aéroport régional le plus actif au pays pour le transporteur

Le mariage entre l'aéroport de Bagotville et la compagnie aérienne Sunwing est une réussite depuis plus de 10 ans, a confirmé le vice-président exécutif Québec, Sam Char. Avec six vols par semaine à destination du Sud, il s'agit de l'aéroport régional qui, avec la compagnie, est le plus actif du Canada.

Le Groupe de Voyages Sunwing a des départs dans quatre aéroports régionaux du Québec, et c'est de Bagotville qu'il y en a le plus, et de loin. Les autres aéroports ont entre un et deux vols, comparativement à six pour Bagotville. Et ça ne s'arrête pas là.

« Si on regarde dans l'ensemble du Canada, nous avons des départs de 33 aéroports. Si on enlève les aéroports internationaux, Bagotville demeure l'aéroport avec le plus de vols et de capacité par semaine », a confirmé Lyne Chayer, la nouvelle directrice générale Québec. Il y a six vols par semaine. Trois d'entre eux se rendent à Cuba, deux s'en vont en République dominicaine, et l'un a pour destination Cancún, au Mexique. Pour la directrice générale et le vice-président, il est très important que l'offre reste diversifiée et qu'elle réponde aux besoins des gens du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

M. Char est quant à lui très fier de ce partenariat qui en est à sa 14e année. Il se souvient du grand risque à prendre à l'époque, mais qu'il est extrêmement fier que ce partenariat ait réussi. Il ne pense pas que cela aurait été possible sans le soutien du personnel de l'aéroport de Bagotville, des agences de voyages, de la mairesse, des gens de la communauté et des médias. **MYRIAM ARSENAULT**



Le vice-président exécutif Québec de Sunwing, Sam Char était accompagné par la nouvelle directrice Québec, Lyne Chayer, pour préparer l'année à venir, en étudiant le marché saguenéen. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

L'année 2019-2020 à l'étude

Le vice-président exécutif Québec du Groupe Voyages Sunwing, Sam Char, et la nouvelle directrice Québec, Lyne Chayer, étaient de passage dans la région pour étudier l'offre et la demande, afin de préparer l'année à venir. « L'année 2018-2019 se porte bien. Nous avons nos vols qui connaissent un très beau succès et nous sommes en croissance par rapport à l'année précédente », a précisé Mme Chayer. Ils rencontraient du personnel de l'aéroport de Bagotville et des agents de voyage pour en apprendre le plus possible sur les affaires au Saguenay.

Tout de même, le duo n'avait pas d'annonce à faire concernant la prochaine année. Il était encore trop tôt pour savoir s'il y aurait des changements ou de nouvelles destinations à offrir. Même si les affaires vont bien, cela ne veut pas dire qu'il y aura des nouveautés, car les dirigeants ne souhaitent pas étouffer la demande. « On veut être prudents dans ce qu'on dit aujourd'hui. On ne veut pas trop augmenter, pour ne pas cannibaliser nos autres vols. Une offre qui dépasse la demande, c'est dangereux. On est ici pour avoir le pouls », a insisté le vice-président.

Les deux dirigeants étaient aussi de passage dans la région pour familiariser la nouvelle directrice générale, Mme Chayer, avec les principaux intervenants de la région. Elle sera à la tête des opérations dans toutes les régions du Québec. Elle a confirmé qu'elle était très motivée par ce nouveau défi et qu'elle souhaitait continuer la croissance de Sunwing dans ses cinq divisions, dont celle du transport aérien. **MYRIAM ARSENAULT**

AMÉLIORATIONS À BAGOTVILLE

Sunwing prête à participer



MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Le vice-président exécutif Québec pour le Groupe de Voyages Sunwing, Sam Char, et la directrice générale Québec, Lyne Chayer, sont satisfaits des améliorations annoncées à l'aéroport de Bagotville d'ici 2020. Par contre, ils ne diraient jamais non à d'autres rénovations, comme la construction de hangars ou l'implantation d'un service de douanes, pour lesquels ils seraient même prêts à y contribuer.

La Ville de Saguenay a récemment annoncé qu'elle apporterait des rénovations à l'aéroport de Bagotville. Elle souhaite le doter d'un espace d'accueil plus grand pour améliorer le confort des visiteurs, et même d'un espace pour accueillir le service de douanes, si jamais ce projet se mettait en branle.

« Le projet que nous avons vu, pour 2020, est excellent pour nous. C'est vraiment important pour le Groupe de Voyages Sunwing d'offrir une qualité au départ jusqu'au retour, une fois à la maison », se réjouit Mme Chayer, rencontrée par *Le Quotidien* dans les bureaux de Promotion Saguenay. Elle est convaincue que les améliorations amèneront de plus en plus de passagers.

> **« Et si nous, très modestement, nous pouvons faire notre contribution, absolument. »**
>
> — Sam Char

M. Char a noté que ces améliorations étaient importantes puisque l'aéroport est le point d'entrée et de sortie pour les voyageurs et qu'il contribue grandement à rendre l'expérience positive ou négative. « Et si nous, très modestement, nous pouvons faire notre contribution, absolument. On va répondre présent à Louise Bélanger [directrice de l'aéroport de Bagotville] », a-t-il ajouté.

ATTRAIT POUR DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES

Les avions de Sunwing passent souvent la nuit sur le tarmac de l'aéroport de Bagotville. Il n'y a pas de hangars pour les entreposer. Récemment, le bris d'un avion de Sunwing n'a pas pu être réparé sur place, parce qu'il n'y avait pas les infrastructures nécessaires pour faire les réparations à l'intérieur.

Cet événement a augmenté l'intérêt du Groupe de Voyages Sunwing envers l'ajout de ce type d'infrastructures. « Il n'y a pas une compagnie aérienne qui va vous dire : "Non, merci", pour des hangars, avec les hivers du Canada qui peuvent être difficiles », a soutenu M. Char. Il a assuré que l'entreprise y contribuerait financièrement en payant un loyer, puisque ses avions passent très souvent la nuit à Saguenay. Il a également insisté sur le fait que plus il y aurait de services à Saguenay, plus il y aurait des opportunités d'affaires.

Ce serait la même idée pour un service de douanes. Le vice-président exécutif Québec est convaincu que de la main-d'œuvre pourra être formée rapidement. « Il est évident que s'il y a des douanes chez vous, ça va nous permettre une expansion plus rapide, une offre plus développée. Tout le monde en bénéficierait. Avec les douanes, votre aéroport prendrait une nouvelle dimension », continue-t-il. Mais il a rappelé que cette décision ne leur revenait pas, et qu'elle était uniquement politique.



5380127

Les autres ne sont pas normaux

ROGER BLACKBURN
CHRONIQUE
rblackburn@lequotidien.com



Je me souviens de ces porte-clés qu'on recevait par la poste dans une enveloppe avec une lucarne en plastique pour y lire notre adresse. Il y avait des petites plaques d'immatriculation qu'on devait attacher à notre porte-clés. Je voyais mes grands frères attacher ce petit bidule en aluminium et ils me disaient que s'ils perdaient leurs clés, ils les recevraient par la poste.

Tout jeune, on savait déjà que c'était des plaques fabriquées par des amputés de guerre, qu'il suffisait de déposer les clés dans une boîte aux lettres et que, comme par magie, les clés retourneraient à leur propriétaire, un peu comme lorsque la fée des dents transforme une molaire en pièce de deux dollars. C'est plus vieux, en voyant des reportages à la télévision, que j'ai compris qu'il n'y avait rien de magique là-dedans et que ce sont des personnes amputées qui fabriquaient ces petites plaques.

EN MOINS DE 24 HEURES

Les résidants de la région ont reçu leur plaque porte-clés de l'Association des amputés de guerre. Ça fait 70 ans que ces petites plaques s'accrochent à nos clés en plus de permettre à des employés amputés de gagner leur vie en offrant ce service. Depuis ses débuts, en 1946, année où les anciens combattants amputés ont créé le Service des plaques porte-clés, l'Association des amputés de guerre du Canada a retourné plus de 1,5 million de trousseaux de clés perdus à leurs propriétaires ! Les employés reçoivent environ 50 porte-clés par jour, lesquels sont retournés en moins de 24 heures généralement. Avec les nouvelles puces électroniques utilisées dans les clés de voiture, ça peut coûter entre 300 $ et 500 $ pour remplacer une clé perdue.

Le financement et les dons reçus grâce au programme des plaques porte-clés a aussi permis de mettre en place différents services pour venir en aide aux personnes amputées. L'histoire de la petite Laurence Arseneault, 4 ans et demi, de Chicoutimi, qui porte une prothèse à l'avant-bras, démontre comment les jeunes amputés sont forts et résilients, et à quel point le programme Les Vainqueurs peut les aider.

DES SÉMINAIRES ÉMOUVANTS

« La première fois que nous sommes arrivés au congrès de l'Association des amputés de guerre, à Québec, il m'a fallu un bon cinq minutes pour me dénouer la gorge tellement j'étais ému. Je voyais que nous n'étions pas seuls à vivre avec un enfant qui avait besoin d'une prothèse », raconte Prescila Gagné, la maman de Laurence, que j'ai jointe au téléphone.

« C'est vraiment émouvant de voir comme ça, devant nous, une centaine d'enfants avec des prothèses qui fraternisent entre eux. Un adolescent me disait l'an passé que quand les jeunes amputés se retrouvent ensemble, ils ont l'impression qu'ils sont normaux et que ce sont les autres qui ne sont pas "normaux" », témoigne la dame, qui est toujours en admiration devant la débrouillardise des jeunes avec leur prothèse.

« Lors des séminaires de l'Association des amputés de guerre, il y a des témoignages très touchants », ajoute-t-elle.

DES JEUNES INGÉNIEUX

« Parfois, on se "bazoute" des affaires pas mal ingénieuses. Ça va de la brosse fixée avec une suce au fond de la baignoire pour se laver jusqu'à des acrobaties incroyables pour se mettre un élastique dans les cheveux. Les jeunes rivalisent d'ingéniosité, malgré leur condition, avec un grand sourire. On ne les entend jamais se plaindre de leur situation, ils vivent avec leur handicap et ils ont découvert une grande famille de gens qui vivent les mêmes choses qu'eux dans les congrès de l'Association des amputés de guerre, qui reviennent chaque année », raconte la maman de Laurence.

Prescila Gagné fait également remarquer que sa petite Laurence profite de cette rencontre pour partager son vécu avec d'autres amies, en leur posant des questions sur leur nouvelle prothèse. « Elle aime bien parler aux plus grands qu'elle et toucher à leur prothèse », confie la mère. À qui voulez-vous parler de votre prothèse à part un thérapeute ou vos parents ? C'est pour cette raison que les rencontres des amputés de guerre et le programme Les Vainqueurs, créé en 1975, continuent de donner de l'espoir aux jeunes. « Laurence a subi une amputation congénitale au bras gauche à sa naissance, juste en haut de l'avant-bras. On finit par s'habituer à la longue, mais l'autre jour, je la regardais fermer son *zipper* de manteaux avec sa prothèse et j'étais vraiment impressionnée par son habileté », raconte la maman de 45 ans.

« Laurence est suivie régulièrement par les spécialistes du Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) de Jonquière, et sa prothèse est ajustée et adaptée en fonction de sa croissance. Bientôt, elle portera une prothèse myoélectrique. Elle pourra actionner un pouce électrique avec ses contractions musculaires », explique la maman.

Ne vous privez pas de faire un don quand vous recevrez votre plaque porte-clés, si vous ne l'avez pas déjà reçu. C'est une façon de mettre du bonheur dans la vie des gens. C'est une aubaine pour rendre les gens heureux.



Laurence Arsenault, 4 ans et demi, de Chicoutimi, est inscrite au programme pour enfants amputés Les Vainqueurs, de l'Association des amputés de guerre du Canada.— PHOTO COURTOISIE

PALAIS DE JUSTICE DE ROBERVAL

Activités perturbées par la fumée

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Les activités judiciaires du Palais de justice de Roberval ont été légèrement perturbées, jeudi matin, après que de la fumée soit apparue dans le quartier cellulaire.

Les autorités de l'édifice du boulevard Saint-Joseph n'ont couru aucun risque et ont demandé aux gens de quitter leurs bureaux et les salles d'audience, le temps que les pompiers de Roberval se présentent sur les lieux et trouvent l'origine de cette fumée.

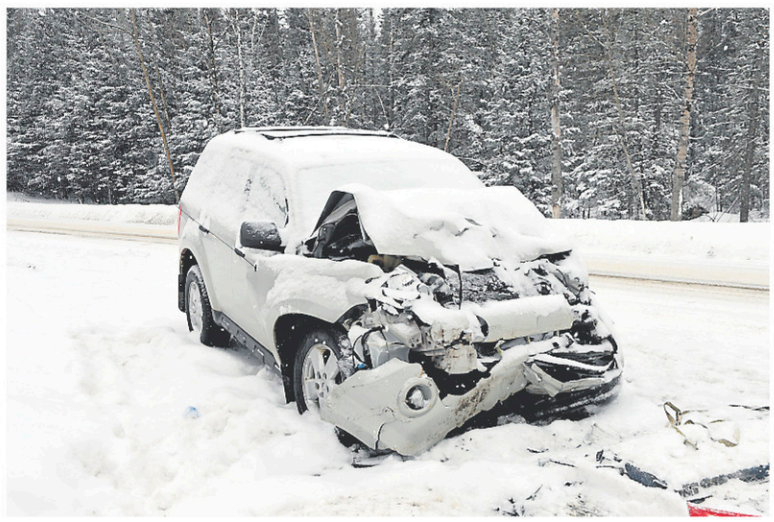
« Selon ce que nous avons su, un problème serait survenu dans le système de chauffage dans le quartier cellulaire, soit l'ancienne prison. De la fumée s'échappait du système. Par mesure de précaution, les gens sont sortis des salles d'audience, mais nous avons pu demeurer à l'intérieur du Palais de justice », a mentionné Me Denis Otis, qui se trouve régulièrement à Roberval pour représenter les intérêts de ses clients.

« Nous avons pu reprendre les procédures judiciaires devant la juge Isabelle Boillat. Les détenus n'ont pas été retournés dans le quartier cellulaire. Ils ont plutôt été placés dans de petits locaux en attendant leur passage devant le tribunal », a mentionné Me Otis.

RÉNOVATIONS

Ce léger problème de chauffage pourrait bien ne pas se reproduire dans le futur, étant donné que le gouvernement du Québec, alors dirigé par Philippe Couillard, a annoncé en décembre 2017 l'injection d'une somme de 62 millions de dollars pour la rénovation complète du Palais de justice.

L'édifice sera agrandi, rénové et offrira trois fois plus d'espace que l'emplacement actuel. Le projet devrait être une réalité en 2020 ou au plus tard en 2021.





PHOTOS LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

COLLISION À SHIPSHAW

Blessée grave

Une dame a été blessée gravement, jeudi matin, dans une collision entre deux véhicules sur la route Coulombe, à Shipshaw.

L'accident s'est produit vers 9 h 30. Un des deux conducteurs aurait perdu la maîtrise de son véhicule. L'autre conducteur, qui circulait en sens inverse, n'a pu l'éviter et a percuté le véhicule du côté passager.

« Une dame a été blessée sérieusement, mais on ne craindrait pas pour sa vie », souligne Bruno Cormier, porte-parole du Service de police de Saguenay.

La seconde personne impliquée s'en tire avec des blessures mineures.

L'accident a causé un ralentissement de la circulation, mais la route n'a pas été bloquée.

Une cinquantaine d'accrochages, de sorties de route et d'accidents avec blessés mineurs ont été recensés jeudi sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean par les différents corps de police. **ANNE-MARIE GRAVEL ET PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**

ÉQUIPE LAVOIE²
UN CHOIX D'EXCELLENCE



viacapitale SLSJ HL INC.

HÉLÈNE LAVOIE FRI
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA
418 693-4293

JACQUES LAVOIE
COURTIER IMMOBILIER
418 557-4293



LOUIS BRODEUR
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
418 590-3422

MARYLÈNE BOIVIN
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL BILINGUE
418 944-9533

www.lavoieaucarre.com

CHICOUTIMI

864, Chabanel
19466538

CHICOUTIMI

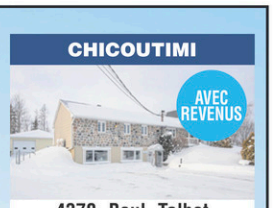
1113, Félix-Antoine-Savard
10377806

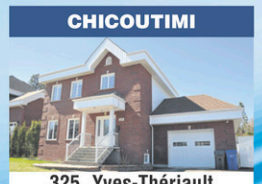
CHICOUTIMI

928, des Raffineurs
16140560

CHICOUTIMI

CONDO
316 - 1950, des Roitelets
10184036

CHICOUTIMI

AVEC REVENUS
4370, Boul. Talbot
27565511

CHICOUTIMI

325, Yves-Thériault
12253833

CHICOUTIMI

JUMELÉ
884, des Défibreurs
18951741

CHICOUTIMI

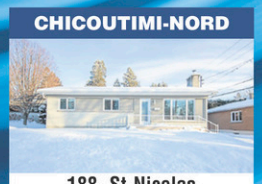
1639, du Portage
23756694

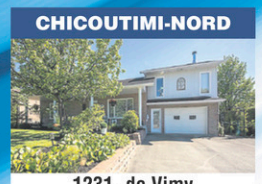
CHICOUTIMI-NORD

28, de la Paix
28380288

CHICOUTIMI-NORD

200, Nicolet
27672256

CHICOUTIMI-NORD

188, St-Nicolas
22424799

CHICOUTIMI-NORD

1231, de Vimy
14709687

JONQUIÈRE

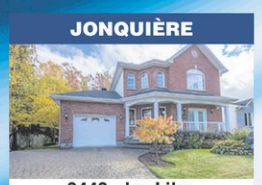
JUMELÉ
2003, Powell
27744814

JONQUIÈRE

CONDO
403 - 2077, Boul. René-Lévesque
22358821

JONQUIÈRE

JUMELÉ
2327, Gilbert
10050446

JONQUIÈRE

3443, des Lilas
26318186

LAC KÉNOGAMI

BORD DE L'EAU
416, du Cap
27949943

LA BAIE

CHALET
4725, Sent. du Lac-à-la-Poche
14000816

LA BAIE

3772, Route de l'Anse-à-Benjamin
9341048

LA BAIE

1 HECTARE
3223 Ch. du Plateau N.
16232064

LA BAIE

DUPLEX
3351-3353, du Prince-Albert
23949060

LATERRIÈRE

1369, du Boulevard
28802137

LATERRIÈRE

BORD DE L'EAU
4391, Ch. St-Pierre
13025088

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

BORD DE L'EAU
568, 14e ch. du Lac-Sébastien
14726681

SAINT-DAVID-DE-FALARDEAU

191, Perron
12393967

5379469

« Ce n'est pas juste », dit l'UPA

ANNIE-CLAUDE BRISSON
acbrisson@lequotidien.com

L'Union des producteurs agricoles (UPA), dont la fédération régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, se désole de l'attitude du gouvernement fédéral quant à la gestion du Programme d'assurance récolte. Une modification aux paramètres de couverture en cours d'année d'assurance de la part d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) permettrait d'ajouter 16 millions $ aux compensations de 46 millions $ déjà octroyées à l'échelle provinciale.

Les effets de la sécheresse de l'été dernier, laquelle a affecté les récoltes de foin en juillet, se font encore sentir chez des producteurs québécois, dont plusieurs du Bas-Saint-Laurent, de Chaudière-Appalaches et du Saguenay–Lac-Saint-Jean. L'UPA est d'avis que les actuels paramètres du Programme d'assurance récolte de La Financière agricole du Québec (FADQ) ne protègent pas convenablement les agriculteurs quant aux conditions climatiques incontrôlables.

« Si vous avez un accident d'auto, vous serez dédommagé. On ne quête pas, on veut juste une compensation. C'est préoccupant. On est en droit d'avoir une compensation de façon juste et équitable sur des pertes réelles », image le président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Mario Théberge.

L'eau se faisait rare, l'été dernier, à un point tel que l'urgence foin a été décrétée au Lac-Saint-Jean. Le calcul de l'aide financière de la deuxième fauche s'est fait sur une période allant de la mi-juin à la fin juillet. La période de calcul s'est terminée par 50 millimètres de pluie, ce qui n'a pas amélioré l'état des récoltes. Les précipitations ont plutôt biaisé la formule du mécanisme d'indemnisation. Les agriculteurs situés aux abords de cinq des douze stations météo du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui ont enregistré ladite pluie se sont retrouvés désavantagés. Ils ont vu leurs compensations être diminuées.

« C'est une grande déception. Le régime n'est pas adéquat. Ce n'est pas juste », ajoute M. Théberge.

« La méthodologie actuelle prévoit des ajustements lorsqu'il y a de la pluie intense dans les trois derniers jours de la période de croissance. Or, la majorité des pluies enregistrées en 2018 sont arrivées dans les six derniers jours de cette période. Pour corriger cette situation, la FADQ propose de faire passer ces ajustements des trois derniers jours de la période aux dix derniers jours, ce qui permettrait des indemnités plus représentatives pour les régions touchées par la sécheresse », peut-on lire dans une communication écrite transmise par l'UPA.

RÉVISION DU CALCUL

Les producteurs réclament depuis plusieurs mois une révision de la méthode de compensations. Ils désirent notamment que les dernières journées des périodes de calcul ne soient pas comptabilisées, alors qu'elles n'ont aucune incidence sur les récoltes. M. Théberge cite en exemple une plante qui sera mise en état de sécheresse pendant six semaines. Quelques jours de pluie, selon lui, ne changent en rien l'état de la plante.

De son côté, La Financière agricole du Québec a accepté de modifier le calcul pour l'année à venir, en plus de revoir la dernière année. Toutefois, le palier fédéral, qui gère 60 % du programme d'indemnisation, doit donner son aval afin que la modification ait lieu.

Selon le président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles (UPA), Mario Théberge, l'acceptation du gouvernement fédéral pour modifier le calcul de la dernière saison pourrait représenter une somme d'environ 12 000 $ pour une ferme de taille moyenne.

LE FOIN PLUS RARE

Alors que l'hiver est bien loin d'être terminé, la rareté du foin se fait de plus en plus sentir.

« Le garde-manger s'en vient vide dans plusieurs étables. Un producteur m'a dit qu'il devrait envoyer 10 % de ses animaux à l'abattoir. On ne peut pas faire jeûner nos vaches. On veut les garder », confit celui qui reconnaît la tristesse de la situation.



Le président de la Fédération régionale de l'Union des producteurs agricoles, Mario Théberge, considère que les agriculteurs ne sont pas convenablement protégés quant aux phénomènes météorologiques. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

Gala PERFORMANCE 2018

Via Capitale Saguenay–Lac-Saint-Jean est fière de souligner les performances de ses courtiers au Saguenay–Lac-Saint-Jean

viacapitale
Saguenay–Lac-Saint-Jean
Agence immobilière

En solo par secteur pour la région

Chicoutimi
INSCRIPTEUR

Michelle CLAUDE
VENDEUR

Jérôme COTÉ

Jonquière
INSCRIPTEUR /VENDEUR

Michel GIRARD

Alma
INSCRIPTEUR /VENDEUR

Chantale TREMBLAY

Haut du lac
INSCRIPTEUR /VENDEUR

Daniel MALTAIS

En équipe pour la région

Équipe Simard
INSCRIPTEUR

François CHAYER | Pierre-Olivier SIMARD | Guy SIMARD

Équipe Lavoie²
VENDEUR

Louis BRODEUR | Hélène LAVOIE | Jacques LAVOIE | Marylène BOIVIN

5379467

JOURNÉE PORTES OUVERTES DANS DOMAINE-DU-ROY

La MRC se rapproche des citoyens

GUILLAUME ROY
groy@lequotidien.com

À quoi sert une municipalité régionale de comté ? Telle est la question à laquelle voulait répondre la MRC du Domaine-du-Roy en se rapprochant des citoyens par une première journée portes ouvertes tenue mercredi après-midi.

Créée en 1983, la MRC du Domaine-du-Roy couvre un territoire de 18 000 km^2, soit 36 fois la taille de l'île de Montréal. Chaque année, l'organisation gère un budget de 12,8 millions de dollars au profit des neuf municipalités qu'elle dessert.

« C'est une grande première, parce qu'on voulait sensibiliser les gens au rôle d'une MRC dans son milieu, a souligné le préfet Lucien Boivin. On voulait aussi démystifier les tâches des gens qu'on y retrouve et démontrer le développement qu'on fait. »

Ainsi, plus de 70 personnes sont venues à la rencontre de l'équipe de 15 employés qui compte des aménagistes, des techniciens, des inspecteurs et des membres de l'équipe administrative

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une vaste stratégie de communication qui démarre dans les médias et sur le Web, et qui vise à mieux faire connaître les services, mais aussi les besoins de la population, en engageant le dialogue, a renchéri Mario Gagnon, le directeur général de l'organisation.

Pour mieux implanter la marque de la MRC, qui a récemment refait son logo, cinq panneaux devraient être installés sur le territoire, au cours des prochains mois, a mentionné Danny Bouchard, le responsable de l'aménagement. « On veut que les gens sachent où ils se trouvent sur le territoire et ce qui nous démarque », dit-il.

Une MRC, c'est un palier de gouvernement régional qui gère notamment les matières résiduelles et la couverture de la Sûreté du Québec, mais c'est aussi un promoteur de projet pour générer des revenus autonomes.

L'exemple récent le plus marquant est la mise sur pied de la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean, avec la MRC Maria-Chapdelaine et Mashteuiatsh, qui permet de générer plus de 600 000 $ de bénéfices par année. Lorsque les prêts pour la construction des barrages seront remboursés, ces bénéfices grimperont à plus de 2 millions de dollars annuellement.

La MRC gère également 14 000 hectares forestiers où l'on retrouve une possibilité de récolte de 14 000 mètres cubes annuellement. De plus, la gestion des 2000 baux de villégiature permet de générer 200 000 dollars de revenus nets.

Résultat : la proportion des revenus de la MRC payée par les municipalités ne cesse de baisser, de 66 % en 2009 à 48 % aujourd'hui.

Des sommes qui proviennent du gouvernement provincial sont également redistribuées dans les communautés à travers le Fonds de développement du territoire, à raison d'un peu plus d'un million de dollars par an, note Annie Fortin, la responsable du développement du territoire. De cette somme, 275 000 $ sont alloués au fonctionnement du Centre local de développement (CLD) Domaine-du-Roy.



Danny Bouchard, directeur du service de l'aménagement du territoire, Annie Fortin, directrice du développement, Lucien Boivin, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy, et Mario Gagnon, directeur général de la MRC, ont accueilli le public, mercredi. — PHOTO LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS

Fait à noter, la MRC du Domaine-du-Roy a également été un maître d'œuvre de la Véloroute des Bleuets et est la propriétaire du Village historique de Val-Jalbert. Récemment, elle a aussi mis sur pied un projet territorial de transport collectif et adapté, Accès Transport.

Enfin, la MRC pilote plusieurs chantiers pour connaître le pouls de la population sur le tourisme, la santé, les saines habitudes de vie, la forêt et l'agroalimentaire.

Félicitations

aux courtiers qui se sont classés parmi les 100 premiers au Québec sur 1015 courtiers solo du réseau immobilier Via Capitale


Chantale **TREMBLAY**


Daniel **MALTAIS**


Jérôme **COTÉ**


Michelle **CLAUDE**

Félicitations

aux équipes qui se sont classées parmi les 25 meilleurs au Québec pour le réseau Via Capitale

ÉQUIPE LAVOIE^2


Louis **BRODEUR** | Hélène **LAVOIE** | Jacques **LAVOIE** | Marylène **BOIVIN**

ÉQUIPE DUFOUR-DUFOUR-TURGEON


Alain **DUFOUR** | Linda **TURGEON** | Jean-Marc **PRINCE** | Michel **DUFOUR**

ÉQUIPE SIMARD


François **CHAYER** | Pierre-Olivier **SIMARD** | Guy **SIMARD**

ÉQUIPE BOISSONEAULT-GAGNON


Françoise **BOISSONEAULT** | Josée **GAGNON**

LES ASSOCIÉES DE L'IMMOBILIER


Guylaine **GAGNON** | Alexandra **DESBIENS**

PLUS GRAND NOMBRE ET VOLUME HYPOTHÉCAIRE AU QUÉBEC

ÉQUIPE SIMARD


François **CHAYER** | Pierre-Olivier **SIMARD** | Guy **SIMARD**

PLUS GRAND NOMBRE DE VENTES AU QUÉBEC

ÉQUIPE DUFOUR-DUFOUR-TURGEON


Alain **DUFOUR** | Linda **TURGEON** | Jean-Marc **PRINCE** | Michel **DUFOUR**

5379467

Jury professionnel

Cette année encore, le jury professionnel est chargé de décerner cinq prix de la compétition officielle. Il est notamment composé de Jérémy Comte, cinéaste dont le film *Fauve*, présenté l'an dernier à REGARD, est en nomination aux Oscars 2019.

Il sera accompagné du comédien Emmanuel Schwartz, qui joue autant au théâtre, à la télévision (*Lâcher prise*, *Trop*) qu'au cinéma (*Hochelaga, terre des âmes*).

Nicholas O'Neil, scénariste et responsable de la programmation du Telluride Film Festival aux États-Unis, Geneviève Dulude-De Celles, réalisatrice récemment primée à Berlin pour son premier long métrage, *Une colonie*, ainsi que Tizian Büchi, programmateur au Festival de Locarno en Suisse, complètent le jury. **ANNE-MARIE GRAVEL**

PHOTO COURTOISIE



Brotherhood

Un avant-goût

L'équipe de REGARD a mis en appétit les personnes présentes au dévoilement de la programmation, jeudi matin, en projetant quelques courts métrages sélectionnés pour le festival.

Le public a notamment pu sourire avec *Les Sentiers battus*, un court métrage réalisé par Guillaume Harvey, cinéaste originaire de la région. Le film mettant en scène Jean-Carl Boucher et Roger Léger a été tourné au lac Brochet, à Saint-David-de-Falardeau.

Brotherhood, de Meryam Joobeur, a transporté les cinéphiles dans un tout autre univers. Le film, qui se déroule en Tunisie, raconte l'histoire d'un père troublé par le retour de son fils de Syrie avec une femme mystérieuse. Le court métrage touchant et troublant a remporté le prix du Meilleur court métrage canadien au Toronto International Film Festival (TIFF). **ANNE-MARIE GRAVEL**

PHOTO COURTOISIE



Les sentiers battus



23e ÉDITION DE REGARD

164 courts



ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Les amateurs de cinéma seront servis du 13 au 17 mars. Un total de 164 courts métrages en provenance de plus de 35 pays seront présentés dans le cadre de la 23e édition de REGARD.

L'équipe du festival a dévoilé sa programmation jeudi matin, simultanément à Saguenay et à Montréal. Qualité et variété. Voilà les deux mots qu'elle utilise pour décrire la sélection de courts métrages qu'elle servira au public d'ici quelques jours. Un total de 1382 films ont été soumis.

Neuf programmes compétitifs, 10 programmes thématiques, sept programmes jeunesse et deux compétitions parallèles ont été élaborés en cette année où le court métrage québécois rayonne à l'international et où la femme occupe une plus grande place.

« C'est une année exceptionnelle pour le court métrage, qui fait la fierté de tous les Québécois actuellement. Deux courts québécois sur les cinq sélectionnés aux OSCARS, c'est du jamais-vu. Les réalisatrices ont aussi pris d'assaut la scène cinématographique. Elles raflent les honneurs au TIFF, à Sundance, à Berlin, et REGARD en fait aussi écho. Un nombre record de leurs petits bijoux enrichissent notre sélection cette année », affirme Mélissa Bouchard, directrice de la programmation.

Près de 90 000 $ seront remis en argent et services aux lauréats des différentes compétitions.

Cette année encore le programme 100 % Saguenay ouvrira les festivités le mercredi soir. Par contre, pour une première fois, la sélection sera en compétition. Le court métrage *Les Sentiers battus* du cinéaste originaire de la région Guillaume Harvey sera le premier à être projeté sur écran. Le public aura également l'occasion de découvrir le fruit du labeur de Nicolas Lévesque avec *Rich in Bollywood,* ainsi que de Martin Rodolphe Villeneuve avec *Éléonore*. Quatre films d'animation tournés dans la région figurent aussi au programme de la soirée. Chantale Boulianne, dont le premier court métrage présenté l'an dernier a attiré l'attention jusqu'en France, présentera son deuxième court métrage animé, *Cyclone 3000*.

L'engouement pour l'animation se fait d'ailleurs sentir à un point tel que la qualité et la quantité



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

métrages à découvrir



Marie-Elaine Riou, directrice générale de REGARD — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

de courts soumis ont permis de lui consacrer un programme. Un programme intitulé *#MeToo* sera par ailleurs réservé au mouvement qui a beaucoup fait jaser ces deux dernières années.

Plusieurs jeunes cinéastes font aussi leur arrivée à REGARD.

« Un réel vent de fraîcheur souffle sur REGARD cette année, soulevé par une cohorte de nouveaux talents fort prometteurs, d'ici et d'ailleurs. On retrouve plusieurs premières œuvres parmi les grands coups de cœur de la compétition », souligne Mélissa Bouchard.

REGARD poursuit également son travail auprès du public jeunesse. En plus des 9000 jeunes qui ont pu découvrir ou redécouvrir le court métrage en cours d'année, plusieurs activités sont organisées dans le cadre du festival. Des projections seront offertes dans différentes salles du Lac-Saint-Jean, et des projections spéciales pour les 2 à 17 ans sont prévues à Saguenay.

Une leçon de cinéma avec Jérémy Comte, dont le film *Fauve* est en nomination aux Oscars, ainsi qu'une rencontre avec le comédien Rémy Girard, porte-parole de l'événement, figurent également à l'horaire.

Toute la programmation est disponible au *festivalregard.com*.



Sophie Beauparlant, présidente du conseil administration de REGARD, et Mélissa Bouchard, directrice de la programmation, promettent une édition riche en qualité et en variété. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MARIANE L. ST-GELAIS

Film improvisé

Pour célébrer le 20e anniversaire du mouvement Kino, REGARD ramène le film improvisé. Cette année, le défi a été lancé à la réalisatrice et kinoïte Lawrence Côté-Collins. Elle devra scénariser, tourner et monter un court métrage improvisé en 48 heures. Une série de contraintes lui seront imposées. La première, qui a été choisie par les internautes, consiste à tourner une partie de son court dans un buffet oriental. Le résultat de son travail sera présenté au public le samedi 16 mars, en clôture de programme. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Cinéma à l'aveugle

Une expérience surprenante sera proposée aux festivaliers. Les yeux bandés, les spectateurs pourront « écouter » les courts métrages lus par les auteurs saguenéens Marie-Andrée Gill, Vanessa Bell, Charles Sagalane et Anick Martel, dans le cadre d'un cinéma à l'aveugle prévu le vendredi 15 mars, à 21h, au Côté-Cour de Jonquière. Les participants pourront ensuite découvrir visuellement les courts métrages qui leur ont été lus. **ANNE-MARIE GRAVEL**

« C'est une année exceptionnelle pour le court métrage. »

— Mélissa Bouchard

Trois films d'ici en compétition

Trois films de réalisateurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont en compétition officielle dans le cadre de la 23e édition de REGARD.

Le duo composé de Philippe David Gagné et Jean-Marc E. Roy présentera son dernier court métrage, *Forêt Noire*, le jeudi 14 mars.

Martin-Rodolphe Villeneuve, qui avait présenté *Qu'en ce jour je meure* en 2017, est de retour avec Éléonore.

Quant à Nicolas Lévesque, il propose *Rich in Bollywood*, un court métrage documentaire qui traite du star-système bollywoodien, qu'il a tourné à Mumbai, en Inde, en décembre. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Tempo Ubisoft

Les festivaliers auront droit cette année à un tout nouvel espace couvert installé au croisement des rues Racine et Bégin, fruit d'une collaboration avec l'entreprise Ubisoft. Le site pouvant accueillir environ 200 personnes permettra de faire des découvertes musicales, cinématographiques et numériques gratuitement. Les visiteurs pourront notamment expérimenter la réalité virtuelle. Ils seront plongés dans des univers en trois dimensions, avec *I Saw The Future*, de François Vautier, et *Archi-Vrai*, de Benoit Felici et Mathias Chelebourg. **ANNE-MARIE GRAVEL**

Affluence

L'an dernier, près de 75 000 entrées ont été enregistrées dans le cadre de REGARD. Selon les données de l'organisation, l'événement a également généré plus de 500 000 $ en retombées touristiques. L'an dernier, le grand nombre de spectateurs a causé quelques problèmes à l'entrée des salles. Certains spectateurs n'ont pu assister à la projection désirée. Cette année, des films seront notamment présentés simultanément au Théâtre Banque Nationale de Chicoutimi et à la salle François-Brassard de Jonquière afin de corriger la situation. **ANNE-MARIE GRAVEL**

chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD** *msimard@lequotidien.com*
Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD** *dbouchard@lequotidien.com*
Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE** *mst-hilaire@lequotidien.com*

Quand on bouscule

JEAN-MARC SALVET
CHRONIQUE
jsalvet@lesoleil.com



Quand un gouvernement bouscule, il est probable qu'il se fasse bousculer.

Le recours intenté par l'Association québécoise des avocats et des avocates en droit de l'immigration contre Québec n'est pas surprenant.

Le regroupement veut forcer le ministère de l'Immigration à traiter quelque 18 000 dossiers que le gouvernement Legault a décidé de passer à la trappe.

Pas surprenant... Même dans cette rubrique, on s'étonnait la semaine dernière que ces dossiers ne soient déjà plus traités, alors que le projet de loi du ministre Simon Jolin-Barrette n'est pas adopté et qu'il ne le sera pas avant plusieurs semaines.

Est-ce que ce recours est la meilleure voie pour les candidats concernés ? Pas nécessairement, cela dit. Car, à moins que le gouvernement renonce à son plan, la loi sera à un moment ou l'autre adoptée et tous les dossiers n'auront pas été traités – si un juge donne raison à ce regroupement d'avocats.

N'empêche que cette affaire est un caillou dans la chaussure du gouvernement. Si la Cour supérieure du Québec le somme de traiter les dossiers jusqu'à l'adoption de la loi, c'est une gifle qui lui sera administrée.

ÉTONNEMENT

Des caquistes s'étonnent de voir autant de levées de boucliers contre des projets qu'ils présentent. Mais qu'ils se rassurent : aucun des partis d'opposition ne rivalisera avant longtemps avec le niveau de soutien dont ils jouissent.

Les appuis dont ils bénéficient dans la population ne fondront pas comme neige au soleil. Même les libéraux avec qui ils sont à couteaux tirés l'admettent. Les caquistes jouissent aussi de la légitimité conférée par les urnes. Mais insistons sur l'aspect suivant : tout gouvernement doit apprendre à arrondir les angles. Ou alors, apprendre à composer avec de fortes oppositions. C'est l'un ou l'autre.

VITE!

Le gouvernement Legault s'expose aux coups entre autres parce qu'il gouverne vite. Répétons que c'est parce qu'il a annoncé que moins d'immigrants s'établiront au Québec cette année qu'il veut que ceux-ci répondent en plus grande proportion aux besoins du marché du travail.

D'où sa volonté de s'appuyer rapidement sur le nouveau système visant à mieux arrimer des candidats à des emplois.

Jusqu'à présent, il a présenté 10 projets de loi, dont quelques-uns sont controversés. Celui, assez consensuel, sur l'étendue de la gratuité scolaire déposé jeudi est le 10e, même s'il porte le numéro 12. Trois autres projets législatifs seront déposés au Salon bleu en début de semaine prochaine. C'est pas mal en si peu de temps.

Tout gouvernement doit apprendre à arrondir les angles. Ou alors, apprendre à composer avec de fortes oppositions. C'est l'un ou l'autre.

CONCERTATION

Ce n'est pas l'annonce précipitée de nouvelles places en garderies subventionnées qui calmera les inquiétudes de ceux craignant des effets pervers de la généralisation des maternelles 4 ans.

Le gouvernement n'a pas à mettre de côté ses objectifs pour autant. Il a par contre le devoir d'éviter de bousculer, et donc celui de s'appuyer sur les écoles et les centres de la petite enfance pour les concrétiser le plus harmonieusement possible.

Pour ce faire, la commission parlementaire qui se déroulera sur ces maternelles devra être une opération sincère de grande écoute – à l'inverse de celle sur le cannabis.

Pour le ministre Jean-François Roberge, la concertation devra être un mot clé.

PROMOTION SAGUENAY REMET LA MARJOLAINE EN QUESTION....



Mario Lacroix, *Le Quotidien*

CARREFOUR DES LECTEURS

Présumé innocent

Impossible de fermer les yeux à la suite des événements survenus à l'école Saint-Pierre d'Alma, au début de février [lorsqu'une fillette a été blessée par un couteau].

Je ne peux m'abstenir de faire la leçon à tous ces gens qui portent des jugements trop hâtifs à l'égard du petit garçon.

Avant de commencer, sachez que comme plusieurs d'entre vous, je ne connais ni les enfants ni les parents qui sont visés dans cette histoire.

Ce qui me pousse à agir aujourd'hui, c'est la manière dont les gens portent des jugements à l'intention de l'enfant et l'effet d'entraînement que cela peut produire.

Certes, je n'approuve pas la manière de régler les problèmes par la violence, et surtout pas avec une arme, quelle qu'elle soit.

À se demander plutôt : « Quelle raison peut amener un enfant de 9 ans à agir de la sorte ? »

Était-il victime d'un comportement abusif à son égard ? Se sentait-il menacé ? A-t-il saisi un couteau, comme ça, ce matin-là, pour assurer sa défense ?

Revenons à David Fortin, disparu il y a dix ans. Revenons au matin de sa disparition ! Si lui aussi avait saisi un couteau... Serait-il parmi nous aujourd'hui ? Et si le couteau avait été pointé sur son agresseur ! Comment l'aurait-on perçu ?

Certainement pas comme une victime, mais plutôt comme l'agresseur. Avouez que plusieurs d'entre vous l'auraient crucifié.

Imaginez un instant son retour à l'école ! Imaginez tous ces gens le pointant du doigt, tous prêts à lui prédire un avenir très peu prometteur !

En tant que parent, je ne peux que riposter. Comment croyez-vous que les parents du jeune se sentent présentement ? Imaginez leur désarroi, leur impuissance, leur tristesse... Et si c'était le vôtre ?

Par le passé, mon garçon a été victime de harcèlement. À un point tel qu'on a dû remettre une photo aux enseignants de l'école qu'il fréquentait, afin d'assurer sa défense. On l'a même menacé de le rendre handicapé pour le restant de ses jours.

À l'époque, mon petit gars avait un petit coffre de pêche et dans son petit coffre, il y avait un petit canif. Qu'est-ce qui me dit qu'un bon matin, il n'aurait pas décidé de l'apporter à l'école pour assurer lui-même sa protection ? Voyant ainsi que tous nos efforts étaient vains et que les beaux jours qu'on lui promettait n'arriveraient jamais. Imaginez : « ne compter que sur soi-même. »

Je ne dis pas que c'est ce qui s'est passé. Je veux juste vous dire qu'on ne connaît pas l'histoire du petit gars. Il est peut-être bien plus à plaindre que celle qui a reçu le coup de couteau.

Et si j'avais visé juste ! Imaginez la détresse du petit gars. La victime dans le rôle du vilain petit canard... Comment sera son retour à l'école ?

Commençons par donner

TWITTER twitter.com/lequotidien_cyb
FACEBOOK facebook.com/LeQuotidienProgres
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE OU UNE OPINION? redaction@lequotidien.com

chronique



PHOTO DU JOUR

Image nocturne du pont de l'Amitié sino-coréenne, qui enambe le fleuve Yalou entre les villes de Dandong, en Chine, et Sinuiju, en Corée du Nord. Le leader nord-coréen, Kim Jong Un, traversera l'infrastructure en train, alors qu'il amorce une tournée chinoise au terme de laquelle il rencontrera le président américain, Donald Trump, au Vietnam. — PHOTO AFP, GREG BAKER

l'exemple, si on veut d'un monde meilleur. Cet enfant a certainement besoin d'une aide psychologique, et peut-être encore plus que les gens de son école.

Il serait regrettable que les qu'en-dira-t-on mènent un jeune de 9 ans à l'irréparable.

Et de grâce, ne vous en prenez pas à la fillette, car ce dont je viens de discuter n'est qu'une hypothèse, et non les faits.

Mon seul but est de vous faire réfléchir. Et si la fillette était victime de son agresseur parce qu'elle avait osé dénoncer son agresseur?

Andrée, mère d'une victime

Traditions à la végé

Dans ma famille, Noël est une fête magnifique et remplie de traditions. Le beau grand sapin avec un oncle déguisé en père Noël, les cousins au piano ou à la guitare pour une petite musique d'ambiance, et surtout, le bon repas traditionnel suivi d'une onctueuse bûche de Noël.

À la suite de la sortie du nouveau *Guide alimentaire canadien*, ce que j'ai entendu ressortir dans ma région était que les gens craignaient qu'une alimentation végétalienne aille à l'encontre de leurs traditions. Pour ceux qui ne savent pas, une alimentation végétalienne est une alimentation sans viande, sans produits sous-animaliers, comme le lait et les œufs, et une alimentation basée sur des produits végétaux.

C'est aussi une façon de réduire une énorme quantité de notre production de gaz à effet de serre, et ainsi de réduire notre contribution à l'exploitation animale et au réchauffement climatique, qui est aujourd'hui le problème de tous.

Je vous apporte alors deux magnifiques exemples que j'ai trouvés, qui montrent que l'alimentation végétalienne peut très bien faire respecter nos traditions ici, au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Tout d'abord, dans le livre *Végane mais pas plate,* de Jessie Nadeau et Pierre-Hugo Carron, on peut retrouver une recette de soupe aux gourganes ainsi qu'une poutine digne de notre région. Pour se réchauffer un peu durant nos grands froids, la soupe aux gourganes est une option fantastique, et la poutine végane peut rendre un vendredi soir cent fois meilleur avec son bon fromage fait à partir de noix de cajou.

Oui oui, on appelle ça du « fauxmage ». De plus, la belle Marilou, avec l'aide d'Alexandre Champagne, nous a concocté une recette de tourtière végétalienne dans l'un de ses livres, *Trois fois par jour*. Ayant essayé cette recette de tourtière à l'avoine moi-même, je peux vous affirmer qu'elle est délicieuse et réconfortante. Parfaite pour un souper de famille!

Je vous invite à essayer ces recettes et de ne plus avoir peur pour vos traditions, peu importe votre alimentation!

Sophie Morin-de Moor, étudiante
Collège d'Alma

La bousculade, c'est pas une raison pour se faire mal

PATRICK DUQUETTE
CHRONIQUE
pduquette@ledroit.com



Voilà qu'on instaurera une zone de bousculade « supervisée » dans la cour de l'école primaire du Cheval-Blanc à Gatineau. En partant, il y a quelque chose qui cloche avec le concept.

Parce que de la bousculade, du chamaillage, du tiraillage, dès que c'est supervisé… bien ce n'est plus vraiment du tiraillage. Le fun de se chamailler, c'est justement que c'est interdit.

C'est mon frère et moi, quand on avait 10 ou 11 ans, assis sur la banquette arrière de l'auto, pendant les deux heures et demie de route que ça prenait pour aller visiter mes grands-parents à Lac-Mégantic.

On trouvait le voyage tellement, mais tellement long! Arrivait toujours un moment où on se chamaillait. Fallait bien dépenser notre trop-plein d'énergie de petits gars. Mon frère me donnait une petite « binne » sur le bras. Ou c'était moi qui lui en donnais une. On se retenait de dire ayoye! pour ne pas alerter nos parents assis devant.

Un moment donné, on oubliait qui devait une « binne » à qui. Normalement, c'est à partir de là que ça dégénérait. Ma mère se retournait la première: « Les enfants, ça va mal finir, ce jeu-là! »

Quand une « binne » manquait sa cible pour atterrir sur la gueule de l'autre, mon père se retournait à son tour: « Les enfants, arrêtez ça! » Et en ce temps-là, quand la grosse voix de ton père tonnait dans l'habitacle de la Chevrolet brune, t'avais intérêt à te la fermer.

Mais jamais pour très longtemps. « C'est toi qui as commencé », chuchotait bientôt mon frère. « Non, c'est toi! », répliquais-je.

J'ai dit qu'on se retenait de hurler de douleur, mais on se retenait aussi de rire trop fort. Parce qu'on avait du plaisir. Se chamailler, c'était moins plate que de contempler le paysage entre Nantes et Coaticook.

C'était une façon enfantine d'explorer les limites de notre univers. De savoir jusqu'où on pouvait repousser l'interdit avant que mon père se fâche. D'explorer l'autre aussi: comme j'étais deux fois plus gros que mon frère, j'avais intérêt à ne pas frapper trop fort si je voulais que le jeu se poursuive.

Ma mère détestait voir ses deux fils se chamailler. Mais elle tolérait. Tant que ça demeurait un jeu, c'était correct. Aussitôt que ça devenait dangereux ou trop agressif, elle intervenait. Puis, mon père finissait la *job*.

Tout ça pour dire que je n'ai rien contre l'idée de l'école du Cheval-Blanc. Une zone de bousculade dans la cour d'école où les enfants pourront se chamailler sous haute supervision? Pourquoi pas. Pourvu que ça ne devienne pas un prétexte pour réduire les cours d'éducation physique ou le sport parascolaire.

Au début, les enfants, surtout les petits gars, vont faire la file pour s'affronter dans l'arène de bousculade. L'attrait de la nouveauté. Puis à force de se faire dire: eille, pas le droit de jambettes! Pas le droit de pousser dans le dos! Pas trop fort! Pas trop ci! Pas trop ça!, ils vont se tanner…

Pendant un temps, le chamaillage va se dérouler dans la zone « autorisée ». Puis il va reprendre ses droits un peu partout sur la cour d'école. Et les surveillants continueront de faire comme mes parents dans l'auto: tolérer le chamaillage tant qu'il demeure un jeu.

Après tout, « se bousculer, c'est sain dans la mesure où ça ne devient pas agressif », résume Guylaine Chabot, auteure d'une étude sur le jeu actif des 3 à 12 ans. Ou pour citer au goût du jour le film *La Guerre des tuques*: « la bousculade, la bousculade, c'est pas une raison pour se faire mal… »

de lac & de fjord

facebook/LeQuotidienProgres @ redaction@lequotidien.com

› PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE À SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

Dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, les élus de Saint-François-de-Sales ont décidé de s'engager pour faire une différence dans le parcours académique des jeunes élèves de l'école Boisjoli. Le 14 février, les élus, accompagnés du personnel enseignant, se sont joints au programme des Petits déjeuners de l'école pour offrir et servir le déjeuner à tous les élèves afin qu'ils débutent la journée avec un estomac bien rempli. Les dernières recherches ont permis de constater que de prendre un repas équilibré permet une amélioration du comportement et de la concentration, des résultats scolaires, des habiletés sociales et de la confiance à interagir avec des pairs et des adultes, du niveau d'intérêt vis-à-vis des matières scolaires et une diminution des comportements d'intimidation à l'école. Quand nous pensons que 60 % des matières scolaires de la journée sont apprises en avant-midi, nul doute que le petit-déjeuner a toute son importance. La persévérance et la réussite scolaire des jeunes citoyens de Saint-François-de-Sales sont au coeur des préoccupations des élus de la municipalité. Par différents gestes, comme celui-ci, la municipalité souhaite soutenir la réussite éducative des jeunes aux différentes étapes de leur vie. Les élus sont persuadés que c'est l'addition de tous ces petits plus qui fait une réelle différence dans la communauté. Rappelons que la municipalité de Saint-François-de-Sales a également un programme de bourses pour ses citoyens finissants. Cette année, le programme, issu de la politique familiale, a permis de reconnaître la réussite de huit citoyens de la municipalité. Ceux-ci se partagent des bourses totalisant la somme de 775 $, dont les montants varient entre 50 $ et 150 $. — PHOTO COURTOISIE



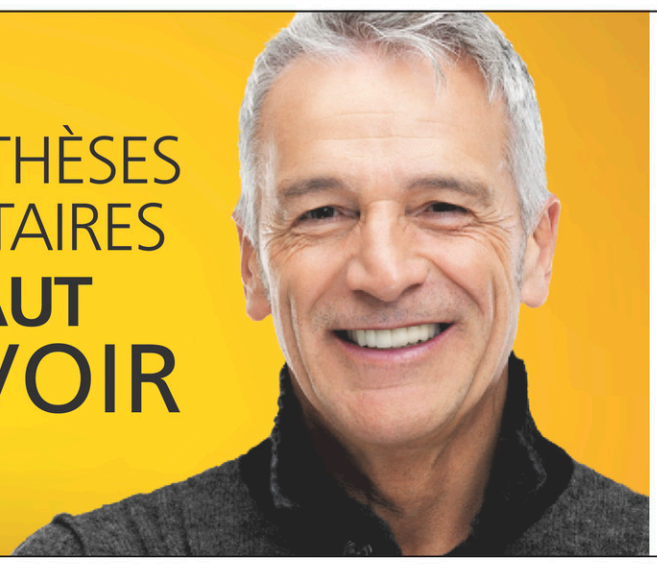
› LA RELÂCHE AU CLUB DES DÉBROUILLARDS

Le Club des Débrouillards propose, pour la relâche scolaire, une semaine scientifique au Cégep de Jonquière et au centre Mario-Tremblay d'Alma. Technoscience Saguenay–Lac-Saint-Jean invite les jeunes à s'inscrire pour qu'ils participent à divers ateliers scientifiques, activités spéciales et plus encore. Beppo, la grenouille du Club des Débrouillards, éveillera assurément la curiosité des jeunes avec les journées thématiques Beppo, magicien scientifique, Les Défis de Beppo et Beppo, le chimiste. Lors des cinq jours de la semaine, les Débrouillards seront mis à l'épreuve avec des expériences de chimie surprenantes, colorées et même parfois salissantes. Ils apprendront des tours de magie scientifiques, les différentes phases de l'eau et les lois de la physique qui expliquent plusieurs phénomènes qui nous entourent. Les activités s'adressent aux jeunes de 6 à 12 ans et se dérouleront du 4 au 8 mars, de 9 h à 16 h, au Cégep de Jonquière et au centre Mario-Tremblay d'Alma. L'inscription est possible pour la semaine entière ou à la journée, et le service de garde est offert gratuitement en début et fin de journée. Pour plus d'informations ou pour inscrire votre enfant, il suffit de communiquer avec Martine Nadeau au 418 668-4792, poste 601. Dépêchez-vous, les places sont limitées! — PHOTOS COURTOISIE





VOS PROTHÈSES DENTAIRES
IL FAUT Y VOIR



L'Optimale

La prothèse sur implants IVOIRE
Retrouver la stabilité, la sensation et l'apparence d'une dentition naturelle, c'est du sérieux.

Chez Ivoire, on vous sert comme personne.

Dany Fillion, d.d.
Denturologiste

418 541-7032
CONSULTATION
SANS FRAIS
NI OBLIGATION



SANTÉ DENTAIRE
IVOIRE
DENTUROLOGISTES

ALMA
CHICOUTIMI
JONQUIÈRE

ivoire.ca

5374386

Le solde migratoire interrégional s'améliore

MYRIAM ARSENAULT
marsenault@lequotidien.com

Le solde migratoire interrégional s'est amélioré pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean en 2017-2018. Moins de personnes ont choisi de quitter la région pour une autre, tandis que le même nombre ont décidé d'y emménager. C'est ce que relève le bilan de l'Institut de la statistique du Québec *La migration interrégionale au Québec en 2017-2018*, dévoilé plus tôt cette semaine.

Le solde migratoire interrégional se calcule en comparant le nombre de personnes qui ont quitté une région du Québec pour s'installer dans une autre. On fait la différence entre le nombre d'arrivants et de sortants. En 2017-2018, 3399 personnes ont choisi de s'établir au Saguenay–Lac-Saint-Jean, tandis que 3953 en sont parties. Le solde migratoire s'est donc établi à -554 personnes.

À titre comparatif, en 2016-2017, 3421 nouveaux arrivants avaient choisi la région pour s'installer, tandis qu'il y avait 4131 personnes qui l'avaient quitté. Le solde était négatif, à -710 personnes.

On remarque donc une amélioration cette année, sans toutefois avoir un bilan positif. La dernière fois que le nombre d'arrivants a surpassé celui de sortants, c'était en 2010-2011.

Pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, ce sont majoritairement les jeunes entre 14 et 25 ans qui s'en vont ailleurs, que ce soit pour le travail, pour les études ou pour fonder une famille. Il y a eu un déficit de 362 personnes, lorsqu'on compare les départs et les arrivées, dans leur catégorie d'âge. Ceux qui quittent le Saguenay–Lac-Saint-Jean choisissent particulièrement la région de la Capitale-Nationale.

RÉGIONS ÉLOIGNÉES

Cinq des six régions éloignées du Québec affichent des soldes négatifs dans le bilan 2017-2018. La Côte-Nord est celle qui a la plus grande différence, soit -905, suivie de l'Abitibi-Témiscamingue (-406), du Nord-du-Québec (-95), du Saguenay–Lac-Saint-Jean (-544) et du Bas-Saint-Laurent (-132). Seule la Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine a connu un bilan positif avec 238 arrivants de plus que de sortants.

MRC

L'Institut de la statistique du Québec a aussi étudié les soldes de chaque MRC du Québec. Cela permet de mettre en évidence les différences qui sont parfois importantes à l'intérieur d'une même région. Cependant, ce n'est pas le cas au Saguenay–Lac-Saint-Jean, où peu de différences sont marquées entre les cinq MRC. La MRC la plus touchée par les échanges migratoires est celle de Domaine-du-Roy, avec un solde de -176 personnes. La MRC de Lac-Saint-Jean-Est et celle de Saguenay se sont aussi retrouvées avec des soldes déficitaires. Deux MRC ont connu des bilans positifs, soit + 23 pour la MRC de Maria-Chapdelaine et +77 pour la MRC du Fjord-du-Saguenay.



ARCHIVES LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

23 FÉVRIER

La Clinique de passeport se déplace à La Baie

(MA) — Une nouvelle Clinique de passeport est à l'horaire. Le 23 février, dans l'arrondissement de La Baie, il sera possible de faire une demande de passeport ou encore de le renouveler, avec l'aide de l'équipe du député de Chicoutimi–Le Fjord, Richard Martel.

Les gens sont attendus au 1471, 6e Avenue, à La Baie, entre 10 h et 14 h 30. Un photographe sera sur place. Pour 15 $, il pourra prendre des photos de passeport. Il sera également possible de faire photocopier ses papiers officiels, entre autres.

« Les citoyens de Chicoutimi–Le Fjord n'ont pas toujours la possibilité de se déplacer dans les centres de Service Canada la semaine sur leurs heures de travail pour obtenir l'aide dont ils ont besoin pour compléter leur demande de passeport. J'ai donc décidé d'apporter l'aide directement à la porte des gens à un moment plus opportun, c'est-à-dire la fin de semaine », a déclaré M. Martel, par voie de communiqué.

C'est la deuxième fois qu'une de ces cliniques est offerte, alors que le député s'était déplacé à L'Anse-Saint-Jean pour offrir le service en octobre dernier, ce qui avait été apparemment très apprécié.

EN BREF

Perquisition à Roberval : deux personnes arrêtées

Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) du centre de service de Roberval ont mis la main sur deux présumés trafiquants de drogue qui sévissaient dans une maison de chambres de la rue Scott, jeudi matin. Aidés d'une équipe de l'escouade canine de la SQ, les agents ont saisi 430 comprimés de méthamphétamine, du cannabis illicite, de la cocaïne et des comprimés de médicaments sous ordonnance. Un homme de 51 ans et une femme de 28 ans ont été arrêtés sur place et pourraient faire face à des accusations probables de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic, au cours des prochains jours. Une demi-douzaine de personnes manifestement venues se procurer des substances illicites se seraient rendues sur les lieux durant la journée, malgré la présence des policiers. Aucun de ces potentiels consommateurs n'a toutefois été arrêté, chacun prétextant une excuse pour expliquer sa présence devant le logement perquisitionné. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS**

ACIER ET ALUMINIUM

Les tarifs américains bientôt éliminés

Presse canadienne

WASHINGTON — L'ambassadeur du Canada aux États-Unis s'est dit convaincu, jeudi, que les tarifs américains sur l'acier et l'aluminium canadiens pourraient être éliminés d'ici quelques semaines.

David MacNaughton n'a pas explicité davantage la source de son optimisme, si ce n'est pour dire qu'aux États-Unis, on constate de plus en plus que ces tarifs, imposés l'été dernier, et toujours en vigueur malgré un nouvel accord commercial nord-américain, font plus de mal que de bien.

L'ambassadeur MacNaughton a fait ces commentaires à Washington lors d'un forum d'une journée sur le libre-échange organisé par le Conseil canado-américain des entreprises.

Il n'a pas identifié ce qui avait bien pu changer dans ce dossier, bien qu'il y ait eu des développements importants sur le front politique américain, y compris la décision du président Donald Trump de déclarer la semaine dernière une « urgence nationale » à la frontière avec le Mexique.

Cette initiative, destinée à contourner le Congrès dans les efforts du président visant à obtenir des milliards de dollars pour financer son mur à la frontière, a effectivement mis un terme à une impasse persistante entre la Maison-Blanche et les démocrates au Capitole, qui détournait beaucoup d'énergies à Washington.

M. MacNaughton est également convaincu que les législateurs américains ratifieront à terme l'Accord entre le Canada, les États-Unis et le Mexique (ACÉUM), bien que la question du moment demeure pour l'instant une énigme.

Au sujet des tarifs douaniers, l'ambassadeur canadien semble toutefois plus optimiste qu'il ne l'a jamais été depuis un moment. « Je pense que nous y arriverons dans les prochaines semaines », a-t-il estimé.

« Il est évidemment difficile de prédire avec précision ce qui va se passer ici – il y a beaucoup de mouvement, d'autres sources de distraction –, mais j'ai bon espoir que nous allons y arriver dans les prochaines semaines. »

M. MacNaughton prédit depuis un certain temps une solution rapide au problème des tarifs. Mais on ne l'avait pas senti si sûr de lui depuis longtemps, en particulier lorsque le sujet a été abordé lors d'une table ronde avec le ministre canadien des Transports, Marc Garneau.

« Je pense que nous allons résoudre le problème de manière positive dans un proche avenir, a-t-il déclaré. Je ne veux pas entrer dans les détails, mais je pense que nous allons résoudre ce problème bientôt [...] même les gouvernements finissent par faire pour le mieux. »

À QUAND UNE RATIFICATION

MM. MacNaughton et Garneau étaient au nombre des élus, diplomates et chefs d'entreprise – passés et actuels – du Canada, des États-Unis et du Mexique réunis à Washington pour comparer leurs notes sur le moment où le Congrès pourrait finalement débattre de l'ACÉUM.

Le président Donald Trump n'était pas présent physiquement, mais son ombre planait quand même sur toutes les discussions.

« Je pense que nous y arriverons dans les prochaines semaines. »

— David MacNaughton

Joe Crowley, ancien représentant démocrate de New York au Congrès, qui a perdu sa nomination l'année dernière aux mains de l'étoile montante Alexandria Ocasio-Cortez, a soutenu que M. Trump avait utilisé la question du commerce « comme d'une arme », s'aliénant du coup deux des plus importants alliés des États-Unis.

Gordon Giffin et Jim Blanchard, deux ex-ambassadeurs américains au Canada, ont partagé un atelier avec l'ancien émissaire canadien Gary Doer, qui ont tous trois exhorté la Maison-Blanche à lever ses tarifs douaniers sur l'acier et l'aluminium. Les trois anciens diplomates ont convenu que l'accord de libre-échange ne pourrait être adopté sans la levée de ces tarifs.

L'ACÉUM, qui a été signé par les leaders des trois pays le 30 novembre dernier en marge du sommet du G20 en Argentine, n'a toujours pas été ratifié par les législatures. Aux États-Unis – et mise à part la question des tarifs douaniers –, un certain nombre d'élus démocrates et républicains ont indiqué qu'ils ne soutiendraient pas l'ACÉUM sous sa forme actuelle.

Les démocrates, en particulier, soutiennent que l'accord n'est pas assez musclé pour protéger les droits des travailleurs et l'environnement. Certains élus n'apprécient pas non plus les protections étendues des brevets sur les médicaments, mais des responsables américains affirment que ces enjeux pourront être réglés dans d'éventuelles lettres annexes, ou dans le projet de loi au Congrès sur la mise en oeuvre de l'accord.

L'ambassadeur MacNaughton a par ailleurs qualifié de « fausse nouvelle » les rumeurs persistantes sur la colline du Parlement qui l'amenaient à Ottawa remplacer Gerald Butts au poste de secrétaire principal du premier ministre Justin Trudeau.



L'ambassadeur du Canada aux États-Unis, David MacNaughton, prédit une solution rapide au problème des tarifs américains imposés sur l'aluminium et l'acier du Canada. — ARCHIVES PC

› LE CLUB ROTARY REMET 60 000 $



La 30e soirée Vins et fromages du club Rotary, qui se déroulait jeudi soir dans une salle comble de l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi, aura permis de récolter comme prévu la somme de 60 000 $. L'argent amassé sera remis tout au long de l'année à des organismes du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sur la photo, le président d'honneur de la soirée, le rédacteur en chef et éditeur adjoint du *Quotidien* et du *Progrès*, Denis Bouchard, est accompagné de Christian Desgagnés (Club Rotary Saguenay), de Karine Brassard (Fondation pour l'enfance et la jeunesse) et de France Ruelland, coprésidente de campagne. À titre de président d'honneur, Denis Bouchard a choisi de remettre le fruit de sa vente de billets (5000 $) à la Fondation pour l'enfance et la jeunesse. **PIERRE-ALEXANDRE MALTAIS** —PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE



Un homme de la région de Québec a volé un autobus d'Orléans Express, mercredi soir, alors que des passagers se trouvaient à l'intérieur. — PHOTO LE NOUVELLISTE, STEVE BOUCHER

TROIS-RIVIÈRES

Un autobus volé avec ses passagers à bord

MARIE-EVE LAFONTAINE ET NANCY MASSICOTTE
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — Un chauffeur du transporteur Orléans Express a probablement eu la surprise de sa vie, mercredi soir, lorsqu'il a vu son autobus et ses passagers quitter le terminus de Trois-Rivières… sans lui. En effet, un homme de la région de Québec, qui n'était visiblement pas dans un état normal, a non seulement volé l'imposant véhicule, mais il s'est aussi engagé à contresens sur la rue des Forges, le tout avec des passagers à l'intérieur. Poursuivi par les policiers, il a fait le tour du quadrilatère pour finalement retourner au terminus!

« Le chauffeur de l'autobus se trouvait à l'extérieur en attente de repartir pour Montréal lorsqu'il a aperçu son autobus qui reculait avant de quitter le stationnement », explique le sergent Luc Mongrain, porte-parole de la Direction de la police de Trois-Rivières.

Il a immédiatement contacté les policiers. Au même moment, des patrouilleurs se trouvant au centre-ville ont vu l'autobus qui circulait en sens contraire sur la rue des Forges. Les policiers aux trousses, le suspect s'est engagé sur la rue Champlain. En chemin, il a heurté un autobus de la Société de transport de Trois-Rivières qui lui barrait la route. Il a par la suite tourné sur la rue Saint-Roch, avant de revenir dans le stationnement du terminus!

« Heureusement il ne s'est pas engagé sur l'autoroute. Il a fait le quadrilatère autour du terminus à basse vitesse avec les patrouilleurs qui le suivaient en tout temps », précise le sergent Mongrain. Sa vitesse était d'environ 20 à 30 km/h.

Les policiers l'ont immédiatement arrêté. « Tout de suite lorsqu'ils l'ont interpellé, les patrouilleurs ont noté des symptômes évidents de capacités affaiblies, mais par la drogue », note le porte-parole.

LES PASSAGERS NE S'EN RENDENT PAS COMPTE

Quant aux passagers, ils n'ont pas été blessés ni même traumatisés. « Plusieurs ne se sont même pas rendu compte de ce qui venait de se passer. Par la suite, ils ont dit qu'ils trouvaient que le chauffeur avait une conduite erratique et qu'il embarquait sur les trottoirs, mais ils ne sont jamais aperçus que quelqu'un s'était substitué à la place du conducteur. »

Le suspect n'est toutefois pas un néophyte en ce qui concerne la conduite d'un véhicule lourd. Il est en effet camionneur. Il avait d'ailleurs été arrêté, pas plus tard que la veille de cet événement, par les policiers de Trois-Rivières pour conduite avec les facultés affaiblies, toujours par la drogue. Avant ses frasques des deux derniers jours, il n'était pas connu des policiers de Trois-Rivières.

Keolis Canada, qui est propriétaire d'Orléans Express, est très surprise qu'un tel événement ait pu se produire. « C'est la première fois qu'une telle situation survient et sachez que nous prenons la situation très au sérieux. Nos équipes se sont rapidement mobilisées afin d'assurer le suivi nécessaire. Nous évaluons présentement la possibilité de revoir nos procédures opérationnelles afin qu'une telle situation ne se reproduise pas. La sécurité des passagers est une priorité pour nous. Fort heureusement, aucun passager n'a été blessé durant l'incident », explique Maurice Vaillancourt, directeur marketing, intelligence d'affaires et relations clients chez Keolis Canada.

Le suspect au cœur de cette histoire est Steve Deschênes, 39 ans. En milieu d'après-midi, il a comparu au palais de justice de Trois-Rivières. Il est accusé de vol d'un autobus, de méfait, d'entrave au travail des policiers, de fuite, de refus d'obtempérer, de possession de méthamphétamines et de conduite dangereuse. Il doit en plus faire face à deux accusations distinctes de conduite avec les facultés affaiblies par la drogue en lien avec ses arrestations, soit la première à 2 h 12 et la seconde à 22 h 14 le 20 février.

Il devra se soumettre au cours des prochains jours à une évaluation psychiatrique sur son aptitude à comparaître. Tant les policiers que les avocats de l'Aide juridique ont noté des symptômes de troubles mentaux. Il tenait des propos décousus et avait de la difficulté à répondre à des questions fort simples.

Il sera donc ramené devant le tribunal pour la suite des procédures le 27 février.

BEAUPORT

Huit mois de prison pour avoir mis le feu à sa chaise berçante

SÉBASTIEN ST-ONGE
sstonge@lesoleil.com

BEAUPORT — Un sexagénaire coupable d'incendie criminel posant un danger pour la vie humaine a été condamné jeudi, au palais de justice de Québec, à purger huit mois de détention pour avoir mis le feu à sa chaise berçante dans son appartement de Beauport, en 2017.

Si on soustrait le temps de détention provisoire et la thérapie fermée de six mois à laquelle il a participé, Yvan Petit devra passer 43 jours derrière les barreaux de façon discontinue, soit les dimanches et les lundis.

Le juge Bernard Lemieux de la Cour du Québec a consenti à la suggestion commune des procureurs, qui inclut une probation de deux ans, un suivi de 18 mois et 150 heures de travaux communautaires.

Il sera également interdit à Petit de consommer toute drogue, légale ou non, et de se trouver dans l'immeuble qu'il a incendié.

L'incendie a nécessité l'intervention d'une cinquantaine de pompiers et l'évacuation de l'immeuble comptant environ 30 logements.

Petit avouera être l'auteur du brasier. Les policiers se questionnaient à ce moment sur l'état mental de l'homme.

Les dommages se sont élevés à 130 000 $. Personne n'a été blessé.

Au moment de prononcer la peine, le juge Lemieux a tenu à souligner que l'incident a causé des dommages importants et que la vie de nombreux locataires a été mise en danger par la faute de l'accusé.

UNE BONNE CONDUITE ET DES REGRETS EXPRIMÉS

L'accusé a pu bénéficier d'une peine somme toute clémente grâce notamment à sa bonne conduite depuis les événements.

Petit a pris part à une thérapie fermée pour mettre fin à sa consommation de stupéfiants, n'a brisé aucune condition qui lui avaient été imposées et a fait preuve d'une collaboration « soutenue ».

L'incendie a nécessité l'intervention d'une cinquantaine de pompiers et l'évacuation de l'immeuble comptant environ 30 logements

« J'ai vu des peines beaucoup plus sévères pour ce genre de crime », a noté le juge Lemieux.

Le sexagénaire s'en tire effectivement à bon compte, puisque la peine maximale pour un crime de ce type est l'emprisonnement à perpétuité, un élément que le juge n'a pas manqué de lui rappeler.

DES DOMMAGES QUI S'ÉLÈVENT À 130 000 $

Le soir du 29 octobre 2017, Yvan Petit est dans un état de psychose après avoir consommé des stupéfiants.

Croyant que des personnes tentaient d'entrer dans son appartement de la rue Joncas pour le tuer, l'homme aujourd'hui âgé de 61 ans met le feu à sa chaise berçante.

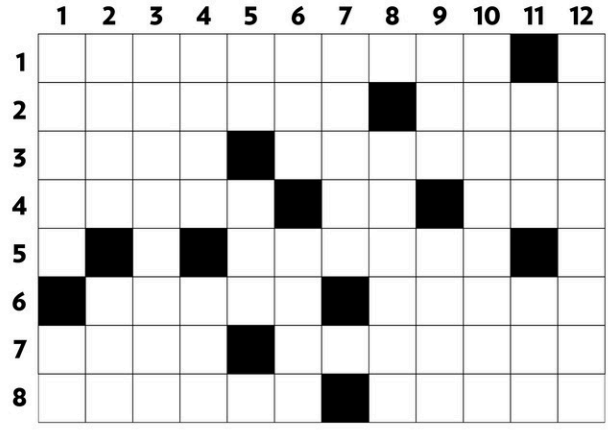
De plus, le rapport présentenciel « très positif » fait état de beaucoup d'introspection, quelque chose « qu'on ne voit pas souvent », estime la poursuite qui ajoute qu'il est clair que la consommation a poussé Petit à poser ses gestes.

« Vous vous êtes repris en main », a noté le juge qui a rappelé le principe d'individualisation, voulant que chaque cas soit un cas d'espèce et que chaque peine s'adapte à chaque accusé.

Yvan Petit a une fois de plus exprimé ses regrets devant la cour par rapport aux gestes qu'il a posés.

« Je n'ai jamais souhaité mettre la vie des autres en danger, a-t-il dit. J'estime que ça va me propulser par en avant, ça va être un incitatif à mener une meilleure vie. »

MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Petites branches fines et sèches.
2 Cercle lumineux qui entoure la tête des saints – Qui ne veut pas changer d'avis.
3 Nombre qui indique une valeur nulle – Croire que quelque chose que l'on désire va se réaliser.
4 Des corridas y ont lieu – Qui est à toi – Endroit froissé sur lequel on passe le fer à repasser.
5 Peut être précieuse.
6 Qui comprend facilement – Devenu liquide sous l'effet de la chaleur.
7 Barbouillé – Adaptés parfaitement.
8 Il est fixé à la botte du cavalier et sert à piquer le cheval – Célébration du culte catholique.

VERTICALEMENT

1 Magasin où l'on vend toutes sortes d'articles – C'est le symbole du sélénium.
2 Lever les pieds de derrière, en parlant du cheval – Pointe de terre qui s'avance dans la mer.
3 Qui n'existe que dans la pensée.
4 Éclairage par tube fluorescent – Il est indispensable à tous les êtres vivants.
5 Première dans la gamme – Haut de la tige des céréales.
6 Terre entièrement entourée d'eau – Pays dont la capitale est Téhéran.
7 Charge la nacelle de matière pesante.
8 Liquide que l'on met sur soi pour sentir bon.
9 Du verbe être – On l'obtient en ajoutant du blanc au rouge.
10 Reptiles dépourvus de membres.
11 Semblable, du même genre – On les agite, puis on les lance pour jouer à certains jeux.
12 Qui cherche à savoir ce qui ne la regarde pas.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	E	C	O	R	D	■	A	P	P	E	L
2	I	L	E	S	■	I	M	P	O	R	T	E
3	V	U	■	E	S	T	■	R	U	E	E	S
4	A	C	E	R	E	■	D	E	S	■	R	■
5	L	I	T	■	P	R	E	S	S	A	N	T
6	■	D	A	T	T	E	S	■	E	L	U	E
7	C	E	L	A	■	N	I	V	E	L	E	S
8	D	R	E	S	S	E	R	■	S	O	R	T

MOT MYSTÈRE

LE TEMPS - Un mot de 10 lettres

ANNEE
ANTAN
ARRET
AUBE
AVANT
AVENIR
BON
DATER
DATEUR
DIMANCHE
DUREE
EPACTE
ETALEMENT
ETALER
ETAPE
ETERNITE
FEVRIER
FIN
HEURE
HIVER
ICI
IDES
INSTANT
INTEMPOREL
JUIN
LUNDI
LUNE
LUSTRE
MATIN
MERCREDI

B	C	I	N	T	E	M	P	O	R	E	L	U	N	E
O	A	E	R	U	E	H	I	V	E	R	R	A	L	P
N	O	N	E	P	R	E	C	O	C	E	T	A	P	E
S	I	E	T	N	A	T	S	N	I	N	O	E	L	N
I	A	T	E	R	R	A	E	R	A	C	N	E	S	D
G	D	N	A	E	D	L	V	S	E	M	I	R	E	A
N	A	I	N	M	C	E	P	I	R	V	I	U	D	N
E	T	V	R	E	F	M	E	R	C	R	E	D	I	T
T	E	O	I	T	E	E	R	A	V	E	N	I	R	O
I	U	S	U	T	P	N	T	M	I	D	N	U	L	T
N	R	E	D	R	A	T	E	A	J	U	I	N	I	F
R	R	I	E	E	C	V	U	D	A	T	E	R	A	T
E	C	R	E	I	T	B	A	A	E	R	T	S	U	L
T	E	R	B	M	E	V	O	N	O	U	V	E	A	U
E	R	I	A	R	O	P	M	E	T	A	L	E	R	R

Solution du dernier numéro : AEROSOL 22-02-2019

NIVOSE
NOEL
NONE
NOUVEAU
NOVEMBRE
NUIT
PENDANT
PERTE
PRECOCE
RAMADAN
REMETTRE
REVEIL
SIECLE
SIGNE
TARDER
TEMPORAIRE
TEMPS
TIERCE
TOT
TRIDI
TUER
VICENNAL

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

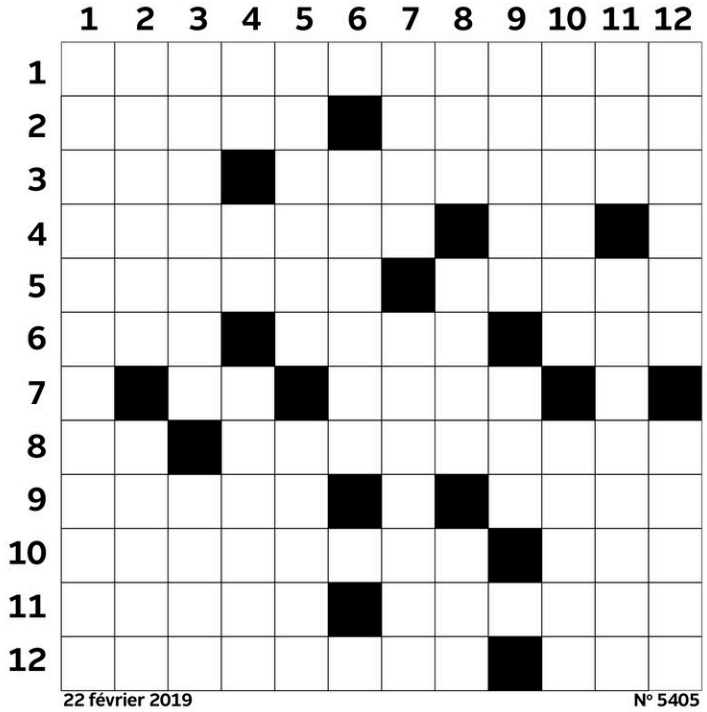
1. Pression.
2. Grand nombre de choses qui déferlent en un lieu - Personne considérée comme infaillible.
3. Foulé par des sabots - Rudoyer.
4. Collier de diamants - Pronom personnel.
5. Exalté - Rendu moins pur.
6. Pas à moi - Chef d'État - Obtenus.
7. Extraterrestre d'Hollywood - Assemble.
8. Idem - Éprouver vivement.
9. Décorer - Se dit d'un fruit meurtri.
10. Ruine complète - Maximum d'intensité atteint par un phénomène.
11. Partie d'une manivelle - Absence de fioritures.
12. Entourée étroitement - Chlorure de sodium.

VERTICALEMENT

1. Frappé.
2. Important orifice - Conduit souterrain.
3. Chicorée d'origine italienne - Qui ne valent rien.
4. Id est - Chiffres romains - N'a pas toujours quatre feuilles.
5. Elle est bavarde et indiscrète - Faire le badaud.
6. Prière.
7. Pasteur y a vu le jour - Marque distinctive d'une fonction.
8. 100 mètres carrés - Fait un classement - D'un auxiliaire.
9. Petit récipient - Fait tout sauter.
10. Jaunisse - Carpette.
11. Interjection espagnole - Aptitude à se marier.
12. Ver marin - Conservation d'objets volés.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	T	O	U	R	E	I	F	F	E	L	■	I
2	U	R	N	E	■	G	R	A	T	U	I	T
3	I	N	S	I	N	U	E	R	■	T	V	A
4	L	E	■	N	U	A	N	C	E	R	■	L
5	E	R	S	■	E	N	E	E	■	I	C	I
6	R	■	A	G	E	E	■	U	S	N	E	E
7	I	G	N	E	■	S	O	R	T	■	R	■
8	E	R	G	O	T	■	H	■	A	R	U	M
9	S	A	■	L	I	B	E	L	L	U	L	E
10	■	P	A	I	R	E	■	A	I	S	E	S
11	A	P	R	E	■	C	H	I	N	E	E	S
12	N	A	C	R	E	S	■	T	E	R	N	E



22 février 2019 N° 5405

SUDOKU

1				6				
7		6			5			
4			1			3		2
		7					4	9
		1						
	8	9		7	2			5
8					9	4		
		5	8					
	2					7		1

Niveau de difficulté : moyen 4680

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

8	2	6	5	3	9	7	4	1
7	3	1	8	2	4	9	6	5
5	9	4	6	7	1	3	2	8
9	6	5	3	1	7	2	8	4
4	8	2	9	5	6	1	7	3
1	7	3	4	8	2	6	5	9
3	1	7	2	4	5	8	9	6
6	4	8	7	9	3	5	1	2
2	5	9	1	6	8	4	3	7

4679

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

S Q A	U A N	S D E U	O X	N R L	H E T E	S O S	T M F	E I G M	E N U	E T S I	E R	R Q S I	U L E
			■						■		■		
■				■							■		
			■				■						
	■					■							■

Thème : Citation de J.M.G. Le Clézio

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Thierry Houllier: Avec presque rien on peut faire beaucoup de choses.

Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 22 février 2019

Bélier du 21 mars au 19 avril - Ne démissionnez pas, même si le cycle Lunaire en Balance, face au Bélier, a pour effet de trop vous émotionner. L'occurrence qui influence actuellement votre moral n'est que passagère, et votre évaluation d'une situation est probablement moins favorable que l'état réel des choses. D'ailleurs, vous devriez ressentir un soulagement sous peu, si vous ne faites pas de fixation sur un sujet qui ne le mérite pas...

Taureau du 20 avril au 20 mai - L'actuelle présence de Mars en Taureau risque de vous demander de jouer le jeu, quitte à faire semblant d'apprécier certaines choses qui, soit vous déplaisent, ou vous laissent dans la plus profonde indifférence. Une étape lors de laquelle le souci de politesse pourrait exiger de vous quelques compromis dont le premier serait justement de ne pas laisser paraître qu'il s'agit effectivement de concessions.

Gémeaux du 21 mai au 21 juin - Qui prend conseil franchit la montagne, et qui n'en prend point fait fausse route, même en plaine. Les astres actuellement en Poissons, au carré des Gémeaux, pourraient rendre une remarque plus difficile à encaisser. Vous devriez essayer de l'accueillir positivement, sans la considérer comme jugement de valeur à votre endroit, mais plutôt comme un simple avis duquel vous pourrez tirer profit...

Cancer du 22 juin au 22 juillet - Le cycle Lunaire en Balance n'est pas le préféré du Cancer (dans les généralités), mais vous ne devriez quand même pas trop en souffrir. Vous serez d'ailleurs aujourd'hui en mesure de recevoir davantage que vous n'osiez l'espérer. Profitez-en pour revendiquer vos droits ou émettre des propositions. Car avec l'appui des astres en Poissons, un arrangement profitable pourrait également être obtenu.

Lion du 23 juillet au 22 août - Malgré les aléas de la vie, voici une semaine qui devrait plutôt se terminer sur une note positive pour vous. Les personnes qui vous entourent semblent bien disposées à écouter vos suggestions et à suivre vos recommandations. Et avec l'appui de Jupiter en Sagittaire, et surtout du cycle Lunaire en Balance, un entretien pourrait même vous faire chaud au coeur, à moins de vous faire perdre la tête...

Vierge du 23 août au 22 septembre - Propageant leur propre réclame, les personnes vantardes font essentiellement beaucoup de bruit, et vous ne devriez pas permettre à leur assurance excessive de miner votre confiance en vous. Les aspects planétaires actuels pourraient apporter davantage d'instabilité dans un rapport déjà inégal et tumultueux, mais votre sagesse intrinsèque (?) devrait être en mesure de sauver les pots cassés...

Balance du 23 septembre au 23 octobre - Il serait dommage que le cycle Lunaire en Balance vous émotionne au point de terminer la semaine en perte d'assurance. Les personnes qui n'émettent pas de commentaires positifs à votre sujet n'en pensent probablement rien de mauvais, elles oublient simplement de vous faire part de leurs impressions. S'il y avait réellement un problème, quelqu'un se chargerait sûrement de vous le laisser savoir.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre - En raison de l'imminente arrivée de la Lune en Scorpion, il est possible qu'une solution soit porteuse d'un autre problème, ou qu'il faille renoncer à une chose désirée afin de pouvoir accéder à une autre convoitise. Vous prendrez sûrement la meilleure décision si vous prenez le temps d'évaluer le pour et le contre. Accordez-vous quelques jours de réflexion avant d'effectuer un choix important.

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre - Le simple fait de poser une question pourrait insinuer que l'on se doute déjà de la réponse. Étant donné que Mercure se trouve en Poissons, angulaire au Sagittaire, il serait recommandé de dialoguer avec tact afin de ne pas dévoiler votre jeu inutilement. Mais cette étape sera loin d'être négative, car grâce à Jupiter toujours de passage en Sagittaire, vous pourriez avoir de bonnes surprises.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier - Tandis que Vénus se promène « entre « Saturne et Pluton en Capricorne, un concours de circonstances pourrait vous aider à déterminer sur quelles personnes vous pouvez réellement vous fier. Il est également possible qu'un de vos soupçons soit enfin confirmé. Et un petit sacrifice que vous consentirez à faire pour le bien commun ne passera pas inaperçu et sera même récompensé...

Verseau du 20 janvier au 18 février - Le fait qu'une autre personne n'ait pas été capable de relever un défi ne veut pas dire que ce sera également impossible pour vous. Il est primordial que vous fassiez vos propres expériences. Ne laissez pas quelqu'un vous dissuader de prendre une initiative susceptible de vous rapprocher de l'objectif. Et dans un projet de groupe, votre indulgence à l'endroit des défauts de l'autre sera garante de cordialité.

Poissons du 19 février au 20 mars - Aux questions indiscrètes, nul n'est tenu de répondre la vérité absolue. La conjonction Soleil-Neptune-Mercure en Poissons vous permettra de manier les mots avec une adresse implacable, vous aidant à ne pas dire vrai sans forcément mentir. L'influence de ces astres fera également de votre discours un véritable divertissement pour vos interlocuteurs. Échanges palpitants en perspective...

VENDREDI À LA TÉLÉ

* La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

22 FÉVRIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
ICI RC Télé	Salmi-gondis	Alicia/(:45) Jack	RDI matin	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	Second Regard	Nouvelle adresse / L'autre côté de soi		Virginie	Virginie	Les Belles Histoires des pays d'en haut		Entrée principale / Les meilleurs moments			Silence, on joue!
V	Moment V / Grotte et chute, Percé		Moment V		Histoire succès	Histoire succès	Supergirl / Plus loin, plus proche		Guerre des clans	LES DESSOUS DE MELROSE PLACE (2015) avec Frank Bailey, Ashley Alexander.				RETROUVAILLES MORTELLES (2016) avec Kayla Ewell, Kacey Clarke.				Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				Bien	Rénos d'Hugo	Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		PRUNELLE DE MES YEUX (2016) Amy Smart.			(:45) Tom et Jerry	Nouvelles /Publicité	Les feux de l'amour			Top modèles	TVA nouvelles	
TQc	(:55) RobocarPoli	(:25) Chuggington	Masha/Michka	La Famille	(:05) Petit OursB	Tatonka/(:40) Yakari	Argon-autes	Cochon dingue	Génial!	EncorePlusGénial	Y'a du monde à messe			Mc$-ween	Frères Kratt	Roi Julian!	Chipm-unks	Argon-autes	Chat Potté	Salmi-gondis

22 FÉVRIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
ICI RC Télé	Le Téléjournal Saguenay Lac-St-Jean		Au suivant		Prière de ne pas / Pierre-Yves Lord , Rémi-Pierre Paquin.		Ouvrez les guillemets	Les Poilus	Le Téléjournal		Sports express /(:05) LES 4 SOLDATS (2012) Antoine Bertrand.		
V	Un souper parfait	Un souper parfait	Rire et délire	Rire et délire	Huissiers	Les effaceurs	Haute sécurité	Code 111	Gotham / Le feu de désespoir		Un souper parfait	NVL	Québec Rencontres
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Ça finit la semaine / Coeur de pirate , Claude Legault.		Du talent à revendre / Ken Jeong		La liste noire / Zarak Mosadek / Jonny Coyne		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) LA BOXE DANS LE SANG (2016) Miles Teller.	
TQc	La Pat'Patrouille	Encore plus... génial!	De garde 24/7 / Relation		Un chef à la cabane		Deux hommes en or		M'entends-tu?	Belle et Bum		LE FILS DE SAUL (2015) Géza Röhrig.	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Nus et cullotés / Ibiza		Nordik / Argentine: Bariloche		Échappées belles / Week-end à Rome - Plongée dans vingt-huit siècles d'Histoire avec un week-end à Rome.				TV5 le journal / (:20) C à dire?!	Journal Afrique	C à vous
CANAL D	Australie: La ruée vers l'or / Conditions extrêmes		Amour fatal / L'affaire Chase		En prison / Baboche	Patrouille en direct	Les pires prisons du monde		Craindre son voisin / Voisins en guerre		Routiers de l'Outback		La guerre des enchères
ICI RDI	Le National	RDI économie	24/60		24/60 / Hors-série: Gilles Vigneault		Le Téléjournal		Le Téléjournal		Le National	Le National	24/60
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360° (D)	LNH Hockey / Blue Jackets de Columbus c. Sénateurs d'Ottawa (D)					L'antichambre (D)		Sports 30	Avec pas d'match	Hors-jeu 2.0	25 ans d'émotions
VIE	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	Mariages sur mesure	Design V.I.P.	Vendre ou rénover / Palier les problèmes		Les naufragés de l'amour / Une nouvelle chance		On joue au docteur	Dévisagés	Bye-Bye Maison	C'est quoi ton plan?	PASSAGERS (2008)
SERIES+	Les enquêtes du NCIS / Le dernier coup		Les enquêtes du NCIS / Oedipe et le roi		Le résident / Une affaire de famille		Hawaii 5-0 / He Kaha Lu'u Ke Ala, Mai Ho'okolo Aku		Dre Mary / Le talon d'Achille		Élémentaire / Le clan des sabliers		Les enquêtes du NCIS
Z	Expédition extrême / Sébastien Delorme		Week-end de bois	Garage d'élite	Américars: Rapides et musclés		Les hors-la-loi du volant		Infiltration	Maripier!	LA COULEUR DE L'ARGENT (1986) avec Paul Newman, Tom Cruise.		
HISTORIA	Traqueurs d'ondes	De père en fils / Laitiers	Marins d'eau douce / Prendre le large		Les montagnards / Au bout du monde		Les montagnards / Toucher terre		Les montagnards / Une longue route		Le lot du diable		De l'acier et du feu
ÉVASION	Avis de voyageurs Édition australienne / Tokyo, Japon		À vos risques et périls / Bâton-Rouge		À vos risques et périls / Philadelphie		Hell's Kitchen		Toujours plus loin avec Anthony Bourdain / Tokyo		Le Voyageur assoiffé / Virée en Mongolie		À vos risques et périls
ICI ARTV	Moi et l'autre	Mr Bean	Dre Grey, leçons d'anatomie / Ça plane pour moi		Pour emporter / Luc Dionne		C'est juste de la TV		L'effet Wow		FISTON (2013) avec Franck Dubosc, Nora Arnezeder, Kev Adams.		

affaires

OR
1325,48
- 15,03
$US/ONCE

PÉTROLE
66,92
- 0,18
BARIL US$

ALUMINIUM
0,829
-0,22%
$US/LIVRE

EURO
0,6665
-0,0026
€EURO

LE DOLLAR
75,59
-0,32
¢US

facebook/
LeQuotidien
Progres

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES

Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	955.18 $	-1.88 $	152740196
S&P/TSX 300	16000.86 $	-30.38 $	298529710
S&P/TSX VENTURE	0.00 $	0.00 $	0
DOW JONES	25850.63 $	-103.81 $	0
NASDAQ (QQQ)	171.62 $	-0.63 $	10971126
NASDAQ/Canada	0.00 $	0.00 $	0

TORONTO

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
BOMBARDIER INC.,	BBD.B	2.78 $	-0.06 $	18897230
TAHOE RESOURCES	THO	4.83 $	-0.12 $	17079487
ENCANA CORP.	ECA	9.10 $	0.00 $	10826428
AURORA CANNABIS	ACB	9.30 $	0.00 $	9072913
NEMASKA LITHIUM	NMX	0.32 $	0.03 $	8423664
SUNCOR ENERGY INC.	SU	45.01 $	-0.23 $	7104617
GOLDCORP INC	G	15.21 $	0.00 $	6960758
MANULIFE FIN	MFC	22.18 $	-0.09 $	6750497
ROYAL BANK OF	RY	102.27 $	-0.51 $	6668647
BARRICK GOLD	ABX	17.55 $	-0.59 $	6617532

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
E-L FINANCIAL	ELF	824.00 $	18.00 $	623
KIRKLAND LAKE GOLD	KL	47.72 $	3.71 $	1818778
LASSONDE	LAS.A	178.50 $	3.50 $	18238
TUCOWS INC.	TC	99.17 $	2.42 $	1113
EXCHANGE INCOME	EIF	33.27 $	1.87 $	425794
MORGUARD CORP.	MRC	185.00 $	1.72 $	594

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
FAIRFAX FINANCIAL	FFH	653.92 $	-11.24 $	30410
UNI SELECT INC	UNS	13.20 $	-1.70 $	760744
CANOPY GROWTH	WEED	59.41 $	-1.39 $	2485858
WESTON GEORGE	WN	96.34 $	-1.37 $	271288
FINNING INTL	FTT	24.79 $	-1.30 $	1236858
CARGOJET INC.	CJT	83.40 $	-1.25 $	62170

NEW YORK

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
SPDR S&P 500 ETF	SPY	277.46 $	-0.97 $	27653442
VanEck Vectors ETF	GDX	22.99 $	-0.37 $	23261080
Chesapeake Energy	CHK	2.60 $	-0.15 $	21258220
General Electric	GE	10.03 $	-0.06 $	19929854
Ford Motor Co.	F	8.71 $	-0.23 $	19063516
Vipshop Holdings	VIPS	6.29 $	-1.00 $	18525851
The Fin Select	XLF	26.51 $	-0.14 $	18487562
Itau Unibanco	ITUB	10.03 $	0.08 $	16157582
Vale SA	VALE	12.02 $	-0.21 $	16122060
Bank of America	BAC	29.29 $	-0.14 $	14400594

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	2649.10 $	62.22 $	6746
Boston Beer Co	SAM	306.06 $	37.58 $	203854
Cable One Inc	CABO	963.42 $	19.49 $	26986
Rogers Corp.	ROG	155.50 $	19.09 $	177421
Dine Brands Global	DIN	99.50 $	10.98 $	620020
Albemarle Corp.	ALB	89.26 $	6.43 $	2776489

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
NVR Inc.	NVR	2649.10 $	62.22 $	6746
Boston Beer Co	SAM	306.06 $	37.58 $	203854
Cable One Inc	CABO	963.42 $	19.49 $	26986
Rogers Corp.	ROG	155.50 $	19.09 $	177421
Dine Brands Global	DIN	99.50 $	10.98 $	620020
Albemarle Corp.	ALB	89.26 $	6.43 $	2776489

NASDAQ

Les titres les plus actifs

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Zosano Pharma Corp	ZSAN	6.00 $	3.79 $	36075154
Twenty-First	FOXA	50.72 $	-0.05 $	24528819
Advanced Micro	AMD	23.92 $	-0.03 $	23344157
Microsoft Corp	MSFT	109.41 $	2.26 $	15813225
Uniti Group Inc	UNIT	9.99 $	-2.28 $	15617379
Comcast Corp	CMCSA	38.47 $	0.68 $	13021549
Immune Design Corp	IMDZ	5.82 $	4.40 $	12985035
ProShares Tr -	SQQQ	11.80 $	0.14 $	12482564
Micron Technology	MU	41.53 $	-0.68 $	12301975
Avis Budget Group	CAR	34.45 $	5.04 $	12126802

Les plus fortes hausses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Grand Canyon	LOPE	117.95 $	20.79 $	971600
Visteon Corp	VC	90.07 $	7.21 $	597152
Strategic	STRA	126.92 $	6.73 $	204665
Avis Budget Group	CAR	34.45 $	5.04 $	12126802
Pegasystems Inc	PEGA	63.88 $	4.46 $	790297
Immune Design Corp	IMDZ	5.82 $	4.40 $	12985035

Les plus fortes baisses

Nom	Symbole	Fermeture	Variation	Volume
Booking Holdings	BKNG	1906.31 $	-19.86 $	228494
Alphabet Inc	GOOG	1096.97 $	-16.83 $	884851
Alphabet Inc	GOOGL	1104.21 $	-16.38 $	1048353
ATN International	ATNI	59.40 $	-15.73 $	148271
Biogen Inc	BIIB	321.17 $	-13.99 $	955906
NetEase, Inc	NTES	218.91 $	-13.69 $	1645057

TITRES VEDETTES À TORONTO

Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	9.27 $	8.97 $	9.10 $	0.00 $
Barrick Gold Corp	ABX	17.92 $	17.48 $	17.55 $	-0.59 $
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	73.39 $	72.48 $	72.68 $	-0.40 $
Bombardier CL A	BBD.A	3.00 $	2.76 $	2.81 $	-0.08 $
Bombardier Inc.	BBD.B	2.94 $	2.68 $	2.78 $	-0.06 $
BCE Inc.	BCE	58.06 $	57.36 $	57.89 $	0.21 $
Bank of Montreal	BMO	99.29 $	98.46 $	98.47 $	-0.58 $
Bank of Nova Scotia	BNS	75.71 $	75.25 $	75.50 $	-0.08 $
CAE Inc	CAE	28.15 $	27.89 $	27.89 $	-0.18 $
Cascades Inc.	CAS	10.20 $	10.04 $	10.05 $	0.01 $
Cogeco Cable Inc.	CCA	75.84 $	74.58 $	75.65 $	0.69 $
Canfor	CFP	15.72 $	15.44 $	15.65 $	-0.07 $
CIBC	CM	114.88 $	113.71 $	113.92 $	-0.28 $
Canadian Natural Res.	CNQ	37.33 $	36.85 $	36.92 $	-0.35 $
CN Railway Company	CNR	113.85 $	112.63 $	113.59 $	0.20 $
Canadian Pacific Railway	CP	275.19 $	272.16 $	272.92 $	-0.99 $
Canadian Tire	CTC	243.80 $	243.80 $	243.80 $	0.80 $
Canadian Western Bank	CWB	30.97 $	30.68 $	30.95 $	0.25 $
Domtar	UFS	70.88 $	69.78 $	70.60 $	0.03 $
Emera	EMA	46.69 $	46.09 $	46.52 $	0.13 $
Enerplus	ERF	11.46 $	11.13 $	11.25 $	-0.18 $
CGI Group Inc.	GIB.A	88.66 $	87.46 $	88.00 $	0.11 $
Transcontinental Inc.	TCL.A	21.27 $	20.86 $	20.95 $	-0.28 $
Great-West Lifeco	GWO	30.16 $	29.83 $	29.94 $	-0.01 $
Industrial Alliance	IAG	51.11 $	50.58 $	50.90 $	0.00 $
Societe financiere IGM	IGM	34.69 $	34.30 $	34.30 $	-0.30 $
Imperial Oil	IMO	36.43 $	35.98 $	36.03 $	-0.39 $
Quebecor Inc	QBR.B	31.63 $	31.21 $	31.38 $	-0.12 $
Loblaws Cos.	L	65.90 $	63.01 $	65.50 $	-1.04 $
Laurentian Bank	LB	45.80 $	45.22 $	45.75 $	0.40 $
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	29.83 $	29.23 $	29.23 $	-0.43 $
Magna International	MG	69.73 $	69.04 $	69.48 $	-0.06 $
Metro Inc.	MRU	48.86 $	48.09 $	48.61 $	-0.24 $
National Bank	NA	62.85 $	62.43 $	62.64 $	0.08 $
Precision Drilling Corp.	PD	3.48 $	3.32 $	3.32 $	-0.14 $
Power Corp.	POW	27.72 $	27.48 $	27.65 $	0.02 $
Power Financial	PWF	28.81 $	28.55 $	28.71 $	0.03 $
Quebecor Inc.	QBR.B	31.63 $	31.21 $	31.38 $	-0.12 $
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	73.43 $	72.47 $	73.00 $	0.36 $
Royal Bank	RY	102.81 $	101.76 $	102.27 $	-0.51 $
Saputo Inc.	SAP	41.92 $	41.50 $	41.64 $	-0.12 $
Shaw Communications	SJR.B	27.31 $	26.99 $	27.10 $	-0.27 $
Sun Life financial	SLF	50.01 $	49.51 $	49.66 $	0.02 $
SNC-Lavalin	SNC	36.21 $	34.15 $	35.81 $	1.50 $
Superior Propane Corp	SPB	11.56 $	11.40 $	11.42 $	0.02 $
Suncor Energy Inc.	SU	45.30 $	45.01 $	45.01 $	-0.23 $
Telus Corporation	T	47.47 $	46.84 $	47.27 $	0.27 $
Transalta Corporation	TA	7.64 $	7.51 $	7.54 $	-0.02 $
TD Bank	TD	76.41 $	76.02 $	76.33 $	0.04 $
Transcanada Pipe	TRP	58.77 $	57.72 $	58.65 $	0.58 $
Torstar Corp.	TS.B	0.89 $	0.87 $	0.87 $	0.00 $
Weston George Ltd	WN	97.97 $	96.03 $	96.34 $	-1.37 $

HYDRO-QUÉBEC

La moitié des trop-perçus sera remboursée

Presse canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement Legault remettra seulement la moitié des 180 millions $ de trop-perçus d'Hydro-Québec en 2018 à la clientèle, même si la Coalition avenir Québec (CAQ), quand elle était dans l'opposition, demandait de tout reverser aux abonnés.

Le ministre des Ressources naturelles, Jonatan Julien, a confirmé jeudi que la société d'État gardera 90 millions $.

En point de presse, M. Julien a justifié cette décision en se basant sur une formule qui avait été élaborée par le précédent gouvernement libéral, en vertu de laquelle seuls 50 pour cent des trop-perçus sont reversés aux abonnés.

LEGAULT ATTAQUÉ

Au cours de la période de questions, le premier ministre François Legault a été attaqué par l'opposition sur cet enjeu.

Le chef de la deuxième opposition, le péquiste Pascal Bérubé, a rappelé que la CAQ avait même naguère lancé une pétition pour exiger que l'ancien gouvernement libéral rembourse l'entièreté des trop-perçus accumulés depuis 2008, soit 1,4 milliard $. « De son siège, le premier ministre et sa députée [Chantal Soucy] ont dit aux Québécois qu'il fallait rembourser, c'était ça, l'engagement [de la CAQ], a demandé M. Bérubé. C'était : remboursez ! Et non pas : remboursez à moitié ! »

« L'an prochain, Hydro-Québec va rembourser 120 millions $ [à sa clientèle], en réduisant de 1,1 pour cent ses tarifs. C'est ça, la promesse. »

— François Legault

Sur la défensive, M. Legault a argué que cela ne faisait pas partie de son cadre financier et de son programme électoral. Il a toutefois fait miroiter des réductions à venir. « L'an prochain, Hydro-Québec va rembourser 120 millions $ [à sa clientèle], en réduisant de 1,1 pour cent ses tarifs. C'est ça, la promesse. »

EN BREF

SNC-Lavalin : la CDPQ demeurera présente

MONTRÉAL — Malgré un horizon à court terme qui s'annonce plus turbulent, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) n'a pas l'intention de larguer SNC-Lavalin en dépit de la tempête que celle-ci traverse actuellement. Plus important actionnaire de la firme d'ingénierie avec une participation d'environ 20 pour cent, le bas de laine des Québécois y est allé d'un vote de confiance à l'égard de la multinationale établie à Montréal. « Les marchés ont probablement réagi de façon exagérée récemment, a expliqué le président et chef de la direction de la Caisse, Michael Sabia, jeudi, à l'occasion du dévoilement des résultats annuels de l'institution. Cela représente une occasion d'investissement. » En plus de ses démêlés avec la justice, SNC-Lavalin, qui dévoilera ses résultats du quatrième trimestre vendredi, a réservé de mauvaises surprises aux investisseurs depuis la fin janvier, en abaissant, à deux reprises, ses prévisions de bénéfices. La firme est aux prises avec des problèmes d'exécution dans le cadre d'un projet minier au Chili en plus d'être confrontée à de l'instabilité en Arabie saoudite, en raison des tensions diplomatiques entre Ottawa et Riyad. Cela s'ajoute aux accusations de fraude et de corruption qui pèsent sur l'entreprise au Canada depuis 2015 pour des gestes qui auraient été commis en Libye entre 2001 et 2011.

PRESSE CANADIENNE

Petites Annonces

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi • Courriel: classees@lequotidien.com

418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
Sur place: 8 h 30 à 16 h 30
Par téléphone: 8 h à 17 h 30

IMMOBILIER VENTE

6685 Condos à vendre

4 1/2, avec **garage chauffé**. Jumelé 4 ch. au 2067 Des Roitelets. **Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr**

IMMOBILIER LOCATION

6737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, 4½, 5½, 6½ (1 mois gratuit pour logements neufs seulement, avec ascenseur); autres logements rénovés, semi-meublés ou non, arrière de La Cage aux Sports et UQAC Tél.:581-306-4503, 418-815-3383 isabonjour27@outlook.fr

2½, meublé, ch., écl., eau ch. incl., personne seule, pas d'animaux, câble fournie, 1737 Ste-Famille, 420$. Info : 418 815-3757

4½ - JONQUIÈRE, 1er juil., 2494 rue de la Lorraine.et 2643 St-Hubert, Tout rénové, balcon, entrée sécurisée. **418 540-2984.**

ALEXIS (Place)
JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon
1 mois gratuit
3½ à partir de 550$/mois
5½, à partir de 750$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.: 581-234-6128

ARVIDA 3½ SEMI-MEUBLÉ, ch./écl., libre imm., entrée privée, rénové, 418 548-8186.

CHICOUTIMI 3½, demi-s/sol, Rivière-du-Moulin, rénové, ch., écl., lav./séch inclus, entrée indépendante, 525$. Cell.: 418-812-2307

CHICOUTIMI 4½, 644 Lapointe, 500$ /mois, chauffé. 6½, 646 rue Lapointe, 600$/mois chauffé. Tél.:418-696-2311.

GRAND 4½ très clair, près de Place du Saguenay. Idéal pour personne seule ou couple retraité, demi s/sol, 600$/mois non-chauffé, ni éclairé, pas d'animaux et non-fum., libre 1er avril, 418-679-6914.

6737 Logements à louer

JONQUIÈRE 2 mois gratuits 4½, 2e étage, frais peint, pas d'animaux, remise, belle vue, près services, libre, 450$, 418 547-6469.

6761 Chambres à louer

JONQUIERE rue Montfort, 250$/mois, meublée, câble fourni, cuisine, laveuse, sécheuse. Tél.: 418-695-9869, 418-815-9834.

6767 Bureaux et locaux à louer

LOCAL COMMERCIAL 924 pi.ca., rénové, bien fenestré, coin Prince et Ste-Anne, non ch. non écl., 418-602-4666 .

SERVICES ET EXPERTS

6787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

6798 Déneigement

DÉNEIGEMENT de toit, au Saguenay, résidentiel et commercial, par Caouette Const., avec assurance RBQ8231086, 418-590-1212

DENEIGEMENT de toîture, gazébos, patios, etc. Tél.:418-812-6372.

SERVICES PERSONNELS

6819 Messages personnels

1 418 590-8443 Jolie petite femme offre un doux moment. Bienvenue 418 590-8443

20 ANS, superbe petite blonde, style mannequin, très féminine (5 pi 2 po, 105 lb), cheveux longs, magnifique visage et un corps splendide. Pour rencontre intime et discrète à votre résidence ou à votre hôtel. Beauté garantie! Aucun numéro masqué. (Se déplace seulement, ne reçoit pas) Tél.: 581-234-2406.

581 306-5065
Massagedevelours@hotmail.com
Sérieux, discret et propre.

À CHICOUTIMI, belle femme, grassette, chaleureuse, douce, sensuelle, reçoit en toute confidentialité. Se déplace. 418-820-9653.

A FLEUR de peau, Eric
Tél. : 418 550-0632

6819 Messages personnels

ALEX, massage et rencontres discrètes, H. ou F., engagés ou non. Tél.:418-719-4840.

AU MENU pour vous monsieur la jolie Julie des 8h am 418 376-1274.

AURÉLY, du Saguenay, 27 ans, très belle, douce et délicieuse! Qualité garantie 100 % ou argent remis. Tél.:581-668-1085.

AYLLA, pulpeuse, reçoit et se déplace. Engage. Tél.:581-490-1994.

Belle femme dans la trentaine se déplace au Saguenay-Lac-St-Jean. Tél.:418-818-9845

BON massage pour messieurs, Yvan reçoit, discrétion. Bienvenue 50+. 418-815-2074.

EN douceur, grand homme, Brad, avec grand plaisir. Tél.: 581-490-7183.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél. : 418 973-4839.

Sexy, sensuelle et séduisante petite ronde Cheveux longs noirs, joli visage. Je reçois à Alma et me déplace partout ❤**418-321-1339**

EMPLOIS

6834 Offres d'emploi

Avant le 24 février recherche 19 personnes désirant perdre 9 à 29 livres d'ici 30 jours (réglementé santé Canada) **www.solutionpoids.com 1-819-548-5752**

VÉHICULES

6851 Automobiles

0,00$ à 1000$, auto, camion (remorquage): achat à bon prix, état de marche ou non et dites bye bye bazou (100$ et plus). Marc, 418-542-6938.

ACHAT ET VENTE DE
PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs.
Garage René Girard. Tél. : 418-548-3306.

ADIEU BAZOU 150$ à 1,000$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.: 418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

6834 Offres d'emploi

CAMELOTS RECHERCHÉS
avec voiture

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★

6 jours/semaine
(environ 1 h 30 à 2 h de travail par nuit)

pour les secteurs suivants (1 camelot par secteur):

- ★ St-Prime
- ★ Normandin
- ★ Albanel
- ★ St-Méthode
- ★ Dolbeau

Aussi, secteurs suivants :

Desbiens, Chambord, Lac-Bouchette, Roberval, St-Félicien

BIENVENUE AUX RETRAITÉ(E)S

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

LIVREUR(EUSE) pour livraison au Saguenay, aucune exp. requise, 3h/nuit, 7 jours/7, 418 540-3553.

6856 Véhicules demandés

1000$ ET MOINS
ACHETONS pneus usagés, autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél. : 418-543-8361.

MARCHANDISES

6873 Divers à vendre

1, 2, 3, 4 pneus usagés? Profitez d'un vaste choix à bon prix de 13, 14, 15 ou 16 pouces dès maintenant! Pierre: 418-542-6938.

6834 Offres d'emploi

Recherche camelot
avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien ★

SECTEUR RIVIÈRE-DU-MOULIN

Revenus d'appoint
très intéressants
pour adultes responsables

Contactez Denis Fortin
418-544-8394

Recherche camelot avec voiture

pour distribuer
★ Le Quotidien/Progrès à domicile★

Saint-Eugène et Albanel

Excellent revenu d'appoint
Bienvenue aux retraités

Contacter Serge Gosselin
418-618-4098
418-256-1164
sergegosselin2012@hotmail.com

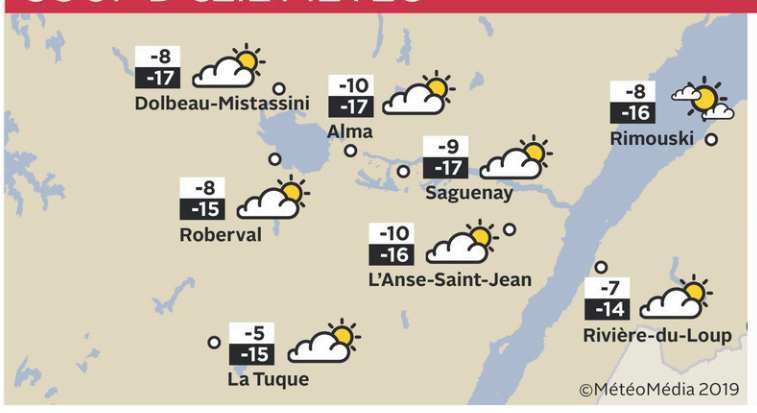
6882 Meubles et électroménagers

LAVEUSES/sécheuses, cuisinières, réfrigérateurs, congélateurs tombeaux, petit poêle 24 po 220 volts, séch. 110 volt 418 545-9361

6883 Bois, appareils de chauffage et climatiseurs

BOIS DE CHAUFFAGE «Pro-Forêt» bois franc mélangé : 95$/la corde partout au Saguenay. 418 673-6476, 418-812-7642.

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. -4
Min. -11
Ciel variable
Précipitations : 30 %
Vents légers

Dimanche
Max. -1
Min. -4
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 36 km/h

Lundi
Max. -4
Min. -18
Neige
Précipitations : 80 %
Vents de l'est 25 km/h

Mardi
Max. -17
Min. -21
Quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents de l'ouest 27 km/h

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ensoleillé	-7	-15
Chibougamau	Variable	-11	-16
Gaspé	Soleil	-7	-15
Gatineau	Beau	0	-11
Îles-de-la-Mad.	Variable	-8	-13
Maniwaki	Variable	-2	-11
Montréal	Beau	-1	-10
Mont-Tremblant	Beau	-3	-11
Québec	Beau	-3	-13
Rimouski	Beau	-8	-16
Sept-Îles	Soleil	-8	-16
Sherbrooke	Variable	-2	-12
Tadoussac	Beau	-7	-14
Thetford Mines	Variable	-5	-14
Trois-Rivières	Beau	-3	-12
Val-d'Or	Beau	-6	-10

LE SOLEIL

6h38 — 17h16
Durée du jour : 10h38

LA LUNE
Coucher : 8h31 — Lever : 21h21
26 fév. 06 mars 14 mars 20 mars

LES MARÉES

La Baie		Chicoutimi	
Heure	Hauteur	Heure	Hauteur
4h42	5,7	0h10	-0,3
10h52	-0,2	4h56	4,8
17h02	5,9	12h20	-0,2
23h17	-0,2	17h17	5,1

LE VENT
Vents Ouest à 17 km/h

LA MARQUE MÉTÉO LA PLUS INFLUENTE AU CANADA
Nos experts météo vous aide à bien planifier votre journée.
MétéoMédia

6834 Offres d'emploi

URGENT!
CAMELOTS RECHERCHÉ(E)S
12 ans et plus

pour distribuer
★ LE QUOTIDIEN/PROGRÈS ★
6 jours/semaine

À ROBERVAL
secteur derrière le
Centre d'achat
au centre pour
personnes retraité(e)s

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

LES PETITES ANNONCES

418 549-4444

leQuotidien
leProgrès

• VÉHICULES
• HABITATIONS
• LOGEMENTS

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Le CHEF DE FILE en RÉFRIGÉRATION dans la région doit combler RAPIDEMENT le poste suivant:

FRIGORISTE/Compagnon CCQ

POSTULEZ MAINTENANT
Par courriel:
rboucher@bbgrefrigeration.com
Par la poste:
3120, boulevard Talbot, C.P. 8291
Chicoutimi (QC) G7H 5B7

5380258

VILLE D'ALMA

Appel d'offres 2019-030
Services professionnels en architecture pour la construction d'une capitainerie

La Ville d'Alma demande des offres de services professionnels en architecture pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance de chantier et bureau pour la construction d'une nouvelle capitainerie au Centre de villégiature Dam-en-Terre ainsi que pour la démolition de celle existante.

Seules sont admises à soumissionner les firmes professionnelles en architecture ayant leur établissement d'affaires dans le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean et qui sont membres en règle de l'Ordre des architectes du Québec.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans deux enveloppes différentes cachetées et identifiées au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 13 mars 2019 à 10 h 15, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat
Greffier de la Ville d'Alma

5380133

VILLE D'ALMA

Appel d'offres 2019-029
Services professionnels en ingénierie pour la construction d'une capitainerie

La Ville d'Alma demande des offres de services professionnels en ingénierie pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance de chantier et bureau pour la construction d'une nouvelle capitainerie au Centre de villégiature Dam-en-Terre ainsi que pour la démolition de celle existante.

Seules sont admises à soumissionner les firmes professionnelles en ingénierie ayant leur établissement d'affaires dans le territoire du Saguenay-Lac-St-Jean et qui sont membres en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec.

Les documents contractuels peuvent être obtenus auprès du site officiel des appels d'offres du gouvernement du Québec, soit le SEAO, sur le site Internet www.seao.ca.

Toute offre doit être déposée dans deux enveloppes différentes cachetées et identifiées au nom et numéro de l'appel d'offres, et sera reçue au bureau du greffier de la Ville d'Alma, édifice hôtel de ville, situé au 140, rue St-Joseph Sud, Alma, jusqu'au mercredi 13 mars 2019 à 10 h, pour y être ouvertes le même jour et à la même heure.

La Ville d'Alma ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Jean Paradis, avocat
Greffier de la Ville d'Alma

5380132

LOTO QUÉBEC **RÉSULTATS DU : MERCREDI 20 FÉVRIER 2019**

lotoquebec.com

Lotto 6/49: 21 22 23 30 33 43 — compl. 42
LOT GARANTI DE 1 000 000 $
(Numéro complet non décomposable)
45889938-02

Québec 49: 19 20 27 30 38 48 — compl. 26

Extra 2021105

La poule aux Oeufs d'or — Numéros «Télé»

1 25 000 $	2 50 000 $	3 100 000 $
215675	783022 (décomposables)	041551
337655	345276 (non décomposables)	575318

Tout ou rien: 05 10 11 12 14 17 18 19 20 21 22 24

Quotidienne: 2 95 3 319 4 7073

Loto Poker: 5♣ 7♢ 10♠ D♢ A♡

Banco — Turbo x 1
09 15 17 18 24
25 30 32 34 37
38 40 42 47 48
50 53 58 64 69

Sprinto: 11 25 28 32 39

Lotto D: 5 6 4 3 2 1 4 5

Triplex: 03 09 14 17 39

Astro: Jour - Mois - Année - Signe
30 SEPTEMBRE 85 VERSEAU

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

5373104



REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

Les journaux le Quotidien et le Progrès recherchent un(e) représentant(e) des ventes – publicité multiplateforme.

En tant que **représentant(e) des ventes**, le titulaire du poste est au cœur d'une région et de son activité économique. Vous devrez évoluer dans un **environnement multiplateforme** où la **communication** et l'**entregent** seront vos atouts afin de maintenir une **relation d'affaires personnalisée** avec vos clients.

JOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE COMPOSÉE DE TALENTS DYNAMIQUES DÈS MAINTENANT!

Description sommaire :
- Développer des **stratégies publicitaires** afin de bien répondre aux besoins de votre clientèle;
- Mener les différents **projets**, en collaboration avec une équipe de **passionnés**;
- **Identifier** les opportunités du marché;
- Exercer un **rôle conseil** auprès de vos clients;
- Et favoriser la **croissance** de votre portefeuille clients.

Rémunération compétitive et stable.

Vous pensez avoir le profil? Faites-nous parvenir votre CV avant le mercredi 27 février 2019 à madame Mélissa Duchesne, mduchesne@lequotidien.com

Nous remercions les personnes qui soumettront leur candidature et seules les personnes retenues seront contactées.

leQuotidien
leProgrès

5379267

FRAIS SCOLAIRES

Roberge dépose un projet de loi, sans plus

Presse canadienne

QUÉBEC — Les parents feront peut-être quelques économies lorsque le projet de loi caquiste encadrant les frais scolaires – et les règlements qui l'accompagneront – entrera en vigueur d'ici quelques mois, mais sans plus. De toute façon, ils sont nombreux à accepter la facture actuelle. C'est ce qu'a exposé jeudi le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, qui a déposé le projet de loi 12 visant à préciser la portée du droit à la gratuité scolaire et à permettre l'encadrement de certaines contributions financières pouvant être exigées.

Attention : l'objectif premier du gouvernement n'est pas de réduire la facture des parents, a-t-il tenu à souligner en point de presse, mais bien de « clarifier la situation ». À l'heure actuelle, les frais scolaires varient d'une région à l'autre.

« Il y aura à la fin des économies pour les parents, parce que dans le projet de loi on précise qu'il ne peut plus y avoir aucuns frais d'administration ou d'admission, ce qui était facturé à plusieurs endroits », a-t-il plaidé. Il ajoute que les coûts facturés devront obligatoirement refléter les coûts réels, c'est-à-dire qu'un article qui coûte 13,50 $ ne pourra être facturé à 15 $. « Il n'y a aucun droit d'arrondir de quelque façon pour financer l'école d'une manière un peu tout croche. »

Toutefois, une chose est claire, les frais scolaires sont là pour rester, a statué le ministre.

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

Ville de Saguenay

Avis public

DÉROGATIONS MINEURES
ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le 19 mars 2019 à 16h à la salle des délibérations du conseil, 201, rue Racine Est, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogations suivantes :

186 à 188, rue Frédéric, Chicoutimi – DM-4214 (id-13328) demande de dérogation mineure visant à régulariser l'implantation d'un bâtiment avec une marge avant de 4,98 mètres au lieu de 6,0 mètres, sur un immeuble situé au 186 à 188, rue Frédéric, Chicoutimi.

568, rue des Colibris, Chicoutimi – DM-4219 (id-13347) demande de dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'une résidence avec une marge latérale de 2,5 mètres au lieu de 4 mètres, sur un immeuble situé au 568, rue des Colibris, Chicoutimi.

1430 à 1436, rue Roussel, Chicoutimi – DM-4223 (id-13357) demande de dérogation mineure visant à autoriser le recul dans la rue ainsi qu'aucune bande gazonnée ne soit aménagée entre une allée d'accès et une ligne latérale de terrain pour une habitation de la classe d'usage H-5 : Multifamiliale, sur un immeuble situé au 1430 à 1436, rue Roussel, Chicoutimi.

1940, rue des Outardes, Chicoutimi – DM-4224 (id-13356) demande de dérogation mineure visant à permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 5,0 mètres des lignes latérales au lieu de 8,0 mètres, autoriser que les deux aires de manœuvre ne soient pas situées en totalité sur le terrain de l'usage desservi et que les espaces de chargement ne respectent pas les dimensions minimales et autoriser une enseigne au mur situé à moins de 2,5 mètres du sol, sur un immeuble situé au 1940, rue des Outardes, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes. Toute personne peut également faire parvenir des commentaires écrits au Service des affaires juridiques et du greffe, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060, Chicoutimi, Qc, G7H 5B8, au plus tard le jour précédant la séance du conseil d'arrondissement.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 22 février 2019.

L'assistante-greffière
ANNIE JEAN

5380417

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité ainsi que les règlements de zonage, de lotissement et tous les autres règlements d'urbanisme de la municipalité de Saint-Gédéon

Avis public est par la présente donné que :

- Lors d'une séance tenue le 11 février 2019, le conseil de la municipalité de Saint-Gédéon a adopté les projets de règlements de modifications suivants :
- Projet de règlement no. 2018-463 pour réviser le « Plan d'urbanisme »
- Projet de règlement no. 2018-464 pour remplacer le « Règlement de zonage »
- Projet de règlement no. 2018-465 pour remplacer le « Règlement de lotissement »
- Projet de règlement no. 2018-466 pour modifier le « Règlement de construction »
- Projet de règlement no. 2018-467 pour modifier le « Règlement sur les permis et certificats »
- Projet de règlement no. 2018-468 pour modifier le « Règlement sur les dérogations mineures »
- Projet de règlement no.2018-469 pour modifier le « Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble »
- Projet de règlement no. 2018-470 pour instituer le « Règlement sur les usages conditionnels »
- Projet de règlement no. 2018-471 pour instituer le « Règlement relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble »
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 11 mars 2019 à 19 heures à la salle du conseil municipal, située au 208, rue De Quen à Saint-Gédéon.
- L'objet de cette assemblée est de consulter les citoyens sur le plan d'urbanisme révisé ainsi que sur les divers projets de règlements adoptés.

4. Au cours de cette assemblée un représentant de la municipalité expliquera les projets de règlements et entendra toute personne et organisme qui désire s'exprimer.

5. Un résumé du plan d'urbanisme révisé ainsi que les divers projets de règlements adoptés ci-dessus peuvent être consultés au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture.

6. Les projets de règlements adoptés ci-dessus s'appliquent à l'ensemble du territoire de la municipalité et à toutes les zones du territoire telles que montrées au « Plan de zonage ensemble du territoire » et au « plan de zonage zone urbaine » lesquels peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

7. Les projets de règlements no. 2018-464 et no. 2018-465 contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire. Considérant que ces projets règlements de remplacement sont adoptés dans le cadre d'un processus de révision du plan d'urbanisme, ils devront obligatoirement être approuvés par toutes les personnes habiles à voter de l'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint –Gédéon.

8. Le projet de règlement no. 2018-470 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINT-GÉDÉON, ce 22 février 2019

Dany Dallaire, directeur général

5380266

Ville de Saguenay

Avis public

À toutes les personnes habiles à voter sur le territoire de la Ville de Saguenay.

Le 14 janvier 2019, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-2 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-150);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-3 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONE 24920, RUE DU BOULEVARD) (ARS-1141);

Ces règlements sont disponibles, pour fins de consultation, au bureau du Service des affaires juridiques et du greffe au 201, Racine Est, Chicoutimi.

Toute personne habile à voter du territoire de la Ville de Saguenay peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, conformément aux articles 59.7 et 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité, de l'un ou l'autre de ces règlements, au plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay et au schéma le cas échéant.

La demande doit être transmise par écrit à la Commission municipale du Québec, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Tour 5e étage, Québec (Québec G1R 4J3.

Conformément à l'article 51 du décret 841-2001 et aux articles 59.8 et 137.12 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, Chap. A-19.1 L.R.Q., la Commission doit dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, donner son avis sur la conformité de l'un ou l'autre de ces règlements au plan d'urbanisme de la Ville de-Saguenay et au schéma le cas échéant, si elle reçoit, d'au moins cinq (5) personnes habiles à voter du territoire de la Ville de Saguenay, une demande faite conformément aux articles 59.7 et/ou 137.11 à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

SAGUENAY, le 22 février 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5379379

Ville de Saguenay

Avis public

Le 14 janvier 2019, le conseil municipal de la Ville de Saguenay a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-4 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO VS-R-2012-2 DE LA VILLE DE SAGUENAY (ARP-157);
- RÈGLEMENT NUMÉRO VS-RU-2019-5 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO VS-R-2012-3 DE LA VILLE DE SAGUENAY POUR ASSURER LA CONCORDANCE AVEC LE PLAN D'URBANISME (ZONES 65860 ET 68852, BOULEVARD TALBOT) (ARS 1169).

Au terme de la période de 30 jours prévue aux articles 59.7 et/ou 137.11 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), la Commission municipale du Québec n'a reçu aucune demande d'avis de conformité à l'égard de l'un ou l'autre de ces règlements.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au Service des affaires juridiques et du greffe, 201, Racine Est, Chicoutimi.

Ces règlements sont réputés conformes et ils sont entrés en vigueur rétroactivement au 21 février 2019.

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme de la Ville de Saguenay est composé d'un document principal et de quatre documents distincts pour les planifications sectorielles soit :

Premier document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Jonquière;

Deuxième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de Chicoutimi;

Troisième document

Les unités de planification à l'intérieur des périmètres urbains de l'arrondissement de La Baie;

Quatrième document

Les unités de planification dans la zone agricole et dans la zone forestière.

Il y a lieu de modifier une unité de planification du plan d'urbanisme soit:

Pour l'unité de planification 90-C (boulevard Talbot – partie au sud du boulevard du Royaume) de l'arrondissement de Chicoutimi :

Remplacer une affectation « commerciale et de services régionaux » par une affectation « Para-industrielle » avec des usages commerciaux (mixité d'usage).

SAGUENAY, le 22 février 2019.

L'assistante-greffière de la Ville
ANNIE JEAN

5379380

AVIS DE DÉCÈS

BARBEAU (M. CLAUDE)



Le 18 février 2019, est décédé à Alma, à l'âge de 55 ans et 2 mois, M. Claude Barbeau, conjoint de dame Judith Mc Nicoll, demeurant à Alma. Il était le fils de feu M. Joseph Barbeau et de feu dame Rita Bouchard. La famille recevra les condoléances le vendredi 22 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 23 février 2019 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

Les funérailles auront lieu le samedi 23 février 2019 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. M. Barbeau sera confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre sa conjointe dame Judith Mc Nicoll, il laisse dans le deuil ses enfants: William et Camille.

Il était le frère de: feu André Barbeau, feu Carole (Germain Morel, Doris Guérin) et Nicole. Il était le gendre de dame Cécile Gervais (feu M. Jean-Paul Mc Nicoll, M. Gérard Mc Nicoll) et le beau-frère de: Christiane Mc Nicoll (Michel Robitaille), Serge (Natalie Fortin), Bernard (Sylvie Girard), Jocelyn (Marthe Racine) et Marlène. Il laisse également dans le deuil ses filleules adorées: Marie-Pier Dorval, Geneviève Lalande et Juliette Drouin; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma, 300, boulevard Champlain Sud, Alma, G8B 5W3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Claude Barbeau, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com

Résidence Funéraire Lac St-Jean

Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

CÔTÉ (MME ALIDA)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 19 février 2019, à l'âge de 88 ans, Mme Alida Côté, épouse de feu M. Raymond Larouche, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 23 février 2019 de 19 h à 22 h. Le dimanche 24 février 2019, le salon sera ouvert à compter de 10 h. Suivra la célébration de la Parole à 13 h à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Thomas Côté et de feu Mme Athalie Tremblay.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Rémi Larouche (Pauline Poitras), Diane (feu Gérard Goulet, Laurent Villeneuve), Monique (Alain Tremblay), Luc (Françoise Vachon), Jean (Manon Fortin); ses petits-enfants: Annie et Isabelle Larouche, Johanne Goulet, Keven, Audrey, Mélanie, Jessica, Josianne, Jennifer, Mélodie, Raphaël ainsi que ses huit arrière-petits-enfants. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de Mme Côté souhaite remercier le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi (département D-2, C-4) pour les bons soins prodigués.

Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de Palli-Aide sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Côté et partager un souvenir, visitez notre site:

www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BLACKBURN (MME THÉRÈSE TREMBLAY)



Est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay, le 14 février 2019, à l'âge de 90 ans et 11 mois, Mme Thérèse Tremblay, épouse de feu M. Jean Blackburn, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont: le samedi 23 février 2019 de 13 h à 15 h 30. Suivra la célébration de la Parole à 15 h 30 à la chapelle Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Napoléon Tremblay et de feu Mme Élise Boily.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Lianne Blackburn (Michel Munger), Rémi (Guylaine Gobeil), Denise (Yves Harvey); ses petits-enfants: Kathleen Langevin (Mario St-Laurent), Claudia (Daniel Tremblay), Dave et Michaël Harvey; ses arrière-petits-enfants: Mélissa et Lorry St-Laurent, Jérémy Langevin-Dufour, Xavier Beaumont. Elle était la soeur de: feu Fernand Tremblay (feu Cécile Bruneau), feu Gisèle (feu Arthur Eloine), feu Rachel (feu Gilles Loranger), Bertrand, feu Jacques (Henriette Girard). Elle était la belle-soeur de: feu Alphonse Blackburn (feu Jeannette Lapointe), feu Rose-Aimée (feu Jean-Marie Bernier), feu Fernande (feu Henri Valois), feu Clément (feu Florence Tremblay), feu Bibiane (feu Jean-Noël Gagnon), feu Benoit (feu Gisèle Savard), feu Vincent (Suzanne Courville). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

La famille de Mme Tremblay souhaite remercier le personnel de l'Hôpital de Chicoutimi et de Jonquière ainsi que ceux du Centre d'hébergement Mgr-Victor-Tremblay et Georges-Hébert pour les bons soins prodigués. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour démontrer votre soutien à la famille de Mme Tremblay et partager un souvenir, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com

Gravel & Fils Dignité Résidences funéraires

Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (MME ESTHER TREMBLAY)



Le 19 février 2019, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 78 ans et 11 mois, Mme Esther Tremblay, épouse de M. Ghislain Desbiens, demeurant à St-Honoré. Elle était la fille de feu Mme Laurette Simard et de feu M. Georges Tremblay. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 22 février 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Les funérailles auront lieu le vendredi 22 février 2019 à 11 h à l'église de St-Honoré. Elle sera incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront inhumées au cimetière de St-David-de-Falardeau.

Outre son époux, M. Ghislain Desbiens, elle laisse dans le deuil ses enfants: Dany Desbiens, Claude et Laurette (Dany Bouchard); ses petits-enfants: Martin (Roxanne Veillette et sa fille Abby) et Samuel Bouchard; ses frères et soeurs: feu Ghislaine Tremblay (feu Clément-Marie Hamel), Ghislain (Diane Verreault), Martha (Jean-Yves Tremblay), Camille (Bernard Tremblay), Micheline (Fernand Savard), Pantaleon (Caroline Savard), Marie-Paule (feu Gilles Gravel), Évangéline (Jean-Yves Gravel), Chantal (Sylvie Tremblay) et Georgette (Michel Germain); ses beaux-frères et belles-soeurs: feu Louis-Joseph Desbiens (feu Mariette), feu Georges-Henri (feu Lucille), feu Paul-Émile (feu Yvette), feu Alphéda (feu Ovila), feu Jean-Marie (feu Pierrette), feu Victoria (feu Julien), Gilbert (feu Antoinette), feu Zéphir (feu Géraldine), Madeleine (Paul-Armand), Bertrande (feu Marcel), Marie-Paule (feu Raymond), Jacques (Fleur-Yvette), feu Jean-Louis (Huguette), Paul-Armand (Raymonde) et feu Francine (feu Yvan). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Société canadienne du cancer sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (M. VINCENT)



Le 15 février 2019, est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 88 ans, M. Vincent Bouchard, demeurant à Chicoutimi. Il était le fils de feu Mme Lydia Martel et de feu M. Wilbrod Bouchard. La famille accueillera les parents et ami(e)s le samedi 23 février 2019 de 9 h à 11 h au

Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord

Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 23 février 2019 à 11 h à la chapelle de la Renaissance. Il a été incinéré au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière St-François-Xavier. Il laisse dans le deuil son neveu Éric Bouchard (Géraldine Desrosiers) et de nombreux amis. Il était le frère de: feu Romain Bouchard (feu Nicole Boulay), feu Ghyslain (Ruth Dufour), feu Colette et feu Bertrand. Un merci particulier à tout le personnel du département d'hémato-oncologie de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins apportés. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.

Complexe funéraire Carl Savard

Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexefunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexefunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).



AVIS DE DÉCÈS

DESMEULES (MME NANCY)



Est décédée à la suite d'un accident, le 17 février 2019, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 40 ans et 8 mois, Mme Nancy Desmeules, fille de Mme Lucie Trottier et de M. Michel Desmeules, demeurant à Saint-Eugène-d'Argentenay. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
150, avenue de la Fabrique
Dolbeau-Mistassini

le samedi 23 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour de la célébration, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. La célébration d'adieu aura lieu le dimanche 24 février 2019 à 10 h à la chapelle Saint-Jean-de-la-Croix du Complexe funéraire. Par la suite, elle sera confiée au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Dolbeau-Mistassini.

Elle laisse son fils adoré Joshua Desmeules-Marchand; sa mère Mme Lucie Trottier (M. Jean-Guy Galarneau); son père M. Michel Desmeules (Mme Jeannie Bourgeois); son frère Marc-André Desmeules (Sarah Carle-Hayes); ses grands-parents: feu M. Rosaire Trottier (feu Mme Gemma Anger), feu M. Jean-Marie Desmeules (feu Mme Lucette Brassard); les enfants de M. Jean-Guy Galarneau: Cindy (Marc-André Girard), Tommy (Annie-Claude Beaulieu) et Josée (Keven Boivin); ses oncles et tantes: Roger Trottier (feu Marie-Ange Bussières), Lise Trottier (ex-conjoint Réal Dion, Jacques Carrier), Rachel Trottier (ex-conjoint Gérald Villeneuve, Chantal Duchesne), feu Gilles Trottier, Yvon Trottier (ex-conjoint Hélène Bonneau, Judith Lavoie), Nicole Trottier, Claude Trottier et Johanne Bélanger (ex-conjoint Régis Lalancette, Gino Tremblay); Alain Desmeules (Hélène Gagnon), feu Diane Vallée, Hélène Vallée (Steeve Coulombe), Lise Vallée (ex-conjoint André Dufour) et Stéphane Vallée; Daniel Galarneau (Françoise Maltais), Diane Galarneau (Henri Martin), Réjean Galarneau (Florence Girard) et feu Dominique Galarneau. Également, elle laisse ses cousins et cousines ainsi que ses amis très chers. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Colombe-Veilleux, 1832, boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 1H9, (418) 276-4224.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 276-1474, télécopieur: (418) 276-1436
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

DUBOIS (M. JEAN-ROCK)



Le 19 février 2019, est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 63 ans et 11 mois, M. Jean-Rock Dubois, fils de feu Mme Rita Villeneuve et de feu M. Lucien Dubois, demeurant rue de Calais, secteur Arvida.

Selon la volonté de M. Jean-Rock Dubois, nous procéderons à la crémation et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière Arvida.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Denise Dubois (Jean-Guy Pichette), Louise (André Tremblay), Ghislain (Réjeanne Bélanger), Jacques (Guylaine Pedneault), Hélène, Huguette (Didier Tremblay), Daniel (France Simard), Mario (Christine Roy). Il était aussi le frère de: feu Lucienne Dubois, feu Jean-Baptiste (Diane Dubé). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNÉ (MME LOUISETTE COUTURE)



Le 19 février 2019, est décédée à l'Hôpital Enfant-Jésus de Québec, à l'âge de 77 ans et 2 mois, notre mère courage, Mme Louisette Couture, épouse de M. Jean-Guy Gagné, demeurant à St-Augustin-de-Desmaures, autrefois de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Les membres de la famille recevront les parents et amis au

Funérarium Hébert & Desbiens
9, rue de la Gare
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, secteur Métabetchouan

le lundi 25 février 2019 à compter de 13 h suivi d'une célébration de la Parole à 15 h au salon funéraire de Métabetchouan. Elle était la fille de feu M. Roland Couture et de feu Mme Blanche Fortin. Outre son époux M. Jean-Guy Gagné; elle laisse dans le deuil son fils François (Karine Trudel); ses 2 petites-filles: Annabelle et Laurie; ses frères et soeurs: Ghislaine (feu Jacques Hubert), feu Jean-Noël (Lisette Beaudoin), Marcel (Marie-Lou Couture) et feu Jocelyne; ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Gagné: Thérèse, Émilien, Clément, Lucie, Normand et Roger; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.

MAISON FUNÉRAIRE Hébert & Desbiens

Pour informations: Téléphone bureau: (418) 349-2894, sans frais: 1-888-349-2894, télécopieur: (418) 349-2896, courriel: hebertetdesbiens@bellnet.ca, site internet: www.hebertetdesbiens.com
Direction funéraire: Maison funéraire Hébert & Desbiens de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.
(Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON (MME JEANNINE BOLDUC)



Le 20 février 2019, est décédée à l'Hôpital de Jonquière, à l'âge de 81 ans et 6 mois, Mme Jeannine Bolduc (Gagnon), épouse de feu M. Louis-Joseph Gagnon dit « José », demeurant rue de la Lorraine, Jonquière, autrefois boulevard Harvey, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2048, rue de Neuville
Arvida (ancienne gare)

le dimanche 24 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le lundi 25 février 2019 à compter de 13 h. Les funérailles auront lieu le lundi 25 février 2019 à 15 h à l'église St-Dominique. Les cendres de Mme Jeannine Bolduc seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille feu Mme Marie-Rose Côté et de feu M. Adrien Bolduc.

Elle laisse dans le deuil ses fils: Hervé Gagnon (Christine Martin), Patrice; ses petits-enfants: Tommy et Tania. Elle était la soeur de: Yvon Bolduc (Huguette Raymond), Raynald (Jocelyne Lalancette), Nicole (Serge Dubois), Diane, Claude (feu Louisette Boily, Danielle Girard), Claudette, Louise (Yvon Duchesne); la belle-soeur de: feu Laurent Gagnon (Huguette Grenier), feu Paul-Émile (Simone Bouchard), feu Rita (Roméo Simard), feu Gertrude (feu Réjean Gagnon), feu Marie-Rose (feu Gaston Côté), feu Yvan (Annette Fradette), feu Albert (Maud Toutant), Rosaire (Georgette Gagnon), feu Jean-Eudes (Gisèle Gobeil), feu Raymond (Jeannine Lavoie), Margot (Michel Tremblay), feu Clermont (Florence Bouthillette), feu Nicole (Denis St-Gelais). Elle laisse également dans le deuil sa tante et amie Mme Aline Côté Dupéré ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de la Fondation des Aîné(e)s de Jonquière.

Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



AVIS DE DÉCÈS

GODIN (MME MARLÈNE)



Le 20 février 2019, est décédée à l'Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 66 ans et 11 mois, Mme Marlène Godin, épouse de feu M. Paul Lapointe, demeurant rue du Long-Sault, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le lundi 25 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le mardi 26 février 2019 à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le mardi 26 février 2019 à 11 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Marlène Godin et les cendres seront déposées au columbarium St-Dominique.

Elle était la fille de feu Mme Henriette Harvey et de feu M. Louvain Godin.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Martin Lapointe, Benoît (Jessica Gagnon-Francklin), Sabrina (Réginald Goyette); ses petits-enfants: Alyson, Nadège, Madison, Alys, Thomas, Charles et Léa-Rose; ses frères et soeurs: Réal Godin (Nicole Fournier), Françoise (feu Guy Morissette), Lucette (Jacques Lapointe), Jean (Carole Fournier), Line (Jean-Marie Coulombe), Jocelyn (Lina Deschênes), Johanne (Claude Latulipe), Marc. Elle était aussi la soeur de feu Roger Godin; la belle-soeur de: Lisette Lapointe (feu Jacques Potvin), René (Robert Beaumensourd), Jocelyn (Diane Lamontagne), Diane, Micheline (feu Réjean Lévesque), France (Jean-Pierre Thibault), Serge (Iwona Suchodolska), Johanne. Elle laisse également dans le deuil de nombreux collègues de travail de la Rôtisserie St-Hubert, neveux et nièces, parents et amis

La famille remercie du fond du coeur Dre Julie Robichaud et Dr Jean-Luc Houde ainsi que le personnel des soins intermédiaires et des soins intensifs du CIUSSS Hôpital de Chicoutimi, pour leur empathie, leur compréhension et pour les excellents soins prodigués à notre mère Mme Marlène Godin. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).

AVIS DE DÉCÈS

PELLETIER (M. LAURIER)



Est décédé, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 17 février 2019, à l'âge de 75 ans et 3 mois, M. Laurier Pelletier, époux de Mme Gaétane Boulianne, demeurant à Mashteuiatsh. Il était le fils de feu M. Prudent Pelletier et de feu Mme Rosalia Robertson. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le samedi 23 février 2019 à compter de 12 h. Le service funéraire aura lieu le même jour à 15 h à la chapelle du Complexe funéraire.

Outre son épouse Mme Gaétane Boulianne, il laisse ses enfants: Roxane (Kathie Tremblay) et Martine; ses petites-filles: Audrey (Tristan Geddes) et Cloé (Maxime Grenier) ainsi que son arrière-petit-fils adoré Thomas Grenier.

Il était le frère de: Élodie (Claude Campbell), Julius, Rénald (Pierrette Caron), feu Jean-Paul (Nicole Caron), Marie (Jacques Pepin), Diane, feu Yvonnette (Ronald Hénault) et Marielle (Jacques Donaldson); le beau-frère de: Conrad Boulianne (feu Gilles Raymond), Carol Boulianne (Yolande Massé), Diane Boulianne (Denis Perreault), Francine Boulianne (Raymond-Marie Morin), Jocelyne Boulianne (Richard Launière), Alain Boulianne, Luc Boulianne (Francine Côté), Serge Boulianne, André Boulianne, Yves Boulianne, Mario Boulianne (Nancy Godin), Bertrand Boulianne (Dominique Cleary) et Sylvie Boulianne. Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 152, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 5B7, (418) 543-8959.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.

AVIS DE DÉCÈS

ST-PIERRE (M. BRUNO)



Est décédé paisiblement, au CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, Hôpital de La Tuque, le 20 février 2019, à l'âge de 59 ans et 5 mois, M. Bruno St-Pierre, conjoint de Mme France Lapointe, demeurant à Roberval. Il était le fils de feu M. Jean-Baptiste St-Pierre et de feu Mme Gabrielle Bouchard. La famille accueillera les parents et amis au

Complexe funéraire Marc Leclerc
100, rue Paré
Roberval

le dimanche 24 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour du service, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Le service funéraire aura lieu le lundi 25 février 2019 à 14 h 30 à la chapelle du Complexe funéraire et les cendres seront déposées au cimetière de Roberval à une date ultérieure.

Outre sa conjointe Mme France Lapointe, il laisse les enfants de sa conjointe: Jonathan Lapointe, Maxime Forgues (Rachelle Gagnon) et Samuel Forgues (Émilie Girard); son frère et ses soeurs: Régis (Lise Guay), Lise (Christian Fortin), Diane (Clermont Bolduc) et Colombe (Chantal Dufour); son beau-père M. Sébastien Lapointe (Mme Claire Gauthier); sa belle-mère Mme Lisette Belley; ses beaux-frères et belles-soeurs: Nicole Lapointe (feu Bill Wong), Florence Lapointe (Gilles Turbide), Judith Lapointe (Pierre Keable), Guylaine Lapointe, Mario Lapointe (Nathalie Caron) et Karine Lapointe (Nicolas Ouellette).

Également, il laisse ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation Défi-Cancer, secteur Domaine-du-Roy, 1079, rue Bolduc, Roberval, Québec, G8H 1V8, (418) 275-3353.

Maison Marc Leclerc ltée

Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com
Direction funéraire: Maison Marc Leclerc Ltée.



AVIS DE DÉCÈS

TREMBLAY (MME ÉGLANTINE CORNEAU)

Le 19 février 2019, est décédée à la Maison Josée Laprise de Jonquière, à l'âge de 92 ans et 4 mois, Mme Églantine Corneau (Tremblay), épouse de feu M. Jean-Marie Tremblay, demeurant rue de la Picardie, Jonquière. La famille accueillera parents et amis à la

Résidence funéraire du Saguenay
2580, rue St-Dominique
Jonquière

le vendredi 22 février 2019 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 23 février 2019 à compter de 12 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 février 2019 à 14 h à l'église St-Dominique. Après les funérailles, nous procéderons à la crémation de Mme Églantine Corneau et les cendres seront inhumées, ultérieurement, au cimetière St-Jean-Vianney.

Elle était la fille de feu Mme Marie Lessard et de feu M. Henri Corneau. Mme Églantine Corneau était la dernière de la lignée des Corneau. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Germain Tremblay (Brigitte Lavoie), Gilles (Huguette Boisvert), Raymond, Pâquerette (Germain Duchesne), Robert (Brigitte Lapointe). Elle était aussi la mère de feu Lise Tremblay; la soeur de: feu Solange Corneau (feu Léo-Paul Lavoie), feu Yvette (feu Joseph-Henri Lavoie), feu Fernand (feu Gabrielle Fortin), feu Rosita (Louis-Philippe Hudon), feu Georges-Henri (Lisette Simard), feu Cécile (feu Ghyslain Lavoie), feu Cyril, feu Monique (feu Bertrand Bilodeau); la belle-soeur de: feu Jean-Charles Tremblay (Denise Gilbert), feu Jacques (feu Rita Larocque), Ghislaine (Roger Dubé), feu Thérèse (Maurice Tremblay), Laurent (feu Marie-Reine St-Gelais), feu Henri (Gisèle Voyer), Julien (Lisette Bergeron). Elle laisse également dans le deuil de nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. Un merci particulier à Mme Josée Laprise pour les excellents soins prodigués à Mme Églantine Corneau. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons en faveur de Jonquière-Médic. Vous pouvez aussi consulter cet avis de décès sur notre site rfsag.ca où vous pourrez également y transmettre vos messages de condoléances.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE DU SAGUENAY

Pour information: (418) 547-2116, télécopieur: (418) 547-0128
Courriel: resfunsag@videotron.ca Direction funéraire: La Résidence funéraire du Saguenay (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).
Une entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ).



Détendu, Georges St-Pierre a répondu pendant plus d'une heure aux questions des journalistes, en français et en anglais, sourire aux lèvres, lors de l'annonce de sa retraite, jeudi. — PHOTO PC, RYAN REMIORZ

ARTS MARTIAUX MIXTES

Georges St-Pierre quitte «comme ça devrait être»

FRÉDÉRIC DAIGLE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Georges St-Pierre n'allait pas attendre qu'on lui dise qu'il n'était plus le bienvenu. Le spécialiste des arts martiaux mixtes quitte l'UFC en ses termes, au moment qu'il a choisi.

« Je ne sais pas vraiment ce que je veux dans la vie. Mais il y a une chose que je sais, c'est ce que je ne veux pas faire et c'est de me retirer trop tard, a-t-il affirmé au cours d'un point de presse présenté au Centre Bell, jeudi. L'appétit pour me battre n'y est plus. »

Détendu, St-Pierre a répondu pendant plus d'une heure aux questions des journalistes, en français et en anglais, sourire aux lèvres.

« Ce n'est pas un jour triste, alors il n'y a pas de larmes. Je suis heureux de me retirer. Moi, je n'aime pas me battre. Ce que je déteste le plus de ma profession, ce sont les combats. Je ne me souviens pas d'un jour de combat heureux. Je le faisais pour vivre et je n'ai plus besoin de le faire. [...] Ça m'a permis de bien gagner ma vie. Si je ne fais pas le con, j'ai assez d'argent pour le reste de mes jours. »

Le Québécois de 37 ans s'est battu pour la dernière fois en novembre 2017. Il avait alors mis la main sur le titre des poids moyens contre Michael Bisping. Il n'a plus combattu depuis et a abandonné son titre pour des raisons médicales.

Au cours de sa carrière, le combattant de Saint-Isidore a remporté le titre des poids mi-moyens de l'UFC en deux occasions. Il a effectué neuf défenses de ceinture entre 2007 et 2013, et a compilé une fiche de 26-2. Mais c'est l'impossibilité de disputer un dernier combat « significatif » qui l'aura poussé à quitter l'octogone.

RENDEZ-VOUS RATÉ

St-Pierre tentait depuis plusieurs semaines de mettre sur pied un combat contre le Russe Khabib Nurmagomedov, mais l'UFC n'en voulait pas.

« Ça fait plusieurs semaines que mes agents tentent d'organiser ce combat. Où je suis rendu dans ma carrière, la chose qui fait le plus peur, mais qui est aussi la plus excitante, c'est de se battre contre un adversaire qui semble invincible aux yeux de tous. Khabib est cet athlète-là. Selon moi, c'est le meilleur combattant sur la planète présentement, a expliqué St-Pierre. Mais l'UFC a d'autres plans pour lui. Je respecte cela. »

« C'est un *business* et je n'ai plus le même appétit que j'avais quand j'étais jeune. Avant, je voulais me battre contre n'importe qui, n'importe où. Je n'avais pas d'argent non plus. Je me rappelle courir à Montréal dans la neige avec des sacs dans les pieds en criant "C'est la guerre!" avec mon entraîneur. Je ne fais plus ces choses-là aujourd'hui. Ma motivation n'est plus la même. J'avais envie de prendre les choses un combat à la fois, mais l'UFC doit planifier à long terme. Je le comprends. »

« Ce n'est pas un jour triste, alors il n'y a pas de larmes. Je suis heureux de me retirer. Moi, je n'aime pas me battre. Ce que je déteste le plus de ma profession, ce sont les combats. Je ne me souviens pas d'un jour de combat heureux. Je le faisais pour vivre et je n'ai plus besoin de le faire. »

— Georges St-Pierre

« Il y a toujours un autre combat que j'aurais voulu faire, puis un autre, et un autre encore, a-t-il ajouté plus tard. C'est un *business* où tout est axé sur l'avenir, pas sur le passé. »

D'ailleurs, bien qu'il affirme quitter en ses termes, St-Pierre ne ferme pas tout à fait la porte à un retour dans l'octogone.

« Je ne sais pas où je serai demain, je ne sais pas ce qui va arriver. Mais en affaire, quand tu fais une offre, elle tient au moment où tu la fais. Quand tu quittes la table de négociations, l'offre ne tient plus. Mais si jamais on me proposait quelque chose, peut-être que comme dans un scénario de film, si on m'offrait un combat qui m'excite, peut-être. On ne sait pas. Mais là, je vais pouvoir relaxer pour la première fois de ma vie et je ne me tiendrai même pas au courant des combats. »

Il appréhende un peu sa réaction lorsqu'il assistera à son premier événement de l'UFC à titre de retraité.

« J'ai parlé à Dana White (le patron de l'UFC). Il aimerait beaucoup que j'assiste à des galas pour aider à en faire la promotion. Ça me fera plaisir de le faire, mais je vais les choisir : il y a des combattants que je n'aime pas voir se battre, mais il y en a d'autres que j'adore voir combattre. »

En plus d'un manque d'enthousiasme et d'un avenir assuré, St-Pierre a également considéré à quel point il mettait sa santé à long terme en danger en continuant de se battre.

« Le plus grand dommage qui a été fait à mon corps n'est pas nécessairement les coups à la tête que j'ai reçus. Je suis si intense et méticuleux à l'entraînement que ça demande énormément d'énergie et que ça crée beaucoup de stress et d'anxiété. C'est probablement tout ce stress qui est responsable de la colite ulcéreuse que j'ai développée avant mon affrontement contre Bisping. Avec le temps, ça vous ronge en dedans et ça peut amener d'autres problèmes. Le stress est la principale cause de plusieurs maladies. C'est un soulagement de ne plus vivre ce stress. [...] C'est un rythme de vie complètement fou. »

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	61	46	11	3	1	42	242	162	96	24-5-1-1	22-6-2-0	8-0-1-1	G-7
Boston	61	36	17	6	2	34	184	157	80	21-7-2-1	15-10-4-1	9-0-0-1	G-7
Toronto	60	36	20	4	0	36	210	170	76	17-12-1-0	19-8-3-0	6-3-1-0	P-3

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Islanders	59	35	18	1	5	32	171	142	76	18-7-1-3	17-11-0-2	6-3-0-1	P-1
Washington	61	34	20	6	1	31	205	193	75	17-9-4-1	17-11-2-0	6-3-1-0	G-2
Pittsburgh	61	32	22	5	2	31	210	191	71	17-12-2-0	15-10-3-2	4-5-1-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**60**	**32**	**21**	**7**	**0**	**30**	**179**	**176**	**71**	**18-10-4-0**	**14-11-3-0**	**5-3-2-0**	**G-1**
Caroline	61	32	23	4	2	31	178	170	70	16-10-2-2	16-13-2-0	7-3-0-0	G-1
Columbus	59	33	23	2	1	33	188	180	69	15-13-1-1	18-10-1-0	5-5-0-0	P-2
Buffalo	59	28	24	6	1	24	170	185	63	17-9-4-0	11-15-2-1	3-6-1-0	P-3
Philadelphie	60	28	25	6	1	26	178	201	63	15-12-3-1	13-13-3-0	7-2-0-1	P-1
Floride	59	26	25	4	4	23	184	203	60	15-11-4-1	11-14-0-3	6-4-0-0	P-1
N.Y. Rangers	60	26	26	6	2	20	173	199	60	15-10-4-2	11-16-2-0	4-5-1-0	P-1
New Jersey	61	24	29	5	3	23	180	208	56	16-10-4-1	8-19-1-2	4-5-0-1	G-1
Detroit	61	23	29	4	5	21	172	204	55	12-14-2-3	11-15-2-2	4-4-2-0	P-3
Ottawa	**60**	**22**	**33**	**5**	**0**	**22**	**186**	**223**	**49**	**14-12-4-0**	**8-21-1-0**	**3-7-0-0**	**P-2**

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	60	36	20	3	1	34	203	178	76	21-7-3-1	15-13-0-0	4-4-2-0	P-3
Nashville	62	35	22	4	1	34	191	163	75	19-11-1-0	16-11-3-1	5-4-1-0	G-1
St. Louis	59	32	22	4	1	32	177	164	69	15-13-1-1	17-9-3-0	10-0-0-0	G-11

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	60	37	16	3	4	37	221	178	81	19-5-3-2	18-11-0-2	5-3-0-2	G-3
San Jose	61	36	17	5	3	36	223	190	80	19-5-3-2	17-12-2-1	8-1-1-0	G-1
Vegas	62	32	25	3	2	30	182	175	69	17-9-2-2	15-16-1-0	3-6-0-1	P-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Dallas	59	29	25	5	0	29	148	154	63	18-9-2-0	11-16-3-0	5-4-1-0	P-3
Minnesota	61	28	27	4	2	27	168	181	62	13-13-4-1	15-14-0-1	2-5-2-1	G-1
Colorado	60	25	24	10	1	25	196	193	61	12-12-5-0	13-12-5-1	3-4-3-0	G-2
Chicago	61	26	26	8	1	25	205	227	61	14-11-5-1	12-15-3-0	8-2-0-0	G-2
Arizona	60	27	28	4	1	24	157	174	59	11-14-2-1	16-14-2-0	4-5-1-0	G-1
Vancouver	60	26	27	4	3	23	170	188	59	13-11-2-1	13-16-2-2	3-6-1-0	P-1
Anaheim	60	24	27	7	2	21	137	187	57	12-9-6-2	12-18-1-0	3-7-0-0	G-2
Edmonton	59	24	29	5	1	21	165	198	54	12-15-1-1	12-14-4-0	1-6-2-1	P-5
Los Angeles	59	23	30	4	2	21	143	182	52	12-15-1-1	11-15-3-1	4-4-1-1	P-5

LNH

Mercredi 20 février
Chicago 5 Detroit 4 (P)
Winnipeg 1 Colorado 7
N.Y. Islanders 2 Calgary 4
Boston 3 Vegas 2 (F)
Jeudi 21 février
Minnesota 4 N.Y. Rangers 1
San Jose 4 Pittsburgh 0
Caroline 4 Floride 3
Washington 3 Toronto 2
Ottawa 0 New Jersey 4
Philadelphie **à Montréal**, 19h30.
Buffalo à Tampa Bay, 19h30.
Los Angeles à Nashville, 20h.
St. Louis à Dallas, 20h30.
N.Y. Islanders à Edmonton, 21h.
Arizona à Vancouver, 22h.
Vendredi 22 février
Columbus **à Ottawa**, 19h.
Minnesota à Detroit, 19h30.
Colorado à Chicago, 19h30.
Anaheim à Calgary, 21h.
Winnipeg Vegas, 22h.
Samedi 23 février
Washington à Buffalo, 13h.
New Jersey à N.Y. Rangers, 13h.
Boston à St. Louis, 16h.
Los Angeles en Floride, 17h.
San Jose à Columbus, 17h.
Caroline à Dallas, 17h.
Colorado à Nashville, 17h30.
Montréal à Toronto, 19h.
Pittsburgh à Philadelphie, 20h.
N.Y. Islanders à Vancouver, 22h.
Anaheim à Edmonton, 22h.
Dimanche 24 février
N.Y. Rangers à Washington, 12h30.
San Jose à Detroit, 15h.
Dallas à Chicago, 15h.
Calgary **à Ottawa**, 19h.
St. Louis au Minnesota, 19h.
Winnipeg en Arizona, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 21 février.

	B	A	Pts
Kucherov, TB	29	70	99
Kane, Chi	38	54	92
McDavid, Edm	31	52	83
Gaudreau, Cal	30	49	79
Point, TB	35	43	78
Mackinnon, Col	30	47	77
Rantanen, Col	25	52	77
Stamkos, TB	33	40	73
Crosby, Pit	25	48	73
Draisaitl, Edm	35	36	71
Marchand, Bos	24	47	71
Ovechkin, Was	42	27	69
Lindholm, Cal	25	44	69
Marner, Tor	21	48	69
Wheeler, Win	12	57	69
Scheifele, Win	30	38	68
Monahan, Cal	29	38	67
Aho, Car	24	43	67
Panarin, Clb	24	43	67
Pastrnak, Bos	31	35	66
Burns, SJ	11	54	65
Tavares, Tor	33	30	63
Eichel, Buf	19	44	63
Stone, Ott	28	34	62
Kessel, Pit	21	41	62
Malkin, Pit	18	44	62

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 21 février.

	MJ	B	A	PTS
Domi	60	20	32	52
Drouin	60	17	29	46
Tatar	59	19	25	44
Danault	59	11	29	40
Petry	60	10	28	38
Gallagher	60	23	14	37
Kotkaniemi	60	10	19	29
Shaw	41	12	15	27
Lehkonen	60	7	17	24
Weber	36	9	13	22
Byron	37	11	9	20
Benn	59	4	11	15
Armia	35	6	7	13
Reilly	53	3	8	11
Peca	35	3	7	10
Mete	49	0	8	8
Thompson	57	4	2	6
Kulak	36	3	3	6
Hudon	32	3	2	5
Deslauriers	44	2	1	3
Folin	26	0	2	2
Price	46	0	1	1
Niemi	16	0	1	1

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	2416	5	115	3			2,56	,916
Niemi	8	5	2	57	0		3,75	,889

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 21 février.

	MJ	B	A	PTS
Stone	59	28	34	62
Duchene	50	27	31	58
Chabot	51	13	33	46
Dzingel	57	22	22	44
Tierney	59	6	34	40
Ryan	56	13	22	35
White	53	13	19	32
Tkachuk	48	13	17	30
Boedker	52	6	23	29
Smith	50	6	15	21
Ceci	55	5	15	20
Lajoie	54	7	8	15
Demelo	54	3	11	14
Paajarvi	57	7	2	9
Jaros	44	1	6	7
Balcers	16	3	3	6
Pageau	17	1	4	5
Harpur	32	1	1	2
Archibald	11	1	1	2
Anderson	36	0	1	1
Nilsson	26	0	1	1
Goloubef	2	0	0	0
Chlapik	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	1418	3	121	1			3,59	,903
Nilsson	1015	1	72	1			2,91	,909

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ste-Foy	34	23	11	0	0	125	93	46
Alma	34	18	13	2	1	119	111	39
St.Lawrence	34	16	14	2	2	117	119	36
Thetford	34	16	14	2	2	104	112	36

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Laurent	35	22	11	2	0	138	113	46
Lionel-Groulx	34	14	17	4	0	136	136	32
A.-Laurendeau	34	14	17	1	2	98	120	31
Abitibi-Témis.	35	10	23	1	1	77	155	22

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	34	26	4	1	3	122	77	56
Lennoxville	34	22	9	1	2	135	89	47
Laflèche	34	15	16	3	0	108	119	33
Sorel-Tracy	34	9	22	2	1	102	137	21

Vendredi 22 février
St.Lawrence à Laflèche, 19h15
Sorel-Tracy à Thetford, 20h
Ste-Foy à Lennoxville, 20h
Samedi 23 février
Lennoxville à St-Hyacinthe, 14h
St-Laurent à Alma, 19h
Sorel-Tracy à Lionel-Groulx, 19h30
Laflèche à A.-Laurendeau, 19h40
Dimanche 24 février
St.Lawrence à Abitibi, 11h
Ste-Foy à Alma, 13h
A.-Laurendeau à Thetford, 15h
St-Hyacinthe à Lionel-Groulx, 16h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	46	35	7	3	1	218	134	74
Longueuil	46	34	9	1	2	234	152	71
Princeville	46	33	9	2	2	256	174	70
Granby	46	34	11	1	0	211	128	69
St-Jérôme	48	24	17	4	3	208	154	55
Chambly	45	23	19	2	1	181	197	49
Côte du Sud	47	24	22	1	0	185	189	49
Montréal-Est	46	22	20	2	2	199	207	48
Valleyfield	47	21	23	1	2	171	186	45
St-Gabriel	44	16	26	1	1	172	233	34
Gatineau	45	15	28	2	0	153	221	32
Lac St-Louis	46	12	29	2	3	132	202	29
Montréal-Nord	46	6	34	3	3	125	268	18

Lundi 18 février
Princeville 5 Lac St-Louis 2
Mardi 19 février
St-Gabriel 6 Longueuil 9
Mercredi 20 février
Lac St-Louis 2 St-Jérôme 8
Mtl-Est 10 Mtl-Nord 6
Jeudi 21 février
St-Jérôme 4 Valleyfield 1
Vendredi 22 février
Montréal-Nord à Princeville, 19h.
Gatineau à Chambly, 19h30.
Montréal-Est à Longueuil, 19h30.
Valleyfield à Terrebonne, 19h30.
Granby à St-Gabriel, 20h.
Samedi 23 février
Chambly à St-Gabriel, 19h.
Gatineau à Lac St-Louis, 20h15.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	56	40	13	2	1	255	159	83
Rimouski	57	37	17	3	0	233	140	77
Chicoutimi	56	29	20	3	4	171	167	65
Québec	57	23	22	6	6	164	196	58

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	57	49	7	0	1	259	115	99
Gatineau	55	20	30	3	2	166	194	45
Val-d'Or	57	20	32	4	1	154	248	45
B.-Boisbriand	57	19	36	2	0	162	236	40

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	57	42	12	2	1	252	137	87
Cap-Breton	57	33	19	1	4	212	172	71
Charlottetown	57	32	18	4	3	202	184	71
Moncton	57	31	19	3	4	225	188	69
St-Jean	57	12	41	2	2	140	299	28
A.-Bathurst	57	7	46	3	1	119	281	18

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	56	44	10	2	0	292	148	90
Sherbrooke	57	34	21	1	1	223	201	70
Victoriaville	58	25	29	3	1	158	190	54
Shawinigan	57	14	39	1	3	157	289	32

Mercredi 20 février
Québec 7 Shawinigan 3
Cap-Breton 1 Gatineau 4
Jeudi 21 février
Charlottetown 5 A.-Bathurst 3
Drummondville à Rimouski, 19h30.
B.-Comeau à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 22 février
B.-Boisbriand à A.-Bathurst, 18h.
Shawinigan à Val-d'Or, 19h.
Moncton à Victoriaville, 19h.
Sherbrooke à Gatineau, 19h30.
Cap-Breton à R.-Noranda, 19h30.
Québec à Rimouski, 19h30.
Samedi 23 février
Moncton à Drummondville, 15h.
B.-Comeau à Sherbrooke, 16h.
B.-Boisbriand à Charlottetown, 18h.
Cap-Breton à Val-d'Or, 18h.
Saint-Jean à Halifax, 18h.
Shawinigan à R.-Noranda, 19h.
Chicoutimi à Victoriaville, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 21 février.

	MJ	B	A	Pts
Lafrenière, Rimouski	51	32	60	92
Abbandonato, R.-N.	57	26	65	91
Chekhovich, B.-Com	54	37	53	90
Veleno, Drummondville	47	38	51	89
McKenna, Moncton	57	38	44	82
Asselin, Halifax	58	44	34	78
Huntington, Rimouski	56	36	42	78
Macleod, Drummondv	54	32	46	78
Guay, Drummondville	52	35	42	77
Pelletier, Moncton	54	33	44	77
Légaré, B.-Comeau	56	39	34	73
Harvey-Pinard, R.-N.	57	32	40	72
Lauzon, Drummondv	56	25	44	69
Beaucage, R.-N.	57	34	34	68
Fortier, B.-Comeau	56	27	40	67

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	42	41	1	0	0	225	71	118
Trois-Rivières	42	28	10	3	1	155	105	84
St-François	42	24	17	0	1	145	130	68
Jonquière	42	19	17	3	3	118	127	58
Notre-Dame	42	8	29	3	2	89	191	28

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	42	34	3	2	3	196	88	106
Lac-St-Louis	42	24	16	0	2	168	130	71
St-Hyacinthe	42	22	18	1	1	144	136	62
Châteauguay	42	17	19	5	1	138	160	51
C.C.-LeMoy.	42	11	28	2	1	122	190	35

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	42	28	10	4	0	143	103	86
C.E.-Blondin	42	17	24	1	0	140	167	48
L.-Montréal	42	15	24	0	3	115	139	47
St-Eustache	42	15	25	2	0	104	171	45
Amos	42	12	27	3	0	109	203	38

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE
(TROIS DE CINQ)

Amos Vs. Magog
Mardi 26 février
Amos à Magog, 19h.
Châteauguay Vs. Sém. St-François
Mardi 26 février
Châteauguay à St-François, 19h.
Collège Charles-Lemoyne Vs. Lévis
Mardi 26 février
C.C.-LeMoy. à Lévis, 19h30.
Esther-Blondin Vs. Lac St-Louis
Mardi 26 février
C.E.-Blondin à L.-St-Louis, 19h.
Jonquière Vs. Saint-Hyacinthe
Mardi 26 février
Jonquière à St-Hyacinthe, 19h.
Laval-Montréal Vs. Trois-Rivières
Mardi 26 février
L.-Montréal à Trois-Rivières, 19h.
St-Eustache Vs. Gatineau
Mardi 26 février
St-Eustache à Gatineau, 19h30.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	55	34	14	6	1	175	156	75
Bridgeport	55	30	18	5	2	174	171	67
Hershey	52	29	20	0	3	141	154	61
Providence	53	27	19	6	1	164	146	61
Lehigh Valley	53	27	20	3	3	175	166	60
Scranton	53	25	21	5	2	170	159	57
Springfield	54	22	22	6	4	177	179	54
Hartford	54	21	25	5	3	154	191	50

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	53	32	16	3	2	174	151	69
Syracuse	51	31	16	2	2	182	134	66
Utica	54	29	19	4	2	177	183	64
Toronto	54	28	18	5	3	189	183	64
Belleville	56	27	23	2	4	178	180	60
Cleveland	54	24	23	6	1	160	185	55
Laval	54	21	24	5	4	142	162	51
Binghamton	55	23	27	5	0	150	189	51

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Grand Rapids	54	30	16	4	4	159	150	68
Chicago	52	29	17	5	1	179	148	64
Iowa	53	27	16	6	4	173	153	64
Rockford	55	26	21	3	5	136	152	60
Texas	53	26	22	3	2	164	157	57
Milwaukee	54	23	21	9	1	143	151	56
Manitoba	53	25	23	3	2	139	162	55
San Antonio	52	24	23	5	0	135	152	53

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Bakersfield	49	31	15	2	1	173	133	65
San Jose	46	28	12	2	4	153	124	62
San Diego	50	28	16	3	3	182	166	62
Tucson	48	25	17	4	2	152	146	56
Colorado	49	24	21	3	1	144	160	52
Stockton	51	21	25	4	1	179	202	47
Ontario	47	16	24	5	2	147	195	39

Lundi 18 février
Laval 3 Belleville 4 (P)
Syracuse 3 Toronto 5
Milwaukee 2 Manitoba 3
San Diego 2 San Jose 5
Mardi 19 février
Texas 2 Iowa 1 (P)
Mercredi 20 février
Manitoba 3 Toronto 4
Laval 2 Syracuse 4
Rockford 3 Grand Rapids 2 (P)
Cleveland 2 Rochester 4
Tucson 2 San Diego 5
Stockton 3 Ontario 4
Jeudi 21 février
Texas 1 Chicago 3
San Jose à Iowa, 20h.
Vendredi 22 février
Milwaukee à Cleveland, 19h.
San Jose à Iowa, 19h.
Lehigh Valley à Charlotte, 19h.
Toronto à Syracuse, 19h.
Rochester à Utica, 19h.
Texas à Grand Rapids, 19h.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Hershey à Scranton, 19h05.
Belleville à Binghamton, 19h05.
Springfield à Hartford, 19h15.
Manitoba à Laval, 19h30.
San Antonio à Ontario, 22h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	33	21	9	3	0	125	98	45
Rivière-du-Loup	32	18	12	1	1	132	113	38
Sorel-Tracy	33	17	13	2	1	108	119	37
Jonquière	32	17	14	1	0	129	126	35
St-Georges	32	14	16	0	2	109	118	30
St-Jérôme	32	10	21	0	1	98	127	21

Vendredi 22 février
St-Jérôme à Jonquière, 20h.
St-Georges à Riv-du-Loup, 20h.
Samedi 23 février
Riv.-du-Loup à Thetford, 19h30
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h
Jonquière à St-Jérôme, 20h

SENIOR AAA

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
La Tuque	22	20	1	1	0	138	75	41
Cap-Madeleine	22	14	6	2	0	122	90	30
Louiseville	22	14	7	1	0	116	88	29
Plessisville	22	12	8	2	0	99	88	26
Joliette	22	11	9	2	0	95	98	24
Nicolet	22	9	11	2	0	105	111	20
Bécancour	22	8	11	2	1	93	104	19
Waterloo	22	8	11	2	0	86	118	18
Donnacona	22	8	14	0	0	86	139	16
Windsor	22	6	12	3	1	97	126	16

DEUXIÈME RONDE (4 DE 7)

Dimanche 17 février
Louiseville 4 Nicolet 3 (P)
(Louiseville mène 2-0)
Vendredi 22 février
Joliette à Plessisville, 20h30
(Série égale 1-1)
La Tuque à Windsor, 20h30
(La Tuque mène 2-0)
Waterloo à Cap-Madeleine, 20h30
(Cap-Madeleine mène 2-0)
Nicolet à Louiseville, 20h30
Samedi 23 février
Cap-Madeleine à Waterloo, 20h
Plessisville à Joliette, 20h30
La Tuque à Windsor, 20h30

UNIVERSITAIRE

OUA - Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	28	22	2	1	3	119	67	48
Carleton	28	18	5	2	3	99	75	41
Queen's	28	19	9	0	0	97	76	38
McGill	28	16	8	3	1	99	77	36
UOIT	28	14	9	4	1	82	81	33
Concordia	28	15	11	1	1	95	101	32
UQTR	28	14	11	2	1	97	88	31
Laurentienne	28	9	18	1	0	71	103	19
Nipissing	28	8	19	1	0	81	118	17
RMC	28	7	19	2	0	62	114	16

OUA - Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	28	20	5	2	1	133	94	43
Brock	28	19	5	4	0	90	62	42
Western	28	15	12	0	1	83	84	31
Guelph	28	13	11	0	4	84	73	30
Windsor	28	13	14	0	1	83	92	27
Laurier	28	13	14	1	0	82	82	27
York	28	12	14	2	0	88	98	26
Toronto	28	11	13	3	1	70	81	26
Lakehead	28	12	15	0	1	82	103	25
Waterloo	28	10	13	4	1	82	110	25

DEUXIÈME RONDE (2 DE 3)

Mercredi 20 février
Western 3 Brock 2
(Western mène la série 1-0)
Queen's 3 Ottawa 2
(Queen's mène la série 1-0)
Jeudi 21 février
McGill 3 Carleton 1
Guelph 4 Ryerson 1
Vendredi 22 février
Brock à Western, 19h
Ottawa à Queen's, 19h30
Samedi 23 février
Carleton à McGill, 19h
Ryerson à Guelph, 19h30
Dimanche 24 février
x- Western à Brock, 19h
x- McGill à Carleton, 19h
x- Guelph à Ryerson, 19h15
x- Queen's à Ottawa, 19h30

BASKETBALL

COLLÉGIAL

Féminin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Dawson	14	12	2	1034	737	24
Ste-Foy	13	11	2	786	644	22
Montmorency	13	10	3	774	630	20
Ch.-St-Lambert	13	9	4	809	716	18
Vanier	14	4	10	725	869	8
Trois-Rivières	13	3	10	670	809	6
É.-Montpetit	13	3	10	693	892	6
Lennoxville	13	1	12	741	935	2

Mercredi 20 février
Trois-Rivières 39 Montmorency 72
Vendredi 22 février
É.-Montpetit à Trois-Rivières,19h
Montmorency à Ch.-Lennoxville, 19h
Ste-Foy à Ch.-St-Lambert, 19h

Masculin

	Mj	V	D	Pp	Pc	Pts
Vanier	16	16	0	1408	1096	32
Montmorency	15	12	3	1208	988	24
Jean-de-Brébeuf	15	10	5	1206	996	20
Ch.-St-Lambert	15	9	6	1078	1066	18
É.-Montpetit	15	7	8	1081	1136	14
Sainte-Foy	15	6	9	1051	1195	12
Dawson	16	6	10	1136	1208	12
John-Abott	15	2	13	977	1219	4
Outaouais	16	1

AUGER-ALIASSIME À RIO

À un cheveu du top-100

Presse canadienne

RIO DE JANEIRO — Félix Auger-Aliassime s'est retrouvé en territoire inconnu après avoir connu un départ chancelant en 2019.

Le Québécois de 18 ans a atteint ses premiers quarts de finale d'un tournoi ATP 500, cette semaine, à l'Omnium de Rio de Janeiro avec deux impressionnantes victoires sur la terre battue.

Le Montréalais avait pourtant amorcé la semaine avec une fiche de 1-3 cette année.

«Je ne savais pas à quoi m'attendre en venant ici, a-t-il dit. Je n'avais pas gagné beaucoup de matchs cette saison. Je savais que je jouais bien à l'entraînement. Je pense que ces tournois peuvent être à ma portée cette saison. Je suis venu ici en croyant en mon jeu et je pense que ça paie.»

Il a raison. Auger-Aliassime devrait percer le top-100 mondial pour la première fois de sa carrière dans les classements de lundi.

Mercredi soir, Auger-Aliassime a pu se venger de Christian Garin. Le Chilien l'avait éliminé la semaine dernière en Argentine, mais cette fois, il s'est incliné 7-5, 6-4. Cette victoire au deuxième tour a suivi celle, surprise, face à la deuxième tête de série et 16e raquette mondiale, Fabio Fognini, en ronde initiale.

«C'est un pas de plus vers l'objectif final, a dit Auger-Aliassime. Je vise les plus hauts sommets. Je ne m'impose pas de limite.»

Vendredi, il affrontera pour la troisième fois l'Espagnol Jaume Munar en quarts. Munar, 66e au monde, a gagné les deux duels contre le Québécois l'an dernier.

C'est possiblement le match le plus difficile que j'aurai à jouer cette semaine, a affirmé le Québécois. Il joue bien par les temps qui courent et il m'a battu deux fois sur l'argile l'an dernier. Mais je vais croire en mes chances, car j'ai ce qu'il faut pour battre des joueurs comme lui.»

Le tournoi semble accessible à tous maintenant que les quatre premières têtes de série ont été éliminées au premier tour.

Auger-Aliassime restera au Brésil après le tournoi, puisqu'il est inscrit à l'Omnium du Brésil, à Sao Paulo, la semaine prochaine. Il s'agit d'un tournoi ATP 250.



Félix Auger-Aliassime — PHOTO AP, LEO CORREA



Brendan Gallagher (11) a été chaudement félicité par ses coéquipiers après qu'il ait compté son troisième but du match, en deuxième période, jeudi soir, contribuant ainsi au succès du Canadien face aux Flyers de Philadelphie, au Centre Bell. — PHOTO PC, PAUL CHIASSON

LE CANADIEN BAT LES FLYERS 5-1

Un premier tour du chapeau pour Gallagher

ALEXIS BÉLANGER-CHAMPAGNE
Presse canadienne

MONTRÉAL — Brendan Gallagher a été le héros de la fête, jeudi, alors qu'il a réussi un premier tour du chapeau en carrière dans la LNH lors d'une victoire de 5-1 du Canadien face aux Flyers de Philadelphie.

Après une chaleureuse ovation des partisans pour le nouveau retraité Georges St-Pierre, honoré avant la rencontre, les joueurs du Tricolore ont permis aux spectateurs de continuer à fêter.

Gallagher a lancé le bal après 58 secondes de jeu et a mis fin à la soirée de travail de Carter Hart à mi-chemin en première période, avant de compléter son tour du chapeau après 2:56 de jeu en deuxième.

En 61 matchs cette saison, Gallagher a maintenant récolté 26 buts et 14 aides, dont sept buts et trois aides à ses huit dernières sorties. Son sommet personnel est de 31 buts, établi la saison dernière. Jesperi Kotkaniemi et Tomas Tatar ont aussi touché la cible pour le Canadien (33-21-7), qui a gagné un deuxième match de suite après avoir traversé une séquence de quatre revers. Carey Price a repoussé 29 lancers.

Phillip Danault était de retour au jeu après avoir raté le rendez-vous de mardi face aux Blue Jackets de Columbus pour assister à la naissance du premier enfant de son couple. Il a récolté une aide sur le premier but de Gallagher, obtenant un 41e point cette saison, un sommet en carrière.

Max Domi a aussi établi un sommet personnel en amassant un 53e point sur le but de Tatar. Ce dernier a pour sa part atteint le plateau des 20 buts pour une cinquième campagne d'affilée.

Avec Gallagher, Domi et Tatar qui ont déjà marqué au moins 20 buts cette saison, le Canadien compte sur au moins trois marqueurs de 20 buts pour une première fois depuis la saison 2014-15. Max Pacioretty, Tomas Plekanec, Alex Galchenyuk et Gallagher avaient alors atteint ce plateau. Du côté des Flyers (28-26-7), Hart a été chassé de son filet après avoir accordé trois buts sur neuf tirs en un peu plus de 10 minutes de jeu lors d'un deuxième match de suite. Il avait subi le même sort mardi, dans un revers de 5-1 contre le Lightning de Tampa Bay.

Brian Elliott a pris la relève de Hart et a accordé deux buts sur 30 tirs.

Michael Raffl a été le seul à déjouer Price, en faisant dévier un tir de Shayne Gostisbehere à 10:23 de la troisième période.

Charles Hudon avait été laissé de côté par l'entraîneur-chef Claude Julien en raison du retour au jeu de Danault. Nicolas Deslauriers et Christian Folin l'ont accompagné sur la passerelle.

Artturi Lehkonen disputait un 200e match dans la LNH.

Le Canadien disputera ses quatre prochains matchs à l'étranger. Ce voyage commencera avec un arrêt à Toronto, samedi, pour y affronter les Maple Leafs.

SÉRIE ALLER-RETOUR FACE AUX PÉTROLIERS

Les Marquis confiants à l'aube des séries

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Avec quatre matchs à disputer en saison régulière, dont une série aller-retour en fin de semaine face aux Pétroliers de Saint-Jérôme, derniers au classement général de la Ligue nord-américaine de hockey, les Marquis de Jonquière peuvent encore rêver à l'avantage de la patinoire au premier tour éliminatoire.



Les Marquis ont remporté leurs quatre duels face aux Pétroliers, depuis le début de la saison. Lors du dernier affrontement entre les deux équipes, les Jonquiérois l'avaient emporté 8-4, mais l'alignement de Saint-Jérôme a été passablement amélioré depuis, rappelle l'entraîneur-chef Benoît Gratton. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Grâce à leur première victoire en sept matchs à domicile, la semaine dernière, face à Saint-Georges, les régionaux, quatrièmes au classement, se sont approchés à deux points des Éperviers de Sorel-Tracy, avec un match de plus à disputer, et trois des 3 L de Rivière-du-Loup, leurs deux derniers adversaires la semaine prochaine. Les trois premières équipes auront le privilège de disputer leur premier match en séries devant leurs partisans.

« Oui on a le classement à l'œil. Les joueurs et les entraîneurs qui disent qui ne regardent pas le classement, j'ai un peu de misère avec ça. Si t'es capable de grimper au classement et d'aller chercher l'avantage de la glace en séries, ça peut faire une grosse différence. On regarde qui est devant nous et on croit en nos chances. Si on gagne nos matchs, on se met dans une bonne position. Ce sont des matchs de quatre points, c'est certain », de noter l'entraîneur-chef Benoît Gratton qui pourra compter pratiquement sur un alignement complet pour les deux matchs face aux Pétroliers, dont celui de vendredi au Palais des sports. Jean-Michel Bolduc sera encore une fois retenu par son travail, tandis que dans le cas de Danick Malouin, il fera le voyage au Saguenay et la situation sera évaluée après la période d'échauffement.

Depuis le début de la saison, les Marquis ont remporté les quatre affrontements face à la formation qui a déménagé ses pénates de Berlin au New Hampshire à Saint-Jérôme en décembre. Malgré leur position au classement, les Pétroliers ne sont pas à prendre à la légère, prévient Gratton. « Depuis qu'on les a vus la dernière fois le 7 décembre, c'est une équipe complètement nouvelle. Ils ont ajouté 6-7 joueurs qui n'étaient pas là », rappelle-t-il. La situation a également changé derrière le banc alors que Pierre Pelletier a pris la relève de l'ancien entraîneur des Sags, Martin Daoust.

« Point de vue système de jeu, ç'a sensiblement l'air d'être la même chose. Ce sont plus les effectifs qui ont changé », analyse Benoît Gratton.

« C'est une meilleure équipe sur papier que leur fiche montre. On ne peut pas les prendre à la légère. Ils ont beaucoup de vétérans. S'ils se lèvent, ce ne sera pas facile. Nos deux anciens Jonathan Paiement et Hugo Carpentier sont deux vrais, deux meneurs. Ils s'en viennent à Jonquière et ce sont des gars fiers. Ils vont s'arranger pour que leurs coéquipiers soient prêts et gonflés à bloc pour nous affronter », reprend-il, convenant qu'avec la victoire de la semaine dernière, ses troupiers se présenteront devant leurs partisans dans de meilleures dispositions.

LES MARQUIS EN BREF

• Avant de prendre la route de Saint-Jérôme, samedi, les joueurs des Marquis prendront part à un rare entraînement en matinée. « C'est bien beau faire du vidéo et expliquer les choses au tableau, mais ce n'est pas pareil. C'est sûr que ce ne sera pas un entraînement intense avant un match. On va en profiter pour peaufiner des choses sur les unités spéciales, nos sorties et nos entrées de zone. Ce sont des choses que tu ne peux pas faire en vidéo et sur le tableau », rappelle Benoît Gratton.

• La rencontre de vendredi sera la 1000e pour la concession des Marquis, dont l'histoire a débuté dans le semi-pro sous le nom des Gladiateurs de Saint-Lin, est-il indiqué dans un communiqué. L'équipe s'est ensuite appelée les Chiefs de Saint-Thérèse, de Laval et de Saint-Jean avant de s'établir en 2008 à Saguenay sous le nom du 98,3 FM et devenir les Marquis la saison suivante. En 1000 matchs, l'organisation montre une récolte de 524 victoires, dont 259 depuis son arrivée à Jonquière. La concession a également remporté six championnats, dont trois des Marquis, deux autres à Laval et un à Saint-Jean. **DAVE AINSLEY**



Le Québec participera à la finale au hockey masculin en vertu d'une victoire de 6-3 sur la Saskatchewan en demi-finale. — PHOTO COURTOISIE, HOCKEY QUÉBEC

HOCKEY AUX JEUX DU CANADA

Le Québec en finale

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le gardien jonquiérois et l'équipe du Québec de hockey batailleront pour la médaille d'or, vendredi, aux Jeux du Canada, à Red Deer, en Alberta. Ils ont obtenu leur billet pour le match ultime avec une victoire de 6-3 contre la Saskatchewan.

William Blackburn, qui défendait le filet du Québec pour un troisième match de suite, a été battu dès la 25e seconde d'un tir de la pointe. Les représentants de la Saskatchewan ont doublé leur avance à mi-chemin en première en désavantage numérique, mais les Québécois ont marqué cinq fois sans réplique, dont quatre fois en deuxième période pour prendre le contrôle de la rencontre. L'écart a été réduit à 5-3 en troisième période, mais un but dans un filet désert avec quelques secondes au cadran a permis de confirmer la victoire du Québec et du même coup une place en finale pour la formation qui a signé une cinquième victoire en autant de parties. L'autre demi-finale mettait aux prises l'Ontario et l'Alberta tard en soirée jeudi, heure du Québec.

La biathlète Adrianna Émond a conclu sa participation aux Jeux du Canada avec un top-10 au dix kilomètres individuel. La Laterroise de 19 ans a pris la 7e place de l'épreuve remportée par Katie Thistle de Terre-Neuve-et-Labrador. La veille, elle a remporté une médaille d'argent au relais 3x6 kilomètres avec ses coéquipières de l'équipe du Québec.



5374023

4

3

★ ★ ★ LES ÉTOILES DU MATCH

1- Jérémy Diotte (CHI)
2- Alex D'Orio (BC)
3- William Dufour (CHI)

Le chiffre du match

5

En neuf affrontements face à leurs rivaux de la Côte-Nord, les Sags ont maintenant récolté 5 points

Le joueur du match

William Dufour

L'attaquant de 16 ans a probablement disputé son meilleur match dans l'uniforme des Sags

Le jeu du match

Avec 25 secondes à faire, Jérémy Diotte a décoché un lancer frappé qui a battu le gardien du Drakkar Alex D'Orio du côté de la mitaine, ce qui a soulevé les 2543 spectateurs au centre Georges-Vézina

POINTES DE PLUME

• La LHJMQ a annoncé jeudi le calendrier de dévoilement du top-50 des meilleurs joueurs des 50 ans de l'histoire de la ligue. Le tout débutera samedi soir avec les positions 50 à 41, ce qui culminera avec le top-10 le 3 avril.

• À la dernière présence de sa carrière au centre Georges-Vézina en saison régulière, le Chicoutimien Jordan Martel a été délégué par le Drakkar pour la mise en jeu protocolaire. Les Sags et le Drakkar pourraient bien toutefois s'affronter en première ronde des séries.

• L'arbitre Éric Charron, qui accrochera son sifflet prochainement, était d'office pour une dernière fois au Saguenay. Il tirera sa révérence après une carrière de 31 ans et plus de 1400 matchs. L'organisation chicoutimienne a souligné son dernier passage, ce qui a immédiatement causé les huées de la foule. Charron fera son dernier match le 9 mars, à Shawinigan, après avoir visité tous les arénas de la LHJMQ une dernière fois.

• Le défenseur Louis Crevier a réintégré l'alignement des Sags après avoir raté le match de samedi dernier face au Titan. C'est donc dire que Michael Pellerin a été laissé de côté, tout comme Tristan Pelletier en attaque. Hendrix Lapierre est toujours sur la liste des blessés en raison d'une commotion cérébrale.

• Les Sags et la LHJMQ s'associent à l'initiative Parlons-en afin de sensibiliser la population aux problèmes de santé mentale et la prévention du suicide. La mise en jeu protocolaire a été effectuée par la vice-présidente de l'Association canadienne de santé mentale, section Saguenay, et du Centre de prévention du suicide 02, Carole Dionne, ainsi qu'un bénévole, Jacques Gobeil. **DAVE AINSLEY**

VICTOIRE DES SAGS 4-3 SUR LE DRAKKAR

Yanick Jean surpasse Gaston Drapeau

DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Si les Sags et le Drakkar croisent le fer en séries éliminatoires, les Sags ont démontré jeudi soir, sur la glace du centre Georges-Vézina, qu'ils pouvaient tenir tête à leurs rivaux. Les Chicoutimiens ont arraché une deuxième victoire au Drakkar en neuf affrontements au compte de 4-3 grâce à un but du défenseur Jérémy Diotte dans la dernière minute de jeu.

L'entraîneur-chef Yanick Jean a du même coup surpassé le regretté Gaston Drapeau avec sa 441e victoire en carrière dans la LHJMQ. Il est maintenant seul au sixième rang de l'histoire. « Tu me l'apprends. J'ai beaucoup de respect pour Gaston. Quand tu gagnes la coupe (1994) avec un entraîneur, automatiquement tu as beaucoup de respect pour lui. J'ai une pensée pour lui », a-t-il laissé tomber à l'issue de cette victoire dans un « match baromètre » face à un adversaire potentiel au premier tour.

« C'est sûr que tu vas faire face à de l'adversité au cours d'un match contre une équipe comme ça. Il faut trouver des façons de rebâtir sans s'apitoyer sur notre sort, penser à la dernière erreur ou le dernier but qui vient de se marquer. On est revenus à la charge », de souligner le pilote des Bleus.

On semblait se diriger vers du temps supplémentaire, mais avec 25 secondes à faire à la troisième, le lancer frappé de Jérémy Diotte a déjoué Alex D'Orio du côté de la mitaine même s'il n'y avait aucun trafic devant le gardien du Drakkar. Ce but vainqueur a mis un point d'exclamation à une nette domination des Sags au dernier engagement, comme en font foi les 14 tirs contre 5 en leur faveur au cours de la période.



Les Saguenéens ont arraché un gain au Drakkar, jeudi soir, grâce au but de Jérémy Diotte dans la dernière minute de jeu. — PHOTO LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

Les visiteurs ont contrôlé le rythme lors des premières minutes de la rencontre, s'inscrivant les premiers à la marque. Après avoir pris la rondelle dans son territoire, le défenseur Pascal Corbeil a décoché un tir vif qui a battu Alexis Shank du côté de la mitaine. Un autre défenseur, Jérémy Groleau, a répliqué avec un tir sur réception moins de 30 secondes après le but de Corbeil. Le Drakkar a repris les devants à la toute fin d'un avantage numérique, mais les locaux ont de nouveau créé l'égalité sur un autre tir sur réception, cette fois de la recrue William Dufour, son premier devant ses nouveaux partisans.

En début de deuxième engagement, après une chance en or de Vincent Lapalme d'inscrire son premier de la saison, le tir anodin de Gabriel Fortier a échappé à l'attention de Shank, passant entre ses deux jambières. Le gardien des Sags s'est ensuite fait pardonner avec quelques arrêts spectaculaires, notamment de la lors d'un avantage numérique des Nord-Côtiers. Son vis-à-vis Alex D'Orio a également participé au spectacle, frustrant William Dufour sur un tir sur réception à l'embouchure du filet. Théo Rochette est tout de même parvenu à venir à bout du gardien du Drakkar à la toute fin de la deuxième, saisissant un retour de l'enclave lors d'un avantage numérique pour ramener les deux équipes à égalité. La troisième a toutefois été tout à l'avantage des locaux qui ont été récompensés dans la dernière minute, infligeant seulement une deuxième défaite au Drakkar en neuf affrontements entre les deux équipes cette saison.

« C'est sûr que tu vas faire face à de l'adversité au cours d'un match contre une équipe comme ça. Il faut trouver des façons de rebâtir sans s'apitoyer sur notre sort. »

— Yanick Jean

PLUS DE DÉTAILS SUR L'APPLICATION ET SUR LE WEB

SOMMAIRE

Première période

1. BC, P. Corbeil 4 (Brouillette, Ethier) 10: 08
2. CHI, J. Groleau 7 (Dufour. Fortin) 10: 34
3. BC, G. Fortier 28 (MacIsaac, Aucoin) 13: 31 AN
4. CHI, W. Dufour 7 (Ducharme, Fortin) 15; 39

Deuxième période

5. BC, G. Fortier 29 (sans aide) 3: 51
6. CHI, T. Rochette 11 (Dufour, Lavigne) 19: 04 AN

Troisième période

7. CHI, J. Houde 7 (Houde, Nausse) 19: 35

Prolongation

Tirs au but

Baie-Comeau	8	12	5—25
Chicoutimi	10	10	14—34

Avantages numériques — BC.: 1-2; Chi.: 1-4.
Assistance — 2543.

CHAMPIONNATS CANADIENS U18, U21 ET SENIOR AU MONT-ÉDOUARD

Érik Guay invité d'honneur



DAVE AINSLEY
dainsley@lequotidien.com

Le double champion du monde de ski alpin Érik Guay sera de nouveau présent au Mont-Édouard, du 23 au 28 mars, cette fois comme invité d'honneur des Championnats canadiens U18, U21 et senior.

Érik Guay a annoncé sa retraite à 37 ans, en début de saison, avec un palmarès impressionnant, étant le skieur le plus décoré de l'histoire après une carrière de plus de 20 ans sur la scène internationale. Le Québécois a notamment remporté le Globe de cristal de meneur de la Coupe du monde de super-G en 2008-2009. Il a également été sacré champion du monde à deux reprises, en descente en 2011 à Garmisch-Partenkirchen, puis en 2017 au super-G à Saint-Moritz, et vice-champion la même année en descente. Quatrième au super-G des Jeux olympiques de Turin en 2006, puis cinquième à la descente et au super-G de Vancouver, il a été forcé de déclarer forfait lors des Jeux de 2018 à PyeongChang en raison d'une blessure au dos.

« Le très jeune retraité et l'athlète le plus titré de l'histoire du ski alpin au Canada a accepté d'être invité d'honneur et de devenir le visage des Championnats nationaux de ski alpin présentés par la MRC du Fjord-du-Saguenay au Mont-Édouard. C'est une fierté pour nous », a exprimé le directeur général adjoint du Mont-Édouard, Louis Tremblay-Poirat, dans un communiqué.

Érik Guay occupera le rôle de coanimateur de l'événement. Il commentera les courses en direct pendant les six jours de compétition. Il participera également aux festivités, en plus de rencontrer le public quand il le pourra.

L'an dernier, Érik Guay était venu une première fois visiter les pentes du Mont-Édouard. Il donnait un coup de main pour l'occasion aux entraîneurs de l'équipe du Québec, en plus de s'occuper d'un groupe de jeunes du club du Mont-Tremblant. Il avait alors mentionné que les installations anjeannoises pouvaient s'avérer une destination plus accessible et moins coûteuse pour tenir des camps d'entraînement et permettre aux jeunes de prolonger leur saison.

« Les jeunes de ma région dépensent énormément d'argent pour aller faire des camps de ski en Europe, en Amérique du Sud et même aux États-Unis. Je trouve ça dommage de dépenser autant d'argent si on a une montagne (adéquate) au Québec qui est ouverte plus tard », avait-il laissé tomber, se montrant très impressionné par la nouvelle piste de super-G homologuée par la Fédération internationale de ski, qui servira lors des nationaux.



Érik Guay avait effectué une première visite au mont Édouard, l'an dernier, en compagnie des membres de sa famille. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN

Le contact avait alors été fait par l'entremise par Pierre Lavoie. Le cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie et natif de L'Anse-Saint-Jean occupe la présidence d'honneur de ces Championnats canadiens, conjointement avec l'homme d'affaires Éric Larouche.

Au total, plus de 200 skieurs de partout au pays, dont les membres de l'Équipe nationale, seront sur place pour s'affronter dans les disciplines de super-G, slalom géant, slalom et combiné alpin.

TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY PEE-WEE DE QUÉBEC

Les Sags 4 en quarts de finale

Les Sags 4 font leur petit bonhomme de chemin au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec. La formation de classe BB a accédé aux quarts de finale, jeudi, au Centre Vidéotron, en infligeant un premier revers cette saison aux Basques de Sept-Îles, au compte de 2-1.

Les deux formations font partie du circuit régional, mais n'avaient pas encore croisé le fer. « C'est la grosse équipe. Ils n'ont aucune défaite et avaient gagné tous leurs tournois. On savait que c'était le plus gros test, même s'il y en a d'autres qui s'en viennent », raconte l'entraîneur-chef Charles Tremblay. La veille, ils avaient vaincu une formation de la Lituanie 2-1 et la semaine dernière, Québec Centre Cartier, 5-1, à leur premier match.

« Les jeunes y croient depuis le début. Mercredi, on est arrivés un peu trop confiants face à la Roumanie. Ils avaient déjà Sept-Îles en tête. On a réussi à passer au travers. Ils sont vraiment dans de bonnes dispositions et savent que jusqu'à la fin, on ne peut plus prendre personne à la légère. Ils sont prêts pour le reste. Ils viennent de jouer l'un de leurs meilleurs matchs de l'année, ça, c'est clair », d'indiquer Charles Tremblay, dont les troupiers ont maintenant rendez-vous avec la Roumanie, vendredi soir, une formation qu'il a eu l'occasion d'épier au cours des dernières heures.

« On s'attend à un autre match difficile », convient l'entraîneur.

« Les équipes européennes sont très robustes. Ce n'est pas le style auquel on est habitués. Ce sont de grands et gros joueurs. Il faut s'adapter, et on va le faire », d'annoncer Charles Tremblay. **DAVE AINSLEY**



Les Sags 4 pee-wee BB ont infligé un premier revers aux Basques de Sept-Îles pour passer en quarts de finale au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec. — PHOTO COURTOISIE

SÉRIE ALLER-RETOUR CONTRE LES PÉTROLIERS
LES MARQUIS OPTIMISTES À L'AUBE DES SÉRIES
29

facebook/LeQuotidienProgres
@lequotidien_cyb

AMEUBLEMENTS

TANGUAY

TOUS LES SAMEDIS ET DIMANCHES DANS NOS MAGASINS
DÉGUSTATION DE CAFÉS **NESPRESSO** DE 12H À 16H

LA VENTE DU

MILLION

SE TERMINE BIENTÔT !

MAGASINEZ ET GAGNEZ

1 000 000$

Obtenez une chance de gagner avec chaque tranche d'achat de 100 $



LG

Téléviseur intelligent 4K Série C8 OLED IA THINQ PTR-694484

2 023,99

1 999,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 3 023,99



LG

Téléviseur 4K au DEL Série UK6, HDR PTR-695366

1 423,99

1 399,99 + ÉCOFRAIS DE 24,00

Courant: 1 823,99



LG

Barre de son 5,1,2 canaux PTR-694416

ÉPARGNEZ 300$

699,99

699,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80

Courant: 999,99

6 CHANCES

Bluetooth DOLBY ATMOS 500 WATTS

PAYEZ JUSQU'À

36 VERSEMENTS*

SUR TOUS LES PRODUITS ÉLECTRONIQUES ET INFORMATIQUES

YAMAHA

Chaîne de cinéma maison à 5.1 canaux PTR-674789

- Amplificateur 4K
- 5 enceintes
- 1 caisson de graves

350 WATTS

ÉPARGNEZ 200$

399,99

399,19 + ÉCOFRAIS DE 0,80

Courant: 599,99

3 CHANCES





lenovo

Ordinateur portable ThinkPad PTR-702271

- Processeur Intel Core i5-7200U 2,5 GHz
- Mémoire vive DDR4
- Carte vidéo Intel HD Graphics 620

Windows 10 intel Bluetooth

MÉMOIRE 4 GO

DISQUE DUR 500 GO

ÉPARGNEZ 150$

649,99

649,09 + ÉCOFRAIS DE 0,90

Courant: 799,99

6 CHANCES

VENTE DU MILLION



5ème Gagnante-Finaliste

Julie Gagnon

Saint-Raphaël

Découvrez les gagnants-finalistes à tous les samedis durant l'émission SALUT BONJOUR weekend TVA

1990, BOUL. TALBOT CHICOUTIMI

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

Accord D Desjardins

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 24 février 2019. Ce concours est ouvert à tous les clients âgés de 18 ans et plus. Une participation sera remise avec chaque tranche d'achat de 100$ effectué durant les dates de la promotion dans tous les Ameublements Tanguay et Maurice Tanguay Signature. (non valide sur les achats antérieurs). « La vente du Million » se termine le 3 mars 2019 à 17 heures. Règlements disponibles en magasin et sur tanguay.ca. Livraison gratuite partout au Québec.

EXEMPLES DE FRAIS DE CRÉDIT

	Taux d'intérêt annuel	Coût pour cycle de facturation de 30 jrs	Coût annuel
SOLDE QUOTIDIEN MOYEN		100$ 500$	100$ 500$
ACHAT COURANT	19.90%	1.64$ 8.18$	19.90$ 90.50$
ACHAT PAR VERSEMENT ÉGAUX ET ACHAT À PAIEMENT REPORTÉ	19.90%	1.64$ 8.18$	19.90$ 90.50$

5370132